

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 12 NOVEMBRE 2013

VOLUME 140

NON-PUBLICATION

ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me DANIEL ROCK pour M. Yannick Payette
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec
Me PIERRE HAMEL pour l'Association de la construction du Québec
Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me LAURENT THEMENS et Me JEAN-CLAUDE HÉBERT pour le Fonds de solidarité
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
YANNICK PAYETTE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
103NP-1057 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1058 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
93NP-1059 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1060.1 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1060.2 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce douzième (12e) jour du
2 mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur Payette.

8 M. YANNICK PAYETTE :

9 Bonjour.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats peuvent
12 s'identifier, s'il vous plaît?

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Paul Crépeau
15 pour la Commission.

16 Me ISABELLE GILLES :

17 Bon matin. Isabelle Gilles pour la Commission.

18 Me DANIEL ROCK :

19 Daniel Rock pour monsieur Payette.

20 Me BENOIT BOUCHER :

21 Bonjour à vous. Benoit Boucher pour le Procureur
22 général du Québec.

23 Me PIERRE HAMEL :

24 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
25 construction du Québec.

- 1 Me LUCIE JONCAS :
- 2 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
- 3 (International).
- 4 Me DENIS HOULE :
- 5 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
- 6 l'Association des constructeurs de routes et grands
- 7 travaux du Québec.
- 8 Me SIMON LAPLANTE :
- 9 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
- 10 constructeurs de routes et grands travaux du
- 11 Québec.
- 12 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
- 13 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
- 14 Québec.
- 15 Me FÉLIX RHÉAUME :
- 16 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
- 17 du Québec.
- 18 Me LAURENT THEMENS :
- 19 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
- 20 solidarité.
- 21 Me PIERRE POULIN :
- 22 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
- 23 poursuites criminelles et pénales.
- 24 LA PRÉSIDENTE:
- 25 Je m'excuse. Maître Hébert, vous êtes là pour qui?

1 Me JEAN-CLAUDE HÉBERT :

2 Ah! Je m'excuse. Je remplace maître Ryan, j'assiste

3 maître Themens.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Parfait.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors, je rappelle que nous sommes en ordonnance de

8 non-publication. Veuillez vous lever pour

9 l'assermentation, je vous prie.

10

11

12

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce douzième (12e) jour du
2 mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 YANNICK PAYETTE,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Payette.

12 R. Bon matin.

13 Q. **[2]** Quand on a quitté hier, on abordait, on
14 arrivait au moment où l'entreprise Fortier
15 Transfert, que j'ai qualifiée de « souris veut
16 acheter l'éléphant » qui est l'entreprise Guay.

17 Pouvez-vous nous dire d'abord d'où est venu cette
18 idée-là? De qui?

19 R. Bien, de qui? Nos ambitions de nous deux, de Louis-
20 Pierre et Yannick, là.

21 Q. **[3]** Ce n'est pas quelque chose qui vous a... c'est
22 vous qui... c'est vous deux qui en avez parlé, mais
23 c'est pas une idée qui est arrivée de l'extérieur,
24 de quelqu'un de l'extérieur d'un de vous deux qui
25 vous a dit « pourquoi vous achetez pas Guay? »

1 R. Bien, je pense pas que personne d'autre que nous
2 autres pouvait avoir des idées aussi farfelues que
3 ça, d'après moi, là.

4 Q. **[4]** Bon. Vous l'appellez « farfelue », là, mais
5 c'était quand même...

6 R. Comme vous dites...

7 Q. **[5]** ... il y a eu un projet qui... qui a été monté
8 pour ça.

9 R. Bien, vous dites « la souris achète l'éléphant »,
10 là, c'est... c'est vrai, c'est vraiment la photo,
11 là.

12 Q. **[6]** Pouvez-vous nous dire, juste avant, là, qu'on
13 entre dans cette entreprise-là, vous nous avez
14 parlé hier que, lors de l'investissement du Fonds
15 en deux mille un (2001) au sein de Fortier
16 Transfert, il y a un administrateur qui est arrivé
17 avec le Fonds, monsieur Jacques Grégoire.

18 R. Oui.

19 Q. **[7]** O.K. Est-ce que monsieur Grégoire est
20 toujours... En fait, c'est quoi son rôle chez
21 Fortier Transfert monsieur Grégoire?

22 R. C'est quoi son rôle? C'est de vérifier les chiffres
23 d'après moi puis regarder les rendements.

24 Q. **[8]** Bon. Il n'est pas là au jour le jour dans...
25 dans l'entreprise.

- 1 R. Non, pas au jour le jour.
- 2 Q. **[9]** Il est tout simplement administrateur.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[10]** Est-ce que vous tenez des conseils
5 d'administration sur une base...
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[11]** ... semestriel, régulière?
- 8 R. Je pourrais pas vous dire à quelle base, mais une
9 fois de temps en temps, il y avait... il y avait un
10 conseil d'administration, oui.
- 11 Q. **[12]** Et sur lequel il y a trois personnes qui s'y
12 retrouvent sur le conseil.
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[13]** Alors, je vous demande de les nommer là.
- 15 R. Yannick Payette, Louis-Pierre Lafortune puis
16 monsieur Grégoire.
- 17 Q. **[14]** O.K. En fait, ce à quoi je voulais vous
18 amener, c'est : quelle est sa position? Qu'est-ce
19 qu'il fait monsieur Grégoire sur votre conseil
20 d'administration au nom du... Je comprends qu'il
21 est pas là en son nom personnel, il est au nom du
22 Fonds. Alors, quel est le rôle du Fonds dans
23 l'entreprise Fortier Transfert? Est-ce qu'il prend
24 un rôle actif, prendre des décisions, proposer des
25 solutions d'affaires ou bien si c'est...

- 1 R. Non. Non. C'est un partenaire financier. Dans ma
2 tête, c'est un partenaire financier, il a trente
3 pour cent (30 %) des actions. Je pense pas que,
4 dans ma tête à moi, il peut décider grand-chose là.
5 C'est sûr que si on a des projets, on en parle, il
6 est actionnaire, mais ça... je pense que ça reste
7 là, là.
- 8 Q. **[15]** O.K. Un actionnaire relativement silencieux,
9 il vous accompagne dans l'entreprise.
- 10 R. Il nous accompagne, oui.
- 11 Q. **[16]** O.K. On va revenir maintenant à
12 l'entreprise... la... la transaction. Si je vous
13 propose - et vous me direz ce que vous pensez de
14 cette proposition-là - est-ce qu'il est possible
15 que ce soit Guay qui vous ait approché, qui ait
16 approché Fortier Transfert en premier, pour initier
17 des discussions d'affaires?
- 18 R. À ma connaissance, non.
- 19 Q. **[17]** Alors, l'idée est venue de vous. Alors, avant
20 d'aller voir puis cogner à la porte chez Guay, là,
21 puis dire « on veut vous acheter », vous êtes...
22 qu'est-ce que vous avez fait comme démarche chez
23 Fortier Transfert pour en arriver à faire
24 éventuellement une proposition à Guay?
- 25 R. Je sais pas comment ça s'est fait. Comme je vous ai

1 dit, on était comme un peu... pas en guerre là,
2 mais on était des réels... des vrais compétiteurs.
3 Je sais pas si on a lancé l'idée à un moment donné
4 « on va vous acheter. » Probablement qu'on avait...
5 surtout avant de lancer cette idée-là, on devait en
6 avoir parlé au Fonds, là, s'il était d'accord,
7 parce que c'est sûr que, encore là, on n'aurait pas
8 eu le financement, d'après moi, là. Ça aurait pas
9 été facile d'avoir le financement pour ça mais...
10 Je sais pas si on l'a appelé, Denis Gauvin ou... il
11 y a eu un contact à quelque part que... que je peux
12 pas vous dire, là.

13 Q. **[18]** Monsieur Gauvin, ça c'est un vice-président
14 qui est chez Guay?

15 R. Oui.

16 Q. **[19]** Je comprends qu'il va revenir plus loin dans
17 les conversations, mais au moment où vous pensez
18 approcher Guay et je... vous semblez pas être
19 certain des étapes, le processus que ça a suivi
20 avant de se rendre à faire une proposition. Je veux
21 dire, avez-vous monté... avez-vous fait un montage
22 financier avant d'aller voir Guay? Vous êtes-vous
23 assuré que vous étiez pour avoir du financement
24 avant d'aller voir Guay?

25 R. Je sais pas comment ça s'est fait parce qu'on...

1 avoir le financement sans savoir comment ça vaut
2 aussi, là, tu sais, il fallait avoir des
3 discussions, là, regarder... avant d'aller au
4 financement probablement qu'il aurait fallu... il
5 faut évaluer la compagnie puis... après ça, là on
6 va voir on est... si c'est possible de... de
7 l'acheter, là. Mais il a fallu voir les chiffres
8 avant, là.

9 Q. **[20]** Mais, au départ, l'idée d'acheter Guay, est-ce
10 qu'il est possible, envisageable pour seulement
11 Louis-Pierre Lafortune et Yannick Payette de le
12 faire sans... sans le Fonds? Aviez-vous les moyens,
13 vous avec monsieur Lafortune, d'acheter Guay?

14 R. Non.

15 Q. **[21]** O.K. Ça vous prenait absolument un appui
16 financier et le Fonds était déjà chez vous?

17 R. Oui.

18 Q. **[22]** Vous souvenez-vous d'en avoir parler avec le
19 Fonds, avec monsieur Grégoire?

20 R. Ah! il fallait parler de ces décisions-là, nos
21 idées, c'est certain. À toutes les entreprises
22 qu'on a achetées, on en a toujours parlé, là, s'il
23 était d'accord, il est actionnaire.

24 Q. **[23]** O.K. Je comprends que pour toutes les
25 entreprises que vous aviez achetées jusqu'à ce

1 moment-là, vous nous avez dit hier que ça avait pas
2 demandé de nouveaux capitaux dans l'entreprise?

3 R. Ça en a pas demandé mais il faut en parler quand
4 même, là, il est dans la compagnie.

5 Q. **[24]** Je comprends, mais pour aller acheter Guay, ça
6 prenait une injection de capital importante?

7 R. Oui.

8 Q. **[25]** O.K.

9 R. Oui, parce qu'on était pas des amis avec Guay, là.

10 Q. **[26]** Ça je comprends. Alors...

11 R. (Inaudible) financement là.

12 Q. **[27]** ... il fallait les acheter puis on parle de
13 dizaines et de dizaines de millions, à tout le
14 moins, là, à première vue, à ce moment-là?

15 R. Oui.

16 Q. **[28]** Aviez-vous une idée, avant même d'approcher le
17 Fonds, de la valeur de l'entreprise que vous
18 vouliez acheter?

19 R. Non. Bien... non.

20 Q. **[29]** Quand vous avez parlé de ça au Fonds : « On
21 veut acheter Guay, là », ça a été quoi la réaction
22 du Fonds? Puis là je dis « du Fonds » parce que ça
23 peut être monsieur Grégoire ou quelqu'un d'autre.
24 Alors, c'est quoi la réaction du Fonds quand vous
25 leur dites : « On veut acheter Guay »?

- 1 R. Bien, je sais pas si on a dit qu'on veut acheter
2 Guay, je veux dire, on pensait, voir si c'était
3 possible de le faire, si c'était envisageable, s'il
4 nous appuierait là-dedans, là, mais... Tu sais,
5 qu'on veut l'acheter, il fallait l'étudier avant,
6 pour voir si c'était viable.
- 7 Q. **[30]** Et est-ce que ça a été étudié afin de
8 déterminer si c'était viable comme transaction?
- 9 R. Ça a été étudié, certain.
- 10 Q. **[31]** O.K. Et, ultimement, est-ce que vous avez
11 obtenu des garanties ou des lettres d'intention du
12 Fonds à l'effet qu'il était pour accompagner dans
13 cette transaction-là?
- 14 R. Oui, on a eu des lettres d'intention.
- 15 Q. **[32]** Lettres d'intention. À quelle hauteur?
- 16 R. Ah... lettres d'intention c'est à peu près soixante
17 (60) à soixante-dix millions (70 M).
- 18 Q. **[33]** O.K. Vous avez obtenu une lettre... ça résume
19 un peu ce qu'on a fait auparavant, là, une lettre
20 d'intention, le Fonds était prêt à vous
21 accompagner, là on parle de démontrer un intérêt
22 jusqu'à soixante (60), soixante-dix millions (70 M)
23 d'injection chez Fortier Transfert pour acheter
24 Guay?
- 25 R. Je sais qu'on a... c'était dans ces eaux-là que

1 le... la valeur, là, de la compagnie. Est-ce que le
2 Fonds était au complet, la... je pense qu'il y
3 avait des... la banque était là-dedans pour un
4 certain fonds de roulement, là. C'est pas juste de
5 l'argent pour acheter la compagnie, là, il faut la
6 faire rouler après, là. Ça fait que je sais pas si
7 c'était soixante (60) le Fonds puis dix (10) la...
8 une banque.

9 Q. **[34]** Mais il y avait un montage financier...

10 R. Il y avait un montage financier, là, dans les
11 alentours de soixante-dix millions (70 M).

12 Q. **[35]** O.K.

13 (09:45:21)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[36]** Et c'est quoi votre apport?

16 R. Mon apport... en argent ou...

17 Q. **[37]** Oui.

18 R. On n'en avait pas, Madame.

19 Q. **[38]** O.K.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[39]** Alors, c'était une transaction que le Fonds
22 finançait... le Fonds et peut-être une banque, là,
23 allaient financer... annonçait son intention de
24 le financer au complet? Le Fonds achetait
25 l'entreprise Guay, c'est à peu près ça?

1 R. Bien... on peut dire ça. J'imagine que oui. Avec
2 qu'est-ce qu'on avait d'équité, j'imagine qu'on
3 devait avoir un certain pourcentage là-dedans. Mais
4 je sais pas si le Fonds investissait... il inves...
5 il prenait probablement plus de parts, mais il
6 devait avoir des débentures encore. Le montage
7 financé de tout ça, je sais pas comment c'était
8 fait, mais le Fonds peut pas être majoritaire,
9 d'après moi, dans une entreprise.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[40]** Écoutez, Monsieur Payette, là, quand vous êtes
12 rendu à acheter une compagnie et qu'il y a un
13 investissement de soixante millions (60 M) ou
14 soixante-dix millions (70 M), vous devez savoir à
15 peu près ce qui s'est fait puis vous devez savoir
16 un petit peu plus comment ça s'est passé. Puis vous
17 dites que vous avez étudié, aussi, la compagnie que
18 vous étiez pour acheter pour savoir combien ça
19 coûterait. Alors, est-ce que vous pourriez être un
20 petit peu plus précis dans vos réponses, s'il vous
21 plaît.

22 R. Oui, mais, Madame... Madame la Présidente, c'est
23 parce que c'est pas moi qui a fait ces
24 négociations-là. C'est dur pour moi d'expliquer...

25 Q. **[41]** Mais vous étiez partie à ça puis c'était votre

1 argent aussi. Alors, j'imagine que vous deviez
2 avoir un petit droit de regard et que vous deviez
3 regarder un peu ce qui se passait.

4 R. Aussi bizarre que ça peut l'être... que ça peut
5 paraître, j'étais pas là-dedans, Madame, j'ai...
6 c'est des affaires d'argent, j'ai jamais été. Moi,
7 par contre, qu'est-ce que j'ai... mon apport là-
8 dedans, c'est que j'ai évalué chaque machine.

9 Q. **[42]** Je comprends que vous, les questions d'argent,
10 ça ne vous intéressait pas...

11 R. Non...

12 Q. **[43]** ... c'est ce que vous dites?

13 R. Non, moi... exemple, la grue, une cinquante (50)
14 tonnes, je savais que ça valait deux cent mille
15 (200 000) puis qu'elle était en bonne condition,
16 puis bon, o.k., je l'ai évaluée, on passait à
17 l'autre machine. Il y avait trois cents (300)
18 machines je pense Guay, à ce moment-là, dans ces
19 alentours-là.

20 Q. **[44]** Alors, je comprends...

21 R. Cinq cents (500) morceaux d'équipement.

22 Q. **[45]** O.K. Alors, je comprends que votre
23 investissement à part l'investissement matériel, je
24 parle de votre investissement monétaire, le
25 rendement de votre argent à vous, ça ne vous

1 intéressait pas, ça?

2 R. Bien le rendement de mon argent, bien je le savais.

3 Q. **[46]** Quand vous achetez une autre compagnie...

4 R. Oui.

5 Q. **[47]** ... vous allez avoir du rendement, là?

6 R. Oui.

7 Q. **[48]** Ça ne vous intéressait pas, ça?

8 R. Bien ça m'intéressait pas, c'est sûr qu'il fallait
9 faire les paiements, là. Je pense qu'il y a pas
10 personne, là, le Fonds de solidarité aurait jamais
11 embarqué dans une chose comme ça s'il y avait pas
12 possibilité qu'on rembourse. À date on avait montré
13 qu'on était capable de rembourser nos dettes. Je
14 pense qu'on avait, ça faisait trois, quatre ans
15 qu'ils étaient avec nous le Fonds, bien je pense
16 qu'on avait fait nos preuves, puis ils nous
17 faisaient confiance.

18 Q. **[49]** Je ne parle pas du Fonds, je parle de vous.

19 L'argent ne vous intéressait pas, dites-vous?

20 R. Non. Moi, ça...

21 Q. **[50]** Merci.

22 (09:47:17)

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[51]** Alors, c'est ça vous êtes toujours le
25 président, l'actionnaire majoritaire chez Fortier

- 1 Transfert, vous vous préparez à faire une
2 transaction où on parle en tout cas autour de
3 soixante, soixante-dix millions (60-70 M) et vous
4 suivez pas du tout cette... vous suivez pas cette
5 transaction-là, qui négocie, pourquoi, qui offre
6 quoi, qu'est-ce que ça va nous coûter?
- 7 R. J'ai pas suivi ça tellement parce qu'on avait une
8 compagnie à rouler, Monsieur, j'avais quand même
9 cent vingt-cinq (125) grues sur la route.
- 10 Q. **[52]** Ça je comprends?
- 11 R. Je devais m'occuper de ces cent vingt-cinq (125)
12 grues-là.
- 13 Q. **[53]** Vous vous occupiez des machines, mais...
- 14 R. Des machines, des opérateurs, des clients...
- 15 Q. **[54]** ... vous occupiez-vous aussi...
- 16 R. ... des problèmes sur les chantiers, je n'étais pas
17 le côté finance, Monsieur.
- 18 Q. **[55]** Mais ça veut pas dire, vous le suiviez pas du
19 tout le côté finance?
- 20 R. Je dis pas du tout, à la fin de la journée des fois
21 on se parlait.
- 22 Q. **[56]** Oui?
- 23 R. Pour savoir, bon, je pense que oui le Fonds est
24 peut-être intéressé, là, ils sont après regarder
25 les papiers, les bilans, voir si c'est viable, mais

1 tu sais, j'avais des bribes, mais j'ai pas, tu
2 sais, moi ça marche, ça marche, si ça marche pas,
3 j'ai une compagnie pareille, puis je vis quand
4 même.

5 Q. **[57]** Je comprends, mais, là, faire opérer votre
6 compagnie, faire marcher des machines, vous dites
7 vous le faites souvent. On va laisser ce côté-là,
8 on va regarder quand même le fait que vous avez,
9 vous avez déjà une compagnie qui fonctionne bien,
10 dans laquelle le Fonds a investi chez Fortier
11 Transfert. Là, vous parlez d'acheter quelque chose
12 de beaucoup plus gros que vous puis on parle de
13 cinquante, soixante, soixante-dix millions de
14 dollars (50-60-70 M\$). À la fin de la journée, vous
15 vous assoyez avec votre associé Louis-Pierre, celui
16 qui contrôle tout. Parlez-vous de chiffres savoir
17 qui va mettre quel argent dans quoi?

18 R. Bien moi dans ma tête la majorité c'est le Fonds,
19 parce qu'on a pas d'argent, Monsieur.

20 Q. **[58]** Donc, la majorité c'est dans le Fonds. Le
21 Fonds va acheter?

22 R. Puis la banque.

23 Q. **[59]** Le Fonds va acheter, votre impression, à ce
24 moment-là, c'est que le Fonds qui va vous financer.
25 Mais est-ce que le Fonds va devenir actionnaire à

1 cent pour cent (100 %) de chez Guay ou il va rester
2 à trente pour cent (30 %) comme il l'est chez
3 Fortier Transfert?

4 R. Bien j'ai jamais vu le Fonds à cent pour cent
5 (100 %) dans une compagnie. Je pense pas que c'est
6 possible. Je pense qu'ils veulent une participation
7 à cinquante pour cent (50 %). Si ce n'est pas
8 quarante-neuf (49).

9 Q. **[60]** Où vous prenez ces chiffres-là, cinquante
10 (50), quarante-neuf (49), c'est quelqu'un qui vous
11 en a parlé, monsieur Grégoire?

12 R. Bien moi je pense que le Fonds ne peut pas être
13 majoritaire dans une compagnie, je pense.

14 Q. **[61]** O.K.

15 R. Donc, on emprunte tout l'argent, mais, là, c'est
16 comme je vous dis, je sais pas s'il y avait un plan
17 pour la banque, parce que ça s'est jamais réalisé,
18 il faut le dire ça aussi, là.

19 Q. **[62]** Oui?

20 R. Ça s'est jamais réalisé. Je pense qu'il y avait un
21 plan pour la banque, et un plan pour le Fonds, puis
22 ça devait être des débentures peut-être le Fonds
23 parce qu'il devait prendre cinquante pour cent
24 (50 %) de la compagnie.

25 Q. **[63]** Ça a duré combien de temps les tractations

1 entre Fortier Transfert et Guay?

2 R. Ça a été assez long.

3 Q. **[64]** Assez long, ça nous donne pas, on le sait,
4 regardez, on a le contrat d'achat, là, qui...
5 l'offre d'achat qui va être faite éventuellement
6 quand Guay va offrir d'acheter Fortier Transfert,
7 le vingt-cinq (25) septembre deux mille quatre
8 (2004), on la produira tout à l'heure et la
9 transaction se fait le trois (3) octobre deux mille
10 quatre (2004). Ça c'est la réalisation de la
11 transaction. Quand est-ce qu'elle a... que ces
12 discussions-là ont commencé?

13 R. Les discussions pour que Guay m'achète?

14 Q. **[65]** Les discussions où vous avez commencé par
15 vouloir acheter Guay, ça a-tu pris un mois, deux
16 mois, douze mois, deux ans?

17 R. Non, ça a dû prendre... Il faut dire que le temps
18 va vite, mais moi je pense à... peut-être près d'un
19 an d'après moi qu'on a perdu là-dedans.

20 Q. **[66]** Près d'un an. Alors, je comprends et, là, on
21 va regarder, là, quand vient le temps de faire ces
22 discussions-là, qui négocie au nom de Fortier
23 Transfert? C'est pas vous?

24 R. Je pense que le... c'est pas sûr moi j'ai pas fait
25 partie bien bien des discussions, mais d'après moi

1 c'est Louis-Pierre Lafortune, puis probablement
2 Jacques, là.

3 Q. **[67]** Mais pourquoi vous dites probablement Louis-
4 Pierre, avez-vous engagé un négociateur?

5 R. Non.

6 Q. **[68]** Bon, si vous avez pas engagé de négociateur
7 puis c'est pas vous, qui est-ce qui parle au nom de
8 Fortier?

9 R. Bien c'est Jacques Grégoire et Louis-Pierre
10 Lafortune.

11 Q. **[69]** O.K. Alors, Jacques Grégoire au nom du Fonds
12 est-ce qu'il a eu un rôle de décideur au nom de
13 Fortier Transfert? Est-ce qu'il prenait des
14 décisions au nom de Fortier Transfert monsieur
15 Grégoire?

16 R. Il pouvait pas prendre des décisions pour nous
17 autres, mais on était ensemble, on les prenait
18 ensemble d'après moi.

19 Q. **[70]** O.K. Alors, à la table des négociations sur
20 cette transaction-là qui était le négociateur si on
21 dit que c'est pas monsieur Grégoire, même s'il est
22 présent, il reste monsieur Lafortune?

23 R. Bien monsieur Lafortune, j'imagine monsieur
24 Lafortune et monsieur Grégoire.

25 Q. **[71]** O.K.

1 R. Ils devaient être ensemble.

2 Q. **[72]** Monsieur Lafortune il est-tu autorisé à
3 prendre des décisions en votre nom, au nom de
4 Fortier Transfert sans vous en parler?

5 R. J'ai tout le temps fait confiance à Louis-Pierre.

6 Q. **[73]** Toujours fait confiance, ça fait que vous
7 allez endosser les décisions que Louis-Pierre va
8 prendre?

9 R. Je vivais avec.

10 Q. **[74]** O.K. Maintenant, monsieur Grégoire, lui, il
11 est pas autorisé à prendre des décisions au nom de
12 Louis-Pierre Lafortune et Yannick Payette, qui
13 représentent quand même les soixante-dix pour cent
14 (70%) de l'actionnariat de Fortier Transfert?
15 Monsieur Grégoire peux-tu prendre une décision à la
16 table de...

17 R. Non, il peut pas prendre la décision, Monsieur
18 Grégoire, non.

19 Q. **[75]** Donc, à la table des négociations, ce qui
20 reste, c'est monsieur Lafortune?

21 R. Il peut pas prendre de décisions, mais c'est lui
22 qui a l'argent, il peut avoir un petit droit de
23 regard, là.

24 Q. **[76]** Oui. O.K. Alors ces négociations-là vont
25 fonctionner, vont marcher pendant un bout de temps

1 et on le sait, à la fin, c'est l'inverse qui s'est
2 produit. Ce n'est pas Fortier Transfert qui a
3 acheté Guay, c'est Guay qui a acheté Fortier
4 Transfert. Comment... quand est-ce que ça vire de
5 bord ça? Qu'est-ce qui se passe pour que ça vire de
6 bord?

7 R. Qu'est-ce qui est arrivé, c'est que là, ça n'a pas
8 réussi, on n'a pas réussi à l'acheter. Il demandait
9 plus d'argent, là, il avait investi dans des grues
10 de plus, en tout cas, on était... on pouvait pas
11 justifier un plus gros montant que le montant qu'on
12 avait établi au départ, là, puis lui, il en voulait
13 plus, monsieur Baronet puis on pouvait pas. Ça fait
14 que les... les négociations ont arrêté. Après,
15 qu'est-ce qu'on a voulu faire c'est...

16 Q. [77] On n'ira pas après tout de suite, on va juste
17 rester là. Alors, puis là, vous venez d'introduire
18 monsieur Baronet, monsieur Baronet c'est le
19 propriétaire directeur général président de chez
20 Guay, ça?

21 R. Oui.

22 Q. [78] O.K. Monsieur Guay... monsieur Baronet est-ce
23 qu'il est présent à la table de négociations?

24 R. Comme je vous dis, moi j'ai pas toujours été là,
25 mais je sais qu'à la dernière journée que c'était

1 comme dans notre tête, on s'en allait là pour
2 signer les papiers puis l'acheter, monsieur Baronet
3 était là puis c'est... c'était plus une question de
4 négociations, c'était fini dans notre tête. Mais
5 lui, il est arrivé puis il voulait plus d'argent.

6 Q. **[79]** O.K. Mais je vous ai pas demandé... ça, vous
7 dites, la pierre d'achoppement c'est le montant...

8 R. Oui.

9 Q. **[80]** ... c'est ce qui a pas fonctionné, là, vous
10 aviez une lettre d'intention soixante (60),
11 soixante-dix millions (70 M), c'est sur le montant
12 de la vente que vous vous êtes pas enten... le
13 montant de l'achat que vous vous êtes pas entendus?

14 R. On s'est pas entendu.

15 Q. **[81]** Qui négocie pour Guay, pendant ces
16 tractations-là qui ont amené un refus à la fin?

17 R. À la fin, c'est monsieur Baronet.

18 Q. **[82]** À la fin, mais...

19 R. C'était à lui la compagnie.

20 Q. **[83]** ... pendant les tractations, est-ce que vous
21 avez toujours, est-ce que Fortier Transfert a fait
22 affaire uniquement avec monsieur Baronet?

23 R. Pas uniquement avec monsieur Baronet, non.

24 Q. **[84]** Qui d'autre était présent à la table des
25 négociations pour monsieur Baronet?

- 1 R. Bien, monsieur Gauvin.
- 2 Q. **[85]** Monsieur Gauvin qui est... qui a quel titre?
- 3 R. Il est vice-président.
- 4 Q. **[86]** Chez Guay. Alors, monsieur Baronet, des fois,
5 est accompagné vous dites de monsieur Gauvin?
- 6 R. Oui, parce que c'est vraiment son homme de
7 confiance.
- 8 Q. **[87]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres personnes dans
9 la transaction?
- 10 R. Il y a une autre personne mais qui est pas vraiment
11 dans la transaction, mais qui était là à
12 l'occasion, c'est Denis Vincent.
- 13 Q. **[88]** C'est qui ça Denis Vincent?
- 14 R. Un ami de monsieur Baronet.
- 15 Q. **[89]** O.K. C'est un ami de monsieur Baronet. Le
16 saviez-vous, tu sais, la première fois que vous
17 arrivez à la table de négociations, vous connaissez
18 déjà monsieur Baronet, monsieur Guay... monsieur
19 Gauvin puis là, il y a un nouveau personnage. Vous,
20 le connaissiez-vous cet... ce... monsieur Vincent?
- 21 R. Premièrement, je vais vous reprendre, là, je n'ai
22 pas été à la table de négociations. Quand je l'ai
23 vu, c'était plutôt dans un souper, admettons, après
24 les négociations.
- 25 Q. **[90]** Après les négoci...

- 1 R. Parce que je n'étais pas là.
- 2 Q. **[91]** Vous, vous l'avez jamais vu à la table des
3 négociations?
- 4 R. Je ne l'ai jamais vu négocier.
- 5 Q. **[92]** O.K.
- 6 R. On peut pas dire qu'il a négocié, là.
- 7 Q. **[93]** Votre associé, collègue, ami Louis-Pierre
8 Lafortune vous faisait des comptes rendus sur les
9 journées de négociations?
- 10 R. Ça m'intéressait pas vraiment.
- 11 Q. **[94]** Ça vous intéressait pas? Vous parliez
12 d'acheter une entreprise pour soixante (60),
13 soixante-dix millions (70 M) puis ça vous intéresse
14 pas ces négociations-là, savoir?
- 15 R. Je veux le résultat final, c'est tout là.
- 16 Q. **[95]** O.K.
- 17 R. On veut l'acheter, on l'achète ou on l'achète pas.
- 18 Q. **[96]** Vous donnez...
- 19 R. Comment que ça a négocié, ça peut négocier, ça a
20 négocié près d'un an, Monsieur, là.
- 21 Q. **[97]** Je comprends.
- 22 R. Puis moi, j'ai une compagnie à faire vivre.
- 23 Q. **[98]** Oui, oui, vous l'avez dit.
- 24 R. À faire des paiements.
- 25 Q. **[99]** Vous vous occupez des machines...

1 R. Ça fait que je m'occupe de ça à cent pour cent
2 (100%) puis...

3 Q. **[100]** Vous l'avez dit que vous vous occupez des
4 machines.

5 R. ... puis c'était ça qui était important, je
6 commencerai pas à perdre qu'est-ce que je j'ai
7 parce qu'il faut négocier avec...

8 (09:56:36)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[101]** Donc, ça devait vous intéresser de savoir
11 qu'est-ce qui arrivait dans la transaction?

12 R. Bien Madame, ça m'intéressait dans la mesure que ça
13 va-tu marcher ou ça marchera pas, là, c'est tout,
14 là.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[102]** Puis le soir...

17 R. On n'est pas rendu là.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[103]** Ça fait que quand monsieur Lafortune vous en
20 parlait, vous dites: « Laisse faire ça m'intéresse
21 pas »?

22 R. Bien il m'en parlait pas beaucoup, honnêtement.

23 Q. **[104]** Il vous en parlait un peu? Alors qu'est-ce
24 qu'il vous disait?

25 R. Bien ce qu'il me disait: « Ça s'en vient, on va

1 l'avoir, on est après évaluer » parce que là, il
2 faut dire que je pense qu'il fallait tout qu'il
3 rentre dans les... les chiffres de Guay, il fallait
4 les évaluer. À ce moment-là, Guay, qu'est-ce que je
5 me souviens, c'est que ça faisait pas d'argent.
6 C'était ça notre problème, financer quelque chose
7 qui ne fait pas d'argent. Monsieur Baronet, il
8 avait pas besoin de faire de l'argent. C'était à
9 lui la compagnie. Nous, en achetant ça, on avait
10 beaucoup de dettes, fallait... fallait être capable
11 de rentabiliser ça, fallait trouver des idées.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[105]** On voit que vous la suivez de proche la
14 transaction, vous avez une bonne idée des affaires,
15 vous le savez que vous autres, vous devez faire des
16 revenus pour faire vos paiements à tous les mois...

17 R. Bien...

18 Q. **[106]** ... vous savez que chez Guay, l'affaire est
19 plus stable, vous dites qu'ils avaient moins de
20 revenus à ce moment-là puis qu'ils faisaient pas
21 d'argent. Vous suiviez la transaction puis les
22 affaires?

23 R. Bien c'est les grandes lignes, ça, Monsieur, là.

24 Q. **[107]** O.K. Les grandes lignes...

25 R. Je savais pourquoi que ça accrochait, là.

1 Q. **[108]** Un matin, Louis-Pierre n'est pas au bureau,
2 il s'en va négocier encore une journée chez les
3 comptables, les avocats puis négocier avec monsieur
4 Baronet pour la valeur de l'achat. Le soir, quand
5 il revient, vous lui demandez pas: « Puis? Qu'est-
6 ce qui se passe? Qu'est-ce qu'ils veulent? Combien
7 qu'on offre? »

8 R. Premièrement, Monsieur, je vais vous expliquer
9 comment ça s'est passé, là, comme il faut, là,
10 parce là, vous me posez beaucoup de questions là-
11 dessus, là. Les négociations, j'ai pas été à la
12 semaine longue à des négociations, là, ça a duré un
13 an puis peut-être dans un an, il y en a pas eu tant
14 que ça des négociations. Il voulait pas nous voir
15 monsieur Baronet. Puis il ne voulait pas nous
16 vendre, là. On se comprend, là, on forçait à
17 vouloir le rencontrer, plus que d'autre chose. Il
18 n'y a pas eu beaucoup de négociations, là. Tu sais,
19 il ne faut pas dire qu'on était à plein temps là-
20 dessus, là. On avait une compagnie à rouler, là. Tu
21 sais...

22 Q. **[109]** O.K. Alors...

23 R. À un moment donné, là...

24 Q. **[110]** Une compagnie à rouler. Est-ce que, à un
25 moment donné, vous dites « je ne suis pas allé aux

1 négociations », monsieur Lafortune, est-ce qu'il
2 vous dit, à un moment donné, « il y a un nouveau
3 joueur qui est arrivé à la table des négociations,
4 Denis Vincent »?

5 R. Non.

6 Q. **[111]** Monsieur Lafortune, est-ce qu'il connaissait
7 monsieur Vincent avant cette transaction-là qui va
8 se faire plus tard?

9 R. Je ne peux pas vous dire.

10 Q. **[112]** Lui avez-vous demandé? La première fois qu'il
11 vous a parlé de monsieur Vincent, il arrive dans la
12 transaction, c'est qui? Il représente qui?

13 R. Je ne pourrais pas vous répondre, Monsieur. Désolé,
14 je ne sais pas quoi vous répondre. Je l'ai vu, moi.
15 Je le sais, je l'ai vu mais dans un restaurant.

16 Q. **[113]** Après?

17 R. C'est tout, là, c'était un ami. C'était une
18 personne qui faisait confiance à monsieur Baronnet.

19 Q. **[114]** Monsieur Baronnet, il faisait confiance?

20 R. Oui.

21 Q. **[115]** Est-ce que c'était, monsieur Vincent, est-ce
22 qu'il avait, est-ce qu'il représentait... vous
23 dites qu'il représentait monsieur Baronnet? Est-ce
24 qu'il le représentait, il l'aidait?

25 R. Je ne sais pas si c'était un représentant officiel,

1 là, mais... il était là.

2 Q. **[116]** Est-ce qu'il représentait le Fonds de
3 solidarité, monsieur Vincent?

4 R. Bien, je ne penserais pas, là.

5 Q. **[117]** Vous ne pensez pas? Est-ce que ça a déjà été
6 éclairci avec monsieur Vincent, quand il est à la
7 table de négociations : « Qui êtes-vous? Qui
8 représentez-vous? Qu'est-ce que vous faites ici? »

9 R. Moi je ne l'ai jamais fait.

10 Q. **[118]** O.K. Est-ce que monsieur Lafortune l'a fait?

11 R. Je ne peux pas vous dire, Monsieur, je suis désolé.
12 Je ne peux pas vous dire.

13 Q. **[119]** Avez-vous eu cette discussion-là avec
14 monsieur Lafortune, de lui demander c'est qui ce
15 Denis Vincent, qu'est-ce qu'il fait dans cette
16 transaction-là?

17 R. Moi, qu'est-ce que j'ai su c'est que c'était un ami
18 de monsieur Baronnet, puis qu'il venait aux
19 négociations, là, tu sais... et je pense qu'il
20 faisait des affaires avec monsieur Baronnet. Il
21 regardait les intérêts de monsieur Baronnet.

22 Q. **[120]** Donc, il était là pour représenter, d'après
23 vous, il était là pour représenter les intérêts de
24 monsieur Baronnet?

25 R. Oui.

1 Q. **[121]** On va juste continuer sur cette transaction-
2 là. À un moment donné, bon, vous avez une lettre
3 d'intention du Fonds, qui totalise en tout cas une
4 somme globale autour de soixante (60 M\$), soixante-
5 dix millions (70 M\$), où le Fonds est prêt, dit
6 qu'il est prêt à s'engager, ou est intéressé à
7 continuer les discussions sur cette base-là. Ça a
8 duré, vous avez mis ça pendant à peu près un an,
9 ces discussions-là, avec le Fonds?

10 R. Moi je pense que...

11 Q. **[122]** Avec Guay, excusez-moi.

12 R. Ça a duré longtemps.

13 Q. **[123]** Oui?

14 R. Ça a duré longtemps, oui.

15 Q. **[124]** Qui a mis fin à cette négociation-là? Et là,
16 je parle uniquement de la possibilité que Fortier
17 achète Guay.

18 R. Monsieur Baronnet.

19 Q. **[125]** Monsieur Baronnet? Et à quel moment monsieur
20 Baronnet met fin à cette discussion-là?

21 R. À quel moment monsieur Baronnet... Bien, à quel
22 moment, c'est à la fin, fin, fin, quand on était
23 prêts, tout était rassemblé, puis il a dit, c'est
24 lui qui a mis fin parce qu'il voulait plus
25 d'argent.

- 1 Q. **[126]** O.K. À la fin, fin, fin, quand tout est
2 rassemblé, voulez-vous dire au moment où Guay va
3 acheter Fortier? C'est parce que, il y a d'abord,
4 il y a la proposition que Fortier achète Guay. À la
5 fin, il va y avoir une proposition que Guay achète
6 Fortier, puis celle-là va être acceptée. Est-ce que
7 tout ça, ça se fait en dedans d'une semaine, ou il
8 s'est écoulé un peu de temps?
- 9 R. Bien non, bien non, bien non. Il s'est écoulé du
10 temps, Monsieur, là.
- 11 Q. **[127]** Alors, dites-nous quand est-ce que, à quel
12 moment, si vous êtes capable de nous dire la
13 saison, l'année, le mois, où l'offre que Fortier
14 faisait à Guay de les acheter a pris fin?
- 15 R. L'offre que Fortier a faite a Guay a pris fin... si
16 j'ai vendu en deux mille quatre (2004), j'imagine
17 que ça a dû être six mois avant, à peu près.
- 18 Q. **[128]** À peu près six mois?
- 19 R. Parce que, entre-temps, j'ai... bien, j'ai, on a
20 acheté une autre compagnie.
- 21 Q. **[129]** Qui était Inter?
- 22 R. Parce que nous, on a dit, on ne peut plus acheter
23 Guay, il faut continuer notre progression, et on a
24 acheté une autre compagnie sur la Rive-Sud qui
25 s'appelait Inter-Provincial.

- 1 Q. **[130]** Inter-Provincial de monsieur Masson.
- 2 R. Ça fait que le laps de temps qu'on a négocié avec
3 Inter-Provincial, bon, je ne sais pas, c'est entre
4 six mois puis un an là aussi. J'imagine qu'on a...
5 Là, il a vu qu'on a acheté Inter-Provincial, puis
6 après ça, il a voulu s'associer.
- 7 Q. **[131]** O.K. Alors, vous voyez, on a une troisième
8 possibilité. La première possibilité, c'est que
9 vous, Fortier veut acheter Guay. À un moment donné,
10 on met fin à ça. Ensuite, il va y avoir des
11 discussions d'association entre Guay et Fortier.
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[132]** Puis la troisième proposition, celle qui va
14 être acceptée, c'est l'achat de Guay, Guay achète
15 Fortier?
- 16 R. C'est bien ça.
- 17 Q. **[133]** O.K. Alors, on essaie de les situer dans le
18 temps. Vous dites, les possibilités d'association
19 ont commencé après l'achat d'Inter-Provincial?
- 20 R. D'après moi, c'est après.
- 21 Q. **[134]** Après? Êtes-vous capable de situer l'achat
22 d'Inter-Provincial dans le temps?
- 23 R. Pas longtemps avant que Guay m'achète.
- 24 Q. **[135]** O.K. On sait que Guay a acheté Fortier en
25 octobre. Si je vous propose que Fortier a acheté

1 Inter au mois de juillet deux mille quatre (2004),
2 trois, quatre mois avant que Guay vous achète, est-
3 ce que c'est un délai qui vous apparaît correct?

4 R. Vous dites qu'on a acheté trois, quatre mois avant?

5 Q. **[136]** Oui. Inter-Provincial, à l'été deux mille
6 quatre (2004)?

7 R. Oui, ça peut avoir du sens, oui.

8 Q. **[137]** O.K. À ce moment-là, les discussions où
9 Fortier voulait acheter Guay étaient déjà terminées
10 quand vous êtes allé acheter Inter-Provincial?

11 R. Oui, c'était fini.

12 Q. **[138]** O.K. Résumez-nous, rapidement, mais quand
13 même qu'est-ce qui s'est passé au niveau de la...
14 quelle était cette possibilité-là de fusion ou
15 d'association Guay et Fortier?

16 R. Bien, là on a voulu l'acheter, ça a pas fonctionné.
17 Je pense... je sais pas si c'est monsieur Baronet
18 qui m'a appelé ou Denis Gauvin, là, il dit : « On
19 va essayer de s'associer, de déterminer le
20 pourcentage de chaque compagnie dans la nouvelle
21 association. »

22 Q. **[139]** Vous dites que ces discussions-là sont venues
23 de chez Guay, la possibilité de s'associer?

24 R. Oui.

25 Q. **[140]** O.K.

- 1 R. À ma connaissance.
- 2 Q. **[141]** De sorte que même si monsieur Guay est pas
3 intéressé à...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Monsieur Baronet.
- 6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Oui, excusez-moi, Madame la Présidente.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[142]** Si monsieur Baronet... et c'est Jean-Marc
10 Baronet, hein, son prénom?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[143]** Même si monsieur Baronet n'est pas intéressé
13 à se laisser acheter il est encore intéressé à
14 continuer des discussions d'affaires avec Fortier?
- 15 R. Oui, parce qu'on a toujours le même problème, là.
- 16 Q. **[144]** O.K. Et ça c'est au moment où vous allez
17 acheter Inter-Provincial, que lui aussi voulait
18 acheter?
- 19 R. Ça peut avoir fait un élément déclencheur.
- 20 Q. **[145]** Qu'est-ce qui a pas fonctionné dans les
21 discussions d'association? Pourquoi ça a pas marché
22 l'association?
- 23 R. Bien, je pense qu'il avait pas vraiment la volonté
24 de s'associer avec nous autres.
- 25 Q. **[146]** O.K. Il avait la volonté d'en parler mais pas

1 nécessairement de la réaliser ou c'est une question
2 de chiffre?

3 R. Je pense que ça lui a permis de nous évaluer, de
4 s'associer.

5 Q. **[147]** Alors, vous parlez d'évaluer, est-ce qu'à un
6 moment donné il y a eu des évaluations formelles,
7 faites par des entreprises spécialisées, des deux
8 entreprises, la vôtre et celle de monsieur Guay?

9 R. C'est la machinerie... non, il y a pas eu d'autres
10 personnes.

11 Q. **[148]** Il y a pas eu Pricewaterhouse, Samson Bélair
12 qui a pas fait une évaluation...

13 R. Ah...

14 Q. **[149]** Pricewaterhouse?

15 R. Bien, Pricewaterhouse, il a pris nos évaluations,
16 que j'avais faites, des machines avec...
17 conjointement avec monsieur Lapointe chez Guay. Je
18 pense, là. Mais après ça il y a d'autres chiffres,
19 j'imagine, là, il y a pas juste ça, là, mais...
20 Oui, Pricewaterhouse, je pense c'est du monde qui
21 travaillait pour monsieur Baronet.

22 Q. **[150]** O.K. Et il y a eu une évaluation formelle de
23 votre entreprise faite... êtes-vous capable de la
24 situer dans le temps, est-ce que c'est pendant les
25 discussions où vous vouliez acheter Guay, pendant

- 1 les discussions où il y a une association ou si
2 c'est au moment où c'est Guay qui va vous acheter?
3 À quelle période on fait cette évaluation-là? Si je
4 vous suggère que c'est dans la période où vous
5 parlez de vous associer qu'il y a eu des
6 évaluations formelles?
- 7 R. Oui, bien... c'est quand ils ont fait ça,
8 Pricewaterhouse? Ça doit être juste avant qu'il
9 m'achète, trois, quatre mois avant, j'imagine.
- 10 Q. **[151]** O.K. Et vous êtes toujours en négociation à
11 ce moment-là pour... pour qu'il vous achète ou pour
12 vous associer avec lui?
- 13 R. Qu'il... que je l'achète, c'est fini. Et qu'on...
14 pour s'associer. C'était pour...
- 15 Q. **[152]** S'associer.
- 16 R. ... s'associer, d'après moi.
- 17 Q. **[153]** Donc, on évalue les deux entreprises, on va
18 les faire évaluer par un évaluateur indépendant,
19 Pricewaterhouse?
- 20 R. Oui. Oui, c'est ça.
- 21 Q. **[154]** On nous arrive avec des chiffres pour les
22 deux entreprises et à ce moment-là on peut parler
23 de s'associer. Vous souvenez-vous c'était quoi, et
24 on terminera avec ça, les valeurs qui étaient
25 attribuées au moment de cette évaluation-là, faite

1 par Pricewaterhouse, pour Fortier Transfert?

2 R. Aucune idée.

3 Q. **[155]** Pour Guay?

4 R. Je peux pas vous dire. J'ai pas suivi ça bin, bin
5 (sic) parce que je le croyais pas bin, bin (sic),
6 ça.

7 Q. **[156]** Bon. Qu'est-ce qui arrive pour qu'on finisse
8 avec une transaction où c'est Guay qui va vous
9 acheter? Qu'est-ce qui arrive, là, les... les
10 déci... les discussions d'association, ça se
11 termine?

12 R. Ça se termine, là, on s'entend pas. Encore une
13 fois.

14 Q. **[157]** Vous vous entendez pas. Et savez-vous sur
15 quoi vous vous entendez pas, parce que vous dites
16 que c'est monsieur Guay, quand même, qui a initié
17 les discussions d'association, alors sur quoi vous
18 vous entendez pas pour que ça... pour que ça
19 achoppe? Les valeurs, les pourcentages?

20 R. Oui, ça doit être ça, les pourcentages puis les
21 valeurs, là.

22 Q. **[158]** O.K. Et vous dites toujours : « Ça doit être
23 ça », c'est parce que vous le savez pas ou vous
24 vous...

25 R. Je le sais pas exactement, Monsieur, j'ai... je le

1 sais pas.

2 (10:08:50)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[159]** Vous êtes en train de nous dire, là, que vous
5 projetez d'acheter une compagnie, d'investir
6 soixante (60)... qui vaut soixante millions (60 M),
7 quelque chose comme ça, ça achoppe puis vous savez
8 pas pourquoi?

9 R. Quand on l'a achetée... je sais pourquoi, quand on
10 voulait l'acheter, je sais pourquoi, Madame la
11 Présidente.

12 Q. **[160]** Mais quand achoppe, là, puis que ça marche
13 pas, là...

14 R. Quand ça marche pas pour l'association?

15 Q. **[161]** Oui.

16 R. C'est que ça a été mal é... il accepte pas, je
17 pense, l'évaluation de Pricewaterhouse, monsieur
18 Baronet, j'imagine. C'est... lui, il en veut plus
19 encore, puis il avait pas le vouloir de le faire.

20 Q. **[162]** O.K.

21 R. Ça fait qu'en partant, là, lui je pense après tout
22 avoir vu ça...

23 Q. **[163]** O.K.

24 R. ... c'est que je crois qu'il voulait avoir notre
25 valeur pour nous acheter après.

- 1 Q. **[164]** O.K. Ah, bon, voilà?
- 2 R. C'est un fin renard, ce monsieur-là.
- 3 Q. **[165]** Bon, alors, c'est ce qu'on veut savoir.
- 4 Alors, là, donc, ça ne fonctionne pas, vous ne
- 5 pouvez pas l'acheter, il y a un tournant, c'est
- 6 plutôt lui qui, c'est-à-dire qu'on parle de
- 7 s'associer?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[166]** Puis après ça c'est plutôt lui qui parle de
- 10 vous acheter?
- 11 R. C'est ça.
- 12 Q. **[167]** Là, vous êtes au courant, là. Pouvez-vous
- 13 nous expliquer comment ça a fonctionné, tout ce
- 14 processus-là?
- 15 R. De mon achat?
- 16 Q. **[168]** Oui? De votre achat, toute la transaction,
- 17 oui?
- 18 R. Toute la transaction, bien il m'a appelé au mois de
- 19 septembre, un matin, c'est Denis Gauvin qui m'a
- 20 appelé, puis il m'a dit vous avez essayé de nous
- 21 acheter, on a essayé de s'associer, ça a pas
- 22 fonctionné encore. Là, la seule autre solution
- 23 c'est qu'il faudrait essayer de t'acheter. T'es-tu
- 24 intéressé à vendre? Là, j'ai dit : « On peut en
- 25 discuter. »

1 Puis, on savait vraiment les évaluations de
2 chaque compagnie, là, à ce moment-là, on avait pas
3 mal joué là-dedans. Puis j'ai dit qu'on était pour,
4 j'étais ouvert à ça, puis qu'on pouvait discuter.
5 Il avait pas beaucoup de temps parce que lui
6 c'était sa fin d'année et il fallait qu'il achète
7 la compagnie avant octobre. Il nous restait un
8 mois.

9 Q. **[169]** Comment, pouvez-vous nous expliquer que c'est
10 vous qu'il a appelé?

11 R. Comment que je peux expliquer que c'est...

12 Q. **[170]** Oui, comment ça se fait que c'est vous qu'il
13 a appelé, alors que vous nous dites que depuis le
14 début vous vous intéressez pas à ça?

15 R. Lui, il fait affaire avec des présidents, monsieur
16 Baronet.

17 Q. **[171]** Donc, c'est vous qu'il a appelé?

18 R. Mais c'est pas monsieur Baronet qui m'a appelé,
19 c'est Denis Gauvin.

20 Q. **[172]** Denis Gauvin, c'est ce que vous dites. Et pas
21 monsieur Lafortune, c'est vous?

22 R. Non, non, parce qu'il pensait peut-être que j'étais
23 majoritaire là-dedans ou il avait vu que j'étais
24 majoritaire je pense. J'étais peut-être plus
25 décisionnel.

1 Q. [173] O.K. Et, là, qu'est-ce qui se passe à partir
2 de là?

3 R. À partir de là, je pense qu'on se rassit avec le
4 Fonds, puis on regarde si on devrait vendre, puis
5 si qu'est-ce qu'on en pense, qu'est-ce que, tu
6 sais, si ça serait une bonne affaire, je pense que
7 personne était d'accord. C'est je pense que c'est
8 plus moi qui ai décidé, là.

9 Q. [174] Pourquoi vous vous assoyez avec le Fonds?

10 R. Bien voir qu'est-ce qu'il en pense, c'est un
11 partenaire pareil, il est actionnaire, puis je veux
12 savoir qu'est-ce qu'il en pense. Tu sais, ils nous
13 avaient quand même fait un vote de confiance je
14 pense pour l'acheter, je suis après dire que je
15 veux vendre. C'est sûr que peut-être ils sont
16 déçus. Puis je veux leur expliquer ma façon de
17 penser que...

18 Q. [175] Qui était laquelle?

19 R. Que je suis tanné de me battre contre eux autres,
20 contre Guay.

21 Q. [176] Alors, c'est la première fois, là, qu'on
22 entend que vous vous battez contre Guay?

23 R. Non, je l'ai dit, il y avait comme une guerre, je
24 voulais avoir...

25 Q. [177] Oui, c'est vrai, vous avez dit que c'était

1 pas au beau fixe.

2 R. Oui, je voulais avoir une job, des jobs j'étais pas
3 capable, j'avais pas de grutiers, je manquais de
4 machines. Là, à un moment donné, il fallait, il y a
5 un des deux qui s'éteint, là. Il y avait pas
6 d'autre solution.

7 Q. [178] C'est avec qui la guerre?

8 R. Bien c'était... la guerre c'est les grutiers aussi
9 on avait pas de grutier, quand même j'achetais une
10 grue, j'étais plus capable d'avoir de grutier, ça
11 fait que j'étais plus capable d'avoir de marché.
12 Pour solliciter un grutier, il fallait se mettre à
13 genoux, c'est pas drôle, là.

14 Q. [179] Mais avec qui vous vous entendiez pas chez
15 Guay?

16 R. Bien je m'entendais pas avec personne. C'était mon
17 compétiteur. Il m'aimait pas, je l'aimais pas.

18 Q. [180] Alors, donc, expliquez-nous cette
19 transaction-là, comment s'est-elle faite, c'est ce
20 que vous voulez savoir?

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [181] Comment s'est-elle faite?

25 R. Comment s'est-elle faite, vu qu'on savait les

1 montants maintenant, je pense que la négociation
2 s'est fait plus rapidement, il fallait qu'elle se
3 fasse plus rapidement.

4 Q. **[182]** Alors, à combien vous avait-on évalué?

5 R. Qu'est-ce que... à combien qu'ils nous avaient
6 évalué je le sais pas, mais je sais le montant que
7 j'ai eu final parce que je me suis fait répéter ça
8 assez souvent en cour suprême dernièrement. Il m'a
9 donné vingt-six millions (26 M). Vingt-six millions
10 (26 M) avec toutes les dettes que j'avais, là. Il
11 fallait que je paie les dettes.

12 Q. **[183]** Continuez, Maître.

13 (10:13:54)

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[184]** Alors, c'est ça, il y a eu, on a vu les trois
16 phases, la première proposition, celle qui a été
17 longue où vous vouliez acheter Guay, ça a pas
18 fonctionné à cause du prix. Possibilité
19 d'association, vous dites ça a pas fonctionné peut-
20 être pour le pourcentage ou la relation entre les
21 deux. Et, là, vous dites en septembre, puis, là, on
22 va le placer c'est septembre deux mille quatre
23 (2004)? Vous avez vendu en octobre deux mille
24 quatre (2004).

25 R. Oui, c'est ça, un mois avant.

- 1 Q. **[185]** Un mois avant.
- 2 R. Moi je dirais un mois avant, à peu près.
- 3 Q. **[186]** O.K. Et la particularité, vous dites bien
- 4 « C'est monsieur Gauvin qui m'a appelé »?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[187]** Sauf que depuis le début, vous dites c'est
- 7 toujours Louis-Pierre Lafortune, c'est notre
- 8 représentant à la table des discussions...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[188]** ... c'est Louis-Pierre qui est là, c'est
- 11 votre vice-président, c'est un actionnaire. Encore
- 12 une fois, c'est vous qu'on appelle pour parler de
- 13 la possibilité d'acheter?
- 14 R. Bien encore une fois... c'est la première fois, là,
- 15 puis comme je vous dis, vu que j'étais le
- 16 président, il a appelé le président.
- 17 Q. **[189]** Quand on vous a parlé de... puis bon, c'est
- 18 monsieur Gauvin, vous le connaissiez, par exemple,
- 19 monsieur Gauvin à ce moment-là?
- 20 R. Monsieur Gauvin, je sais c'est qui, oui.
- 21 Q. **[190]** Non, non mais à l'époque, vous le connaissiez
- 22 déjà à cause de son travail chez Guay?
- 23 R. Oui, on en entend parler, là, on s'est qu'est-ce
- 24 qu'il fait, là, mais... il n'est pas tout à fait
- 25 des opérations comme moi, là. Mais...

1 Q. [191] O.K. Monsieur Gauvin vous parle de vous
2 acheter. Est-ce qu'il vous offre tout de suite, au
3 téléphone quand il vous parle ce matin-là, un
4 chiffre, un montant, le vingt-six millions (26 M)
5 en question?

6 R. Je ne pense pas qu'il m'ait dit ça au téléphone,
7 là, non.

8 Q. [192] Quand il vous parle de vous acheter puis vous
9 avez précisé il fallait faire ça vite, c'était la
10 fin d'année fiscale, c'était chez Guay, là, on sait
11 que c'est en...

12 R. Oui.

13 Q. [193] ... on sait que c'est au début d'octobre, là,
14 alors fallait faire ça rapidement cette
15 transaction-là. Dites-nous ce que vous faites, vous
16 là, Monsieur payette, vous venez de recevoir un
17 appel, on veut nous acheter puis on vient d'être
18 évalué peu de temps auparavant par Pricewaterhouse.
19 Qu'est-ce que vous avez fait, Monsieur Payette,
20 avec cette offre-là de vous acheter? À qui vous en
21 avez parlé puis les conseils que vous avez obtenus?
22 Particulièrement monsieur Lafortune.

23 R. Bien c'est sur que j'en ai parlé à Louis-Pierre.
24 J'en ai parlé à Louis-Pierre puis je pense que...
25 on venait d'acheter Inter-Provincial, on avait

1 encore le vent dans les voiles, ça allait bien puis
2 là, je pense qu'on commençait à être un petit peu
3 découragé de penser qu'on s'en allait dans une
4 autre négociation puis qu'on était encore pour
5 perdre notre temps, là, ça fait qu'il était plus ou
6 moins d'accord puis je pense le Fonds était plus ou
7 moins d'accord aussi.

8 Q. [194] O.K. Ça, ça va nous amener à discuter des...
9 du pouvoir de décision parce qu'on a vu au début,
10 là, chez Fortier Transfert, vous aviez soixante
11 pour cent (60%) des actions, Louis-Pierre Lafortune
12 en avait quarante (40). Quand le Fonds est rentré,
13 avec son trente pour cent (30%) ça a dilué toutes
14 vos parts. Quand on va vendre, comment se partage
15 l'actionnariat? Je sais qu'il y a trente pour cent
16 (30%) pour le Fonds, il y a un soixante-dix pour
17 cent (70%) c'est Gestion Beaurivage, si je vous
18 demandais, là, si on le ramène votre pourcentage de
19 parts à vous, il était à combien? Si je vous
20 propose, moi, quarante-deux (42), vous aviez dans
21 les faits quarante-deux pour cent (42%) des
22 actions, monsieur Lafortune en avait vingt-huit
23 (28) puis le Fonds en avait trente (30), est-ce que
24 ça ressemble à votre pourcentage?

25 R. Bien soixante pour cent (60%) de soixante-dix (70),

- 1 ça ressemble pas mal à quarante-deux (42),
2 Monsieur. (Inaudible)
- 3 Q. **[195]** O.K. Alors vous et... vous et monsieur
4 Lafortune et là, vous dites bien que monsieur
5 Lafortune était pas chaud chaud à l'idée de vendre,
6 mais pourtant, ça a été vendu à Guay?
- 7 R. Ça a été vendu à Guay, oui.
- 8 Q. **[196]** Est-ce qu'il y a eu un vote au conseil
9 d'administration?
- 10 R. Un vote?
- 11 Q. **[197]** Oui.
- 12 R. Je le sais pas, je pense qu'on a pas voté, on s'est
13 entendu.
- 14 Q. **[198]** Vous vous êtes entendus. Je comprends qu'il
15 était pas chaud chaud à l'idée, le Fonds aussi,
16 vous dites était pas chaud chaud à l'idée...
- 17 R. Il me semble. ?
- 18 Q. **[199]** ... mais vous avez fini par l'emporter avec
19 l'idée de vendre à Guay?
- 20 R. Non, je l'ai pas emporté, c'est pas moi qui ai
21 apporté l'idée.
- 22 Q. **[200]** À l'emporter, c'est-à-dire accepter l'idée de
23 vendre, vous avez accepté de vendre, vous, vous
24 avez quarante-deux pour cent (42%) des actions chez
25 Fortier.

- 1 R. Oui, mais c'est parce que je lui dit: « On va aller
2 jusqu'au bout puis après ça, on va oublier ça.
3 S'ils m'achètent pas, là ça va être fini puis on
4 s'en va de l'avant puis on continue puis on oublie
5 ça, là mais je pense que c'est la dernière option
6 qu'il faut regarder puis j'aimerais la regarder
7 jusqu'au bout. »...
- 8 Q. **[201]** Et vous l'avez regardée?
- 9 R. ... Si ça nous intéresse pas, ça sera à nous de
10 dire non. »
- 11 Q. **[202]** O.K. Mais vous l'avez regardée?
- 12 R. Il faut rester l'esprit ouvert un peu puis la
13 regarder.
- 14 Q. **[203]** O.K. Vous êtes allé... vous l'avez regardée
15 la transaction, il y a un moment donné, on vous a
16 fait une offre à vingt-six millions (26 M)?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[204]** Puis là, il faut que quelqu'un prenne une
19 décision. Qui l'a pris cette décision-là d'accepter
20 le vingt-six millions (26 M)? Qui l'a pris qui
21 engageait Fortier Transfert?
- 22 R. Bien on l'a tous pris ensemble, là, moi puis Louis-
23 Pierre puis le Fonds, probablement.
- 24 Q. **[205]** Vous avez dit tantôt que Louis-Pierre était
25 pas chaud chaud à l'idée quand on lui a demandé son

1 opinion, il a-tu dit non ou oui?

2 R. Bien quand je lui ai demandé la première fois son
3 opinion...

4 Q. **[206]** Non, pas la première fois, quand il vient le
5 temps de... on a une offre de vingt-six millions
6 (26 M), dire faut aller au bout, on y va au bout,
7 on a une offre de vingt-six millions (26 M), vous,
8 vous étiez d'accord pour vendre?

9 R. Bien moi, je pense que la... l'offre, comment ça a
10 fonctionné? Il nous a fait une offre... ah... on
11 voulait voir si ça... Je pense qu'on voulait savoir
12 si vraiment il était sérieux dans l'offre. C'est
13 ça.

14 Q. **[207]** O.K.

15 R. Puis là, on est allé jusqu'au bout, puis on a vu
16 qu'il avait du sérieux. Je pense qu'on s'était dit,
17 si vraiment il nous offre le prix qui était dans
18 les livres, je pense, dans les évaluations, comme
19 vous dites, de Price, je pense qu'on s'était dit,
20 on va accepter.

21 Q. **[208]** O.K.

22 R. Puis je pense qu'il est arrivé avec cette offre-là.

23 Q. **[209]** O.K. Alors, vous aviez déjà pris la décision
24 d'accepter si on vous offrait le... Puis quand vous
25 parlez de l'évaluation de Price, Price a évalué

1 l'entreprise, mais est-ce que Price a ajouté le
2 boni qu'on donne à une entreprise quand on veut
3 l'acheter? Vous souvenez-vous? Étiez... Regardez,
4 est-ce que Fortier Transfert était-tu évaluée à
5 quinze millions (15 M\$) ou à vingt-six millions
6 (26 M\$)? Je ne vous parle pas du prix de vente, je
7 vous parle de l'évaluation.

8 R. Je ne sais pas, Monsieur. Je ne pourrais pas vous
9 dire.

10 Q. **[210]** Alors, on vous offre vingt-six millions
11 (26 M\$) et finalement vous avez accepté ce montant-
12 là? C'est exact, ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[211]** Il n'y a pas eu de... Il n'y a pas eu de...
15 Monsieur Lafortune a accepté, était d'accord, le
16 Fonds de solidarité était d'accord, parce que c'est
17 un actionnaire, était d'accord pour cette vente-là?

18 R. Je pourrais dire, oui.

19 Q. **[212]** O.K. On va maintenant regarder ce vingt-six
20 millions-là (26 M\$), en fait, ça achetait... est-ce
21 que ça s'appelle encore Groupe Fortier... Fortier
22 Transfert ou Groupe Fortier, qui est vendu?

23 R. C'est le Groupe Fortier.

24 Q. **[213]** Groupe Fortier? Vous aviez fait le plan de
25 créer Groupe Fortier dans lequel Fortier Transfert

1 est propriété, puis là on s'en va voir
2 l'actionnariat, c'est Beaurivage, vous aviez
3 soixante (60), Louis-Pierre a quarante (40), puis
4 le Fonds a trente pour cent (30 %)? C'est le Groupe
5 Fortier qui est à vendre?

6 R. Oui.

7 Q. **[214]** O.K. On va décomposer ce montant-là. Le
8 vingt-six millions (26 M\$), première des choses,
9 qu'est-ce que vous avez vendu à Guay?

10 R. Tout.

11 Q. **[215]** La compagnie?

12 R. Non, tous les actifs.

13 Q. **[216]** Les actifs? Bon. Alors, si on décortique les
14 actifs, ça comprend la machinerie?

15 R. Ça comprend la machinerie, oui.

16 Q. **[217]** C'est surtout ça, c'est de la machinerie,
17 chez Fortier Transfert? Matériel de bureau,
18 logiciels, des choses de même, là, mais c'est
19 surtout de la machinerie que vous vendez? Vous ne
20 vendez pas la compagnie, vous vendez les actifs de
21 la compagnie?

22 R. Oui, lui c'est les actifs, oui.

23 Q. **[218]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres choses qui ont
24 été vendues, soit à Guay, soit à monsieur Baronnet?

25 R. Soit à Guay ou à monsieur Baronnet?

- 1 Q. **[219]** Dans cette même transaction-là. Madame
2 Blanchette, l'onglet 3, s'il vous plaît.
- 3 R. Tous les équipements, là.
- 4 Q. **[220]** On a un document sur papier à en-tête du
5 bureau d'avocats Heenan Blaikie, acquisition par
6 Guay incorporée des actifs de Fortier Transfert
7 limitée et de ses filiales. Alors, c'est de ça que
8 vous nous parlez, la machinerie, toute la
9 machinerie de Fortier Transfert, puis ses filiales,
10 à ce moment-là on parle de Caron, Inter-Provincial,
11 Laval, GSTL? C'est ça, Monsieur Payette?
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[221]** Puis en dessous :
- 14 Et acquisition par Gestion Jean-Marc
15 Baronnet incorporée des actions de
16 9101-8465 Québec inc.
- 17 C'est quoi, ça? C'est quoi la compagnie 9101-8465
18 Québec inc.?
- 19 R. Gestion Jean-Marc, c'est les bâtisses, ça, d'après
20 moi.
- 21 Q. **[222]** Gestion Jean-Marc, c'est une compagnie de
22 monsieur Baronnet, ça?
- 23 R. Hein?
- 24 Q. **[223]** Vous souvenez-vous, à part les actifs des...
25 les grues, qu'est-ce qui a été vendu dans cette

1 transaction-là?

2 R. C'est le garage à Laval, ça.

3 Q. **[224]** O.K. Alors, c'est Gestion Jean-Marc qui
4 l'achète. Puis quand vous dites, le garage de
5 Laval, il n'appartenait pas à Fortier Transfert? Il
6 appartenait, quoi, à la compagnie Québec inc.?

7 R. Je pense que oui, c'est ça.

8 Q. **[225]** Bon.

9 R. Je pense que oui.

10 (10:22:14)

11 Q. **[226]** On va tourner à la page suivante, et c'est un
12 extrait, c'est un document dont on a extrait, qu'on
13 a obtenu par demande péremptoire, Madame la
14 Présidente, on a extrait certains documents de
15 l'offre d'achat. Il y en a une dizaine de pages. Il
16 y a peut-être d'autres pages qui s'ajouteront au
17 cours de la journée. Mais essentiellement, c'est
18 l'offre d'achat du vingt-quatre (24) septembre, et
19 on voit en haut, il était marqué « projet », c'est
20 rayé, il est indiqué « final », puis ça porte les
21 initiales à côté, voyez-vous le « YP », Monsieur?

22 R. Oui.

23 Q. **[227]** Alors, le projet, c'est rendu final, c'est
24 l'offre d'achat, ça, qui va être acceptée?

25 R. Le vingt-quatre (24) septembre?

- 1 Q. **[228]** Oui.
- 2 R. Je pensais que c'était au mois d'octobre, moi.
- 3 Q. **[229]** Oui. Oui, vous allez voir, c'est au mois
4 d'octobre qu'elle se réalise, mais l'offre d'achat
5 a été faite le vingt-quatre (24) septembre?
6 Regardez.
- 7 R. Bien là, si je regarde ça, Monsieur, ça doit être
8 ça.
- 9 Q. **[230]** O.K.
- 10 R. Oui, ça ressemble à ça.
- 11 Q. **[231]** Alors, on a une offre d'achat qui a été
12 présentée, Montréal, bon, par Guay incorporée et
13 Gestion Jean-Marc Baronet à Fortier Transfert puis,
14 là, on va avoir toutes les filiales de Fortier
15 Transfert et à laquelle interviennent monsieur
16 Yannick Payette, monsieur Louis-Pierre Lafortune,
17 sur la page suivante. On va aller immédiatement à
18 la page qui va être numérotée 6, l'offre d'achat.
19 Alors, on voit ici, là, bon, certains items. On
20 voit même que, encore une fois, il y a un document
21 qui a été annoté, là, dans le paragraphe 2i) sur la
22 propriété intellectuelle. On voit qu'il y a des
23 ajouts puis ça porte votre... vos initiales « YP ».
24 Est-ce que c'est vous? Avez-vous paraphé ce... ce
25 paragraphe-là?

1 R. C'est pas moi qui ai paraphé ça, là.

2 Q. [232] Y...

3 R. Bien, c'est moi... c'est moi qui a fait les
4 initiales, mais...

5 Q. [233] O.K. C'est correct. Bon. On s'en va à
6 l'article 3 en bas de la page « Exclusion de
7 certains actifs et du passif ». Voilà! Alors, on a
8 les éléments d'actifs qui sont exclus :

9 Pour plus de précisions, sont
10 spécifiquement exclus de la vente les
11 biens suivants [...]

12 on exclut certains bien, on tourne la page. Et
13 allez à 3.2 « Créances » :

14 Pour plus de précisions, sont
15 également spécifiquement exclus de la
16 vente les créances et comptes clients
17 débiteurs, les placements, l'encaisse
18 [...]

19 Bon. Alors, ça, vous vous souvenez de ça. On a
20 exclu de la vente tous les comptes clients et les
21 comptes recevables.

22 R. Bien, c'est écrit là.

23 Q. [234] Bon. C'est écrit là. Vous souvenez-vous?

24 R. Oui, oui.

25 Q. [235] Est-ce que ça a fait partie des... des

1 discussions ou des négociations? Est-ce que...

2 R. Je faisais pas partie de ça.

3 Q. **[236]** Je vous pose la question : au moment de la
4 vente, septembre, octobre deux mille quatre (2004),
5 si on exclut de la vente à Guay vos comptes
6 clients, les... les recevables, vous deviez savoir
7 à ce moment-là qu'est-ce que ça valait. Est-ce que
8 ça avait été évalué ça par Pricewaterhouse?

9 R. Je sais pas si ça a été évalué par Pricewaterhouse,
10 mais c'est facile à savoir là.

11 Q. **[237]** Oui. On regarde dans les livres. Est-ce que
12 on le savait? C'est parce que si on l'exclut ou si
13 on l'inclut, ça va changer sur la valeur de la
14 vente. Savez-vous quels étaient vos... vos
15 recevables au mois de septembre, octobre deux mille
16 quatre (2004) chez Fortier Transfert?

17 R. Bien, vous m'en avez parlé un peu l'autre fois là,
18 là, cinq à six millions (5-6 M\$).

19 Q. **[238]** Oui. Cinq, six millions (5-6 M\$) environ.

20 R. Environ, oui.

21 Q. **[239]** Ça tournait, bon an mal an, là, dans ces
22 années-là, ça tournait pas mal toujours autour de
23 ça.

24 R. Aucune idée, Monsieur.

25 Q. **[240]** Vous avez pas d'idée?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[241]** Vous savez pas...
- 3 R. Non, je m'occupais pas des comptes à recevoir, moi,
4 là là.
- 5 Q. **[242]** Je sais que vous vous en occupez pas, mais
6 vous avez une entreprise qui fonctionne bien, mais
7 vous devez savoir qu'est-ce qu'elle vaut, qu'est-ce
8 qu'on a comme recevables, on a-tu...
- 9 R. Quand ça fonctionne bien, tu poses pas de question.
- 10 Q. **[243]** « Tu poses pas de question? »
- 11 R. Non. En autant que les paiements se fassent puis
12 que ça roule puis qu'on trouve des clients puis les
13 clients sont satisfaits...
- 14 Q. **[244]** O.K.
- 15 R. ... mes opérateurs sont satisfaits, tout le monde
16 est heureux, le Fonds avec. Je pense pas que...
17 Quand ça va mal, c'est là que tu commences à
18 regarder où c'est que ça va mal, là.
- 19 Q. **[245]** O.K. Puis c'est pas une bonne idée de suivre
20 l'évolution de votre entreprise pendant... pendant
21 qu'elle...
- 22 R. Il y a des spécialistes qui le font pour moi.
- 23 Q. **[246]** Bon. Alors, on a évalué, on a exclu les
24 comptes recevables.
- 25 R. Je peux pas tout faire.

1 Q. **[247]** Juste pour... O.K. Qu'on va juste amener le
2 document vers la fin, à la page... c'est 26, mais
3 elle est une ou deux pages plus loin, Madame
4 Blanchette, 8, 9 puis de 9, ça saute à 26. Voilà!
5 Article 10, parce qu'on va en parler un peu tantôt,
6 là, « non-concurrence, non-sollicitation ». Il est
7 exact que dans cette offre-là que Guay incorporée
8 vous faisait - et on a sauté par-dessus, mais on
9 sait que c'est le vingt-six millions (26 M\$) qu'on
10 vous offrait - ça incluait une clause de non-
11 concurrence, non-sollicitation vis-à-vis vous et
12 monsieur Lafortune.

13 R. Oui, on a ça, oui.

14 Q. **[248]** Oui. Ça, vous le savez, là. C'est avec ça que
15 vous êtes allé à la Cour suprême récemment.

16 R. Oui. Oui.

17 Q. **[249]** Bon. O.K. Et juste à l'article 11, la page
18 suivante, on va... excusez-moi, 11... 12, la page
19 29, c'est l'article 15 :

20 Emploi de Yannick Payette et de Louis-
21 Pierre Lafortune

22 emploi. Alors, il est exact aussi que l'offre
23 contenait un contrat à honoraires à votre égard et
24 à l'égard de monsieur Lafortune pour six mois aux
25 montants qui sont indiqués dans... dans la clause.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[250]** O.K. Alors, on vous fournissait un revenu
3 mensuel - j'ai dit « à honoraires », excusez-moi,
4 c'est... c'est un tarif mensuel - automobile
5 fournie pour six mois. C'était... c'est l'essence
6 même de cette transaction-là, que vous avez faite
7 avec Guay? Est-ce qu'il y a d'autres choses
8 importantes dont vous voulez nous parler dans ce
9 contrat-là?
- 10 R. Si, pardon?
- 11 Q. **[251]** Est-ce qu'il y a d'autres choses importantes
12 dont vous voulez nous parler qui apparaissent dans
13 ce contrat-là?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[252]** O.K. Cette transaction-là, l'offre vous a été
16 faite le vingt-cinq (25) septembre et elle va se
17 réaliser le trois (3) octobre deux mille quatre
18 (2004). Ça a été vendu?
- 19 R. Ça a été vendu.
- 20 Q. **[253]** O.K. Dites-nous la... On va faire brièvement
21 la ventilation de cette... de cette somme-là de
22 vingt-six millions (26 M). On sait très bien que
23 c'est pas vingt-six millions (26 M) de profit que
24 vous avez fait, là. Qu'est-ce que... de ce vingt-
25 six millions (26 M) là qu'est-ce qui... qu'est-ce

1 qui vous revenait puis où sont allés... comment il
2 se décompose, faites la ventilation du montant de
3 vingt-six millions (26 M).

4 R. Bien, je sais qu'on devait à des créanciers pour
5 les grues, là, puis on devait au Fonds.

6 Q. **[254]** O.K., c'est deux choses. Maintenant, avant
7 d'accepter une offre de vingt-six millions (26 M),
8 j'imagine que vous en saviez plus que ça, vous
9 deviez savoir quelles étaient vos dettes pour
10 savoir : « En bout de ligne, je vais-tu faire du
11 profit, je vais faire une perte? » Qu'est-ce que
12 vous saviez, avant d'accepter le vingt-six millions
13 (26 M), là, sur la ventilation de cette somme-là?
14 Comment elle allait se décomposer? Quelles étaient
15 vos dettes...

16 R. Je le sais pas comment qu'il est décomposé.

17 Q. **[255]** Quelles étaient vos dettes en octobre deux
18 mille quatre (2004), les dettes de Fortier
19 transfert?

20 R. En octobre deux mille quatre (2004), les dettes? Je
21 peux pas vous dire, Madame, c'était quoi les... les
22 dettes. Désolé, je... Vous parlez toujours de
23 choses comptables, là. C'était bon pour tout le
24 monde, là. Le Fonds était content, je pense et on
25 était dans une... on avait... il y avait pas bin,

1 bin (sic) des choix qui s'offraient à nous autres,
2 là, il fallait le faire, il fallait... il fallait
3 le faire sinon peut-être c'était que la fin de
4 cette compagnie-là, là, si on vendait pas.

5 (10:32:08)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[256]** Si vous saviez pas quelles étaient les
8 dettes, vous deviez bien savoir qu'est-ce qui vous
9 est resté dans le fond de votre poche?

10 R. Qu'est-ce qui a resté dans le fond de la poche,
11 c'est... ça... exactement, je sais pas le montant.
12 Mais environ six millions (6 M). Je pense que tout
13 au complet. Pas juste à moi.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[257]** Six millions (6 M), ça c'est... vous dites :
16 « C'est pas juste à moi », est-ce que c'est la part
17 de monsieur Payette, la part de monsieur Payette
18 Lafortune, la part de... Fortier transfert?

19 R. Je pense c'est... il restait ça net, là, puis il
20 fallait se « splitter » ça, là.

21 Q. **[258]** O.K. Avant d'accepter l'offre de... puis je
22 reviens encore, avant de l'accepter, là, l'offre de
23 Guay, vous, vous dites que vous ne le saviez pas le
24 montant des dettes de votre entreprise?

25 R. Exactement... une quinzaine de millions, à peu

1 près.

2 Q. **[259]** O.K.

3 R. Je sais pas si c'est avec les fonds... avec... Je
4 sais pas, quinze millions (15 M), d'après moi,
5 c'est les dettes de grues, d'après moi. C'était
6 pas... il y avait des marges de crédit, il y avait
7 plein d'affaires, là.

8 Q. **[260]** Donc, il y avait des dettes?

9 R. Il y avait d'autres dettes.

10 Q. **[261]** Est-ce que Fortier transfert était
11 accompagnée, assistée de comptables dans cette
12 transaction-là?

13 R. Samson Bélair.

14 Q. **[262]** Bon. Vous aviez des comptables, il devait y
15 avoir quelqu'un qui vous donnait l'heure juste, à
16 un moment donné, avant d'accepter une offre de
17 vingt-six millions (26 M). Il y a quelqu'un qui a
18 dû vous dire : « Vous avez tant d'actifs, vous avez
19 tant de passifs, il va vous rester tant », ça, est-
20 ce que ça a été fait avant la transaction?

21 R. Je pense que oui. Il fallait qu'ils le fassent.

22 Q. **[263]** « Je pense » puis « il fallait »...

23 R. Bien, il fallait qu'ils le fassent pour le Fonds,
24 c'était pas pour moi.

25 Q. **[264]** Parlez-moi pas du Fonds, parlez-moi de vous,

1 Monsieur Payette, c'est votre argent, vous êtes
2 président, l'actionnaire majoritaire.

3 R. Oui, mais je m'en... ça me dérangeait pas,
4 Monsieur, l'argent, là. On était rendus à un point
5 tel que je voyais plus d'autres solutions. Qu'il
6 m'en reste ou qu'il m'en restait pas d'argent,
7 c'était là qu'on était rendus. Il fallait le faire.

8 Q. **[265]** Ça fait trois ans que votre entreprise monte
9 en flèche, vous venez encore d'acheter un autre de
10 vos compétiteurs, vous êtes rendu, là... Regardez,
11 faites rien qu'écouter. Vous êtes rendu la deuxième
12 plus grosse entreprise de grues au Québec puis là
13 vous êtes en catastrophe : « Il faut vendre, je
14 veux même vendre à perte, ça me fait rien »? C'est
15 ça que vous nous dites?

16 R. C'est parce que c'était un peu... je pourrais dire,
17 du rêve qu'on vendait. C'était, à un moment donné,
18 continuer à se battre comme ça, c'est sûr que je
19 gagnais pas.

20 (10:34:50)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[266]** Mais c'était quand même avouer que vous étiez
23 prêt, ça vous dérangeait pas, vous auriez pu
24 perdre, c'est un bel adon qu'il vous soit resté six
25 millions (6 M)?

1 R. Oui, oui, bien c'est sûr qu'il en restait, là.
2 C'est sûr qu'il en restait. C'est sûr que c'était
3 mieux de vendre, là, que de continuer à se battre.
4 Parce que, tu sais, en affaires, on sait jamais, ça
5 aurait peut-être pu être mieux si j'avais gagné, on
6 le saura jamais ça. Si j'avais resté en affaires,
7 mais ça je le saurai pas, mais moi, à ce moment-là,
8 je pense que j'étais « mindé », il fallait que ça
9 se fasse, c'était fini. Puis je me disais j'espère
10 que je vais travailler, là, parce que c'était toute
11 ma vie, c'était les grues, j'espère qu'on va
12 réussir, parce qu'on avait seulement un contrat de
13 six mois. Puis, j'espérais travailler encore dans
14 les grues puis que je puisse... je voyais toujours
15 que monsieur Baronet quand même était une personne
16 qui avait proche de quatre-vingts (80) ans je
17 pense, à ce moment-là. Et éventuellement je pouvais
18 peut-être toujours espérer avoir cette compagnie-
19 là.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[267]** En vendant la vôtre puis en rentrant chez
22 Guay?

23 R. Pour apprendre comment ça travaille, comment ça
24 marche, puis...

25 Q. **[268]** On va juste reprendre un petit peu cette

1 partie-là. Votre compagnie, les chiffres d'affaires
2 grimpent en flèche, vous prenez de l'expansion
3 depuis trois, quatre ans. Vous nous avez dit
4 tantôt : « Quand on pensait acheter Guay, il
5 faisait pas d'argent, mais il était propriétaire de
6 ses machines. » Vous pensez pas que vous étiez en
7 train de le mettre à terre, votre compétiteur vous
8 étiez en train de le mettre à genoux?

9 R. Bien non.

10 Q. **[269]** Non?

11 R. Bien non, il a pas de dettes, Monsieur. Comment, je
12 peux pas.

13 Q. **[270]** O.K. Et c'est pas un peu le message que le
14 Fonds vous faisait : « Attendez, vous allez
15 l'avoir, attendez un peu »?

16 R. C'est sûr que monsieur Baronet vieillissait.
17 Éventuellement je pense qu'il avait... de qu'est-ce
18 que je savais, à ce moment-là, on pensait pas qu'il
19 avait quelqu'un vraiment à qui passer le flambeau,
20 puis on voulait être là.

21 Q. **[271]** O.K.

22 R. C'est sûr qu'on aurait peut-être pu persévérer.
23 Mais en même temps, on aurait peut-être tout... on
24 aurait perdu peut-être aussi.

25 Q. **[272]** Bon.

- 1 R. Tu sais, il a pas vendu encore aujourd'hui.
- 2 Q. **[273]** O.K. Alors, vous aviez tout de même
3 différentes options et vous avez choisi l'option de
4 vendre, à ce moment-là. Vous dites que vous étiez
5 accompagné de comptables qui vous... vous êtes même
6 pas certain s'ils vous ont fait, ils vous ont donné
7 des chiffres précis sur la valeur de votre
8 compagnie, la valeur des dettes, la valeur aux
9 livres, l'encaisse, les comptes à recevoir?
- 10 R. Ça a dû être fait en quelque part, sûrement.
- 11 Q. **[274]** Ça a dû être fait. Est-ce que c'est parce que
12 vous vous en souvenez pas ou c'est parce qu'on vous
13 l'a pas dit?
- 14 R. Je pense que moi j'étais, là, quand ça a été la
15 clôture de ça, j'ai signé les papiers, ça a fini,
16 là.
- 17 Q. **[275]** Mais qui prenait les décisions, qui est-ce
18 qui les prenait les décisions?
- 19 R. On les prenait toutes, on disait on s'en va par,
20 là, c'est... c'est... on le fait puis... on s'en
21 allait comme... on s'en allait à l'abattoir, je
22 sais pas, c'était fini, c'était fini. Dans notre
23 tête c'était fini, on vendait.
- 24 Q. **[276]** On vendait, mais à profit ou à perte? Saviez-
25 vous si vous vendiez à profit ou à perte?

1 R. Non, on était sûr que c'était pas à perte.

2 Q. [277] C'était pas à perte?

3 R. Non.

4 Q. [278] Donc, vous saviez des chiffres, vous aviez
5 une idée?

6 R. On avait une idée, oui.

7 Q. [279] Puis aviez-vous assez de chiffres pour savoir
8 ce que vous... ce que vous vendiez ça valait
9 combien, pour être capable de le négocier, c'était
10 peut-être vingt-cinq (25), c'était peut-être vingt-
11 sept millions (27 M), mais il a fallu négocier ce
12 chiffre-là avec monsieur Baronet, avec l'entreprise
13 Guay. Qui l'a négocié ce chiffre-là, vingt-six
14 millions (26 M)?

15 R. Je pense qu'on a pas négocié, Monsieur, parce
16 que... on a voulu s'associer, ça fait qu'à ce
17 moment-là il m'a évalué, il me semble que c'est,
18 là, que ça s'est fait le chiffre, là.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [280] Comment vous dites que vous n'avez pas
21 négocié, aviez-vous un revolver sur la tempe?

22 R. Non, on n'avait pas un revolver, on avait la banque
23 à rembourser. C'est pire qu'un revolver ça.

24 Q. [281] Mais vous pouviez quand même négocier?

25 R. Bien...

1 Q. **[282]** Parce que plus vous aviez...

2 R. ... on a voulu s'associer, Madame.

3 Q. **[283]** ... plus vous aviez plus vous pouviez
4 rembourser? Plus vous aviez d'actifs, plus vous
5 aviez un montant de vente, plus vous pouviez
6 rembourser?

7 R. Parce que je pense qu'on a pas négocié parce qu'on
8 a voulu s'associer puis en s'associant on avait
9 évalué nos deux compagnies, j'avais les mêmes types
10 de grues que lui. C'était facile à évaluer. Là, il
11 a vu nos chiffres je pense puis les rendements,
12 puis ils ont dû faire un montage, là, puis tu sais,
13 c'est des... c'est des chiffres comptables. Les
14 chiffres parlent puis c'est... on l'a acheté avec
15 une formule d'après moi, puis il nous a acheté avec
16 une formule.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[284]** Alors, vous nous avez dit hier que quand vous
19 vous avez acheté Fortier Transfert, le chiffre
20 d'affaires était d'environ un million (1 M), un
21 million quelque. Quand vous avez vendu il était au
22 tour de vingt-cinq (25), trente millions (30 M)?

23 R. C'est ce que vous m'avez dit, quelque chose comme
24 ça.

25 Q. **[285]** Pendant les quatre ans que vous avez été là,

1 le chiffre d'affaires s'est multiplié par vingt
2 (20), vingt-cinq (25) à peu près, là, est-ce que
3 vous fonctionniez à perte ou à profit, ces années-
4 là? C'est beau augmenter le chiffre d'affaires,
5 mais est-ce qu'il y avait des profits?

6 R. On n'avait pas le choix d'en faire des profits.

7 Q. **[286]** Mais c'est pas la réponse. Est-ce qu'il y en
8 avait des profits en deux mille deux (2002), deux
9 mille trois (2003), deux mille quatre (2004)?

10 R. Vu qu'on n'avait pas le choix, je suis certain
11 qu'il y en avait.

12 Q. **[287]** Mais vous le savez pas?

13 R. Si on voulait avoir d'autres investisseurs avec
14 nous, d'autres... si on voulait acheter d'autre
15 chose, on avait une obligation de faire des
16 profits.

17 Q. **[288]** Mais c'est pas la question, en faisiez-vous
18 des profits en deux mille deux (2002), deux mille
19 trois (2003), deux mille quatre (2004)?

20 R. Je peux pas vous dire les montants, je vous dis
21 c'est certain on avait une obligation de faire des
22 profits.

23 Q. **[289]** Et fonctionniez-vous à perte en deux mille
24 quatre (2004)?

25 R. Je penserais pas, moi.

1 Q. [290] Vous pensez pas, mais le savez-vous?

2 R. Je le sais pas, Monsieur, mais ça m'étonnerait
3 qu'on a... qu'on a travaillé à perte.

4 Q. [291] O.K.

5 R. Ça m'étonnerait.

6 Q. [292] Vous le savez pas, vous avez une entreprise
7 de... qui fait un chiffre d'affaires de trente
8 millions (30 M) qui se prépare à se vendre, qui va
9 se vendre à vingt-six millions (26 M) et vous savez
10 même pas si vous faites des profits en deux mille
11 quatre (2004)? Monsieur Payette, faisiez-vous des
12 profits en deux mille quatre (2004)?

13 R. Je vous ai dit, je vais me répéter, j'avais
14 l'obligation de faire des profits. Comment j'en
15 faisais? Je le sais pas. Je suis certain que ça
16 allait bien, la compagnie se portait bien et on
17 travaillait fort puis on n'avait pas le choix de
18 faire des profits, Monsieur. Sinon, tout notre
19 château de cartes aurait tombé.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Maître Crépeau, est-ce que vous produisez la pièce?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui, je pense qu'on était rendu à 10...

24 LA GREFFIÈRE :

25 57. Alors, 103NP-1057, l'extrait du contrat de

1 vente de Fortier ltée à Guay inc. du premier (1^{er})
2 octobre deux mille quatre (2004), qui était
3 l'onglet 3.

4

5 103NP-1057 : Extrait du contrat de vente de Fortier
6 ltée à Guay inc. du 1^{er} octobre 2004.

7

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Exact, et là, je vous demanderais, Madame
10 Blanchette, de nous amener à l'onglet 4 et que je
11 vais peut-être coter immédiatement pour pas
12 l'oublier, alors sous 1058?

13 LA GREFFIÈRE :

14 Exact.

15

16 103NP-1058 : Extrait d'un document du Fonds de
17 solidarité de la FTQ sur la vente de
18 Fortier Transfert ltée à Guay inc. -
19 Scénario révisé le 15 septembre 2004

20

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[293]** Toujours en non-publication, monsieur
23 Payette, un document obtenu du Fonds de solidarité
24 qui s'appelle « Projet préliminaire pour
25 discussions - Scénario révisé le 15 septembre 2004

1 Fortier Transfert ltée » où on voit que le Fonds,
2 qui est évidemment, qui est actionnaire chez vous,
3 fait des... regarde qu'est-ce qui va arriver de la
4 proposition, de l'offre des vingt-six millions
5 (26 M). Alors, vous voyez, là, on a un prix de
6 vente, là, divisé chez les différentes compagnies
7 qui font partie du Groupe Fortier pour vingt-six
8 millions (26 M) selon l'offre de Guay. Est-ce que
9 vous voyez ça, là, la première ligne?

10 R. Je vois vingt-six millions (26 M), oui.

11 Q. **[294]** O.K. Alors « Valeur de réalisation » on voit
12 vingt-six millions (26 M), on va ajouter, on
13 descend la colonne, un petit peu à gauche, il y a
14 d'autres actifs au trente et un (31) juillet deux
15 mille quatre (2004). « Actifs à court terme » on en
16 a pour un point un million (1,1 M). « Comptes à
17 recevoir nets de la provision, six point quatre-
18 vingt-dix huit, bon, sept millions (7 M) ».

19 R. Où ça?

20 Q. **[295]** La... regardez, la deuxième ligne, là, dans
21 les autres actifs sous « Valeur de la
22 réalisation ».

23 R. O.K., O.K., O.K. Je viens de le voir, là, O.K.

24 Q. **[296]** Le Fonds de solidarité qui est actionnaire
25 chez vous évalue que vous avez sept millions (7 M)

1 de comptes recevables à ce moment-là.

2 R. O.K.

3 Q. **[297]** Ça va? Alors, différents autres actifs,
4 ensuite on va mettre d'autres passifs et là, vous
5 allez voir, les montants sont importants. Les
6 autres actifs, on en a ajouté pour huit point deux
7 millions (8,2 M) puis dans le passif, on en a pour
8 dix-neuf millions (19 M), particulièrement des
9 contrats de location financiers, rien que ça, il y
10 en a pour treize millions et demi (13,5 M). Vous
11 voyez ces chiffres-là?

12 R. O.K., treize millions (13 M), oui c'est ça, treize
13 millions (13 M).

14 Q. **[298]** O.K. Alors sur le vingt-six millions (26 M),
15 il faut ajouter un huit point deux millions
16 (8,2 M), il faut retirer un dix-neuf millions
17 (19 M) qui sont des dettes de l'entreprise Fortier,
18 il y a différents montants qui s'ajoutent pour
19 voir, à la fin, au milieu de la page, « Valeur de
20 réalisation avant les impôts et frais de
21 transactions de douze point trente-trois millions
22 (12,33 M), on a deux autres frais qu'il va falloir
23 retirer, il y en a pour sept cent cinquante mille
24 dollars (750 000 \$) et on arrive « Valeur de
25 réalisation avant les impôts de onze millions cinq

1 cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M). Est-ce que
2 ça va, ça, Monsieur Payette, vous suivez ça?

3 R. Oui.

4 Q. **[299]** O.K. Le profit avant les... le profit pour
5 Fortier Transfert avant les impôts à onze millions
6 point cinq cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M),
7 on fait... on évalue les impôts sur la vente des
8 actifs à quatre millions quelque, une autre
9 économie d'impôts, pour une valeur de réalisation
10 après impôts de huit point un millions (8,1 M\$). Ça
11 va, ça, Monsieur Payette? Puis regardez, le Fonds
12 nous a même calculé juste en dessous de ça la part
13 des trois actionnaires. Louis-Pierre à vingt-huit
14 pour cent (28 %) pour deux point deux millions
15 (2,2 M\$), Yannick à trois point quatre millions
16 (3,4 M\$), et le Fonds à deux point quatre cent
17 trente-quatre millions (2,434 M\$). Est-ce que ça
18 ressemble aux chiffres... Aviez-vous connaissance
19 de ces chiffres-là au moment où vous avez accepté
20 l'offre de Guay?

21 R. Moi je n'ai jamais vu ce document-là.

22 Q. **[300]** Pas nécessairement le document, mais
23 connaissance de ces chiffres-là, de ces
24 propositions-là, de voir le montage financier,
25 qu'est-ce que ça va représenter pour vous?

1 R. Non.

2 Q. **[301]** Plus clair que ça, avant de signer en bas de
3 l'acceptation de l'offre de vingt-six millions
4 (26 M\$), saviez-vous qu'il allait vous rester dans
5 les poches environ trois point quatre millions
6 (3,4 M\$)? Dans vos poches à vous, Yannick Payette?

7 R. Bien, moi, j'ai dit cinq (5 M\$), six millions
8 (6 M\$), tout à l'heure, au complet. Ça ressemble à
9 ça.

10 Q. **[302]** O.K. Donc, si vous avez dit tantôt cinq
11 (5 M\$), six millions (6 M\$), est-ce que c'est parce
12 que vous l'avez imaginé, parce que quelqu'un vous a
13 dit : « Il va vous rester cinq (5 M\$), six millions
14 (6 M\$) »? D'où il vient ce chiffre-là de cinq
15 (5 M\$), six millions (6 M\$)?

16 R. C'est ça que j'avais dans la tête.

17 Q. **[303]** Vous l'aviez dans la tête?

18 R. Hum.

19 Q. **[304]** Puis savez-vous si vous avez été conseillé?
20 Est-ce que des comptables, des gens, ou votre
21 associé Louis-Pierre vous a dit « voici le
22 décompte, qu'est-ce qui va arriver de cette
23 transaction-là », avant de l'accepter? Ou vous avez
24 signé les deux yeux fermés?

25 R. Je n'ai pas signé les deux yeux fermés, mais c'est

1 sûr que... Là, ça c'est un document du Fonds,
2 j'imagine, Samson Bélair a dû faire la même chose.
3 Ça aurait été deux (2 M\$), trois (3 M\$), quatre
4 millions (4 M\$), ce n'est pas important.

5 Q. **[305]** Ce n'est pas important?

6 R. Non.

7 Q. **[306]** On laisse ça de côté pour le moment.

8 (10:46:27)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[307]** Peut-être avant, d'abord je peux vous
11 rassurer, en deux mille quatre (2004) vous avez
12 fait de l'argent, parce que vous avez payé de
13 l'impôt sur les profits de la compagnie, c'est à
14 peu près deux millions (2 M\$), si ça peut vous
15 rassurer.

16 R. O.K.

17 Q. **[308]** L'autre chose, dans ce document-là, on voit
18 qu'il y a une commission à la vente qui a été
19 payée, de cinq cent mille dollars (0,5 M\$)?

20 R. Oui. C'est ça que j'ai vu, moi aussi.

21 Q. **[309]** Est-ce que vous vous rappelez à qui a été
22 payée cette commission-là?

23 R. Je me demandais, moi aussi, c'était quoi, ça.

24 Q. **[310]** Vous ne savez pas à qui la commission a été
25 payée?

1 R. Non. Je ne sais pas pourquoi une commission sur la
2 vente. Frais de transaction.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Frais de transaction, ça va, il peut y avoir des...

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[311]** Mais de la commission à la vente?

7 R. Commission sur la vente, c'est pourquoi? Je ne sais
8 pas c'est quoi.

9 Q. **[312]** Ça ne vous dit rien?

10 R. Non.

11 Q. **[313]** Ça ne vous dit rien? Bon. Dans la transaction
12 quand vous pensiez d'acheter Grues Guay, il y avait
13 monsieur Vincent qui avait joué un peu dans la
14 négociation.

15 R. Oui.

16 Q. **[314]** Est-ce qu'il est également intervenu dans la
17 discussion quand vous, vous faites acheter par
18 Grues Guay? Est-ce qu'il conseille Grues Guay, ou
19 bien il...

20 R. Je ne l'ai pas vu bien, bien, quand il m'a acheté.

21 Q. **[315]** « Pas vu bien, bien », ça veut dire vu une
22 fois ou pas du tout?

23 R. Ça s'est fait vite. Moi je ne l'ai pas vu quand il
24 m'a acheté, monsieur Baronnet. Quand monsieur
25 Baronnet m'a acheté, je n'ai pas vu monsieur

1 Vincent.

2 Q. **[316]** Et vous ne vous rappelez pas à qui vous avez
3 payé la commission, s'il y a une commission qui a
4 été payée?

5 R. Bien, est-ce que c'est vraiment ça? Est-ce que
6 c'est ça le vrai document final?

7 Q. **[317]** Bien, écoutez, si le Fonds a fait une feuille
8 pour déterminer la répartition entre les
9 actionnaires...

10 R. Le quinze (15) septembre, ce n'est pas...

11 Q. **[318]** ... il devait penser qu'il y en avait une
12 commission qui était payable quelque part.

13 R. Le quinze (15) septembre ce n'est pas la journée
14 du... ce n'est pas le document de « closing », là.

15 Q. **[319]** Non, je sais. Je sais, ce n'est peut-être pas
16 le montant précis, c'est une estimation, mais sauf
17 que si on met une ligne « commission » à l'avance,
18 c'est parce qu'on s'attendait à en payer une. Et
19 vous ne vous rappelez pas...

20 R. Je ne sais pas c'est quoi, ça.

21 Q. **[320]** Non?

22 R. Je ne peux pas vous dire, Monsieur, je n'ai aucune
23 idée.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[321]** Savez-vous s'il y a eu des discussions avec

1 le Fonds pendant, avant d'arriver à cette
2 transaction-là, pour savoir si quelqu'un allait
3 payer une commission?

4 R. Non, je ne me suis jamais souvenu... je n'ai jamais
5 vu ça.

6 Q. **[322]** O.K. Savez-vous si Fortier Transfert a payé
7 une commission à Denis Vincent?

8 R. D'après moi, on n'a pas payé de commission à Denis
9 Vincent, non.

10 Q. **[323]** O.K.

11 R. Pas à ma connaissance.

12 Q. **[324]** Et ça, vous n'êtes pas capable d'expliquer
13 ça, pourquoi le Fonds prévoit une commission sur la
14 vente de cinq cent mille dollars (0,5 M\$)? C'est
15 quand même un demi-million (0,5 M\$), c'est beaucoup
16 d'argent.

17 R. Bien, c'est beaucoup, oui.

18 Q. **[325]** C'est beaucoup?

19 R. C'est beaucoup. Je suis bien étonné de ça. Je suis
20 bien étonné de ça, là. Je ne comprends pas. Pour
21 moi, c'est un autre... c'est d'autres frais qu'une
22 commission. Les frais de transaction ça a coûté, je
23 pense, plus cher que ça pas mal.

24 Q. **[326]** Peut-être plus cher, mais on allouait déjà
25 deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour

1 les frais de transaction. Ça, on parle des frais de
2 notaire, d'avocat, de comptable, tout ça.

3 R. Samson Bélair.

4 Q. **[327]** Mais il y en a une qui s'appelle « commission
5 sur la vente », puis ça s'adresse à une commission.
6 Il y a quelqu'un qui prévoyait payer un demi-
7 million (0,5 M\$) de commission.

8 R. Bien, il faudrait le demander à ceux qui ont fait
9 le document, Monsieur...

10 Q. **[328]** O.K.

11 R. ... parce que, moi, j'ai pas fait ça, puis je me
12 souviens d'avoir...

13 Q. **[329]** O.K.

14 R. ... fait un chèque de cinq cent mille (500 000 \$).

15 Q. **[330]** On va laisser ça de côté, puis on va juste
16 continuer un petit peu, là, juste la période des
17 six mois qui a suivi cette transaction-là. Vous
18 êtes resté, on a vu tantôt, on vous a fait un
19 contrat d'embauche pour six mois pour vous et
20 monsieur Lafortune.

21 R. C'est ça.

22 Q. **[331]** Vous y avez travaillé chez Guay pendant ces
23 six mois-là?

24 R. Oui.

25 Q. **[332]** Aux conditions qui sont mentionnées dans le

1 contrat, là. Et ça a été quoi votre rôle pendant
2 ces six mois-là chez Guay?

3 R. Bien, le rôle, c'est de faire la transition des
4 opérateurs, des clients...

5 Q. **[333]** Est-ce que ça a bien...

6 R. ... pour pas qu'ils perdent de marché puis...

7 Q. **[334]** O.K. Est-ce que ça a bien été?

8 R. Je pense que ça a bien été.

9 Q. **[335]** O.K. C'est... vous vous étiez engagé à faire
10 un transfert fluide, c'est-à-dire de ramener vos
11 clients pour qu'ils suivent chez Guay. Et
12 effectivement, est-ce que vous avez fait ce
13 travail-là avec monsieur Lafortune?

14 R. J'ai fait ce travail-là.

15 Q. **[336]** O.K.

16 R. Je comprends pas, Madame.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Q. **[337]** Voulez-vous ajouter quelque chose?

19 R. Non, mais je comprends pas, Madame. J'ai de la
20 misère à comprendre, là, où est-ce que... t'sais,
21 depuis hier, je suis après tout dévoiler mon
22 historique puis je comprends pas où est-ce que
23 monsieur Crépeau s'en va...

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[338]** O.K.

1 R. ... puis qu'est-ce que j'ai d'affaire... [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] J'ai
5 vendu ma compagnie à une compagnie qui était privée
6 qui m'a fait un chèque que ça a été vérifié par
7 Samson Bélair. C'est tout prévu, j'ai pas joué avec
8 l'argent des contribuables. Puis, là, je réponds à
9 des questions à ce monsieur-là et... Je vais
10 continuer, Madame, je vais continuer, mais je me
11 pose des questions.

12 Q. [339] O.K. Si on a... est-ce qu'on était pas mal à
13 l'heure de la pause, Madame la Présidente, avant
14 d'aborder un autre sujet?

15 LA PRÉSIDENTE:

16 On va aller à la pause.

17 (10:51:25)

18 Me BENOIT BOUCHER :

19 Avant qu'on parte, Maître Crépeau...

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Ah!

22 Me BENOIT BOUCHER :

23 ... [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

1 [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Non. À quelle cote? Il faudrait le... le donner
12 à...

13 Me BENOIT BOUCHER :

14 Bien, j'en profite pendant qu'on est en non-
15 publication parce que le contre-interrogatoire est
16 en non-publication. Alors, c'est pour ça que je le
17 fais à ce moment-ci.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Oui. Parfait. Mais, écoutez, on pourra regarder ça
20 j'imagine...

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Avec madame la greffière.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 ... avec madame la greffière, oui, pendant la
25 pause.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Ça va.

3 Me BENOIT BOUCHER :

4 Alors, je vais donner les documents à maître

5 Crépeau puis on verra à la logistique après.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Tout à fait. Merci.

8 Me BENOIT BOUCHER :

9 Merci.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Avant de reprendre... voyons. Maître Crépeau...

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 ... est-ce que... est-ce que vous allez coter le

19 document que vous venez de...

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Qui est?

22 LA PRÉSIDENTE:

23 ... de montrer? Qui est le document de

24 Pricewaterhouse ou quelque chose comme ça.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Oui. Ah! En fait, c'est l'onglet numéro...

3 LA PRÉSIDENTE:

4 4.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 ... 4. Et celui-là, on l'avait pas encore fait.

7 Oui. Oui, je l'ai noté.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Il a été coté celui-là?

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 1058.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Ah! Parfait. Excusez-moi.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 O.K.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Alors, c'est moi qui étais...

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Et tant qu'à être dans ce document-là, Madame la

20 Présidente, j'aimerais... parce que j'ai... j'ai

21 fait un lapsus et on m'a corrigé au moment de la

22 pause, je le présente. C'est parce que c'est un

23 document qui nous a été fourni par le Fonds, mais

24 la provenance de ce document-là, c'est... ça a été

25 préparé par Samson Bélair et ça a été remis au

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 C'est exact, Madame la Greffière.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Merci.

5

6

■

■

■

10

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[340]** Alors, Monsieur Payette, on va reprendre
13 maintenant et on va avancer un peu plus vite dans
14 le temps. Vous venez de vendre votre entreprise
15 Fortier Transfert à Guay. Vous y avez travaillé
16 dans un contrat d'emploi pendant six mois. Vous
17 allez travailler chez Guay. Je comprends qu'après
18 les six, vous allez rester chez Guay pendant
19 combien de temps?

20 R. Je pense que c'est cinq ans après.

21 Q. **[341]** Alors, vendu en octobre deux mille quatre
22 (2004), vous faites un premier six mois. Et sous
23 quelle forme de... de relations de travail aviez-
24 vous avec Guay pour les cinq années suivantes?
25 Étiez-vous un employé salarié?

1 R. Non, j'étais pas un employé salarié.

2 Q. **[342]** Alors, qu'est-ce que... sous quelle forme
3 avez-vous été embauché?

4 R. Bien, un travailleur autonome, là.

5 Q. **[343]** Travailleur autonome. Et... et vous y avez
6 travaillé, vous dites, pendant cinq ans. Êtes-vous
7 capable de mettre une fin à... à votre période
8 d'embauche chez Guay?

9 R. Parce que je veux vraiment pas me tromper dans les
10 dates là parce que c'est tout dans le... dans le
11 procès qu'on a fait là pour la... justement les
12 clauses de non-concurrence là. Je sais pas si ça
13 peut faire une grave erreur, là, si je me trompe
14 là, mais j'ai travaillé cinq ans...

15 Q. **[344]** Oui.

16 R. ... plus six mois, je pense, plus six mois. Parce
17 que là c'est travailler, c'est pas travailler,
18 c'est... en tout cas, c'est jouer sur les...

19 Q. **[345]** Vous avez...

20 R. J'ai appris que j'étais pas un employé en tout cas,
21 je pense.

22 Q. **[346]** Vous étiez pas un employé à cause de la
23 nature de... Vous faites référence au procès, là.

24 R. Oui, c'est ça.

25 Q. **[347]** Il y a eu un débat...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[348]** ... en Cour supérieure, Cour d'appel, ça
3 s'est terminé en Cour suprême le mois dernier...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[349]** ... où la Cour suprême a eu à interpréter
6 votre relation contractuelle et la clause de non-
7 concurrence.
- 8 R. Oui, c'est ça.
- 9 Q. **[350]** O.K. Bon. Mais, disons que sans la qualifier
10 « travailler », vous avez été... vous avez été au
11 sein de l'entreprise chez Guay pour à peu près cinq
12 ans. Êtes-vous capable, vous souvenez-vous d'une
13 date même où ça s'est terminé chez Guay?
- 14 R. Si je dis cinq ans, octobre... ah! Non, c'est pas
15 en octobre, ça s'est fini en été ça. Je m'en
16 souviens, c'est en revenant des vacances de la
17 construction.
- 18 Q. **[351]** En revenant de vacances de la construction...
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[352]** ... mais de quelle année?
- 21 R. Si ça fait cinq ans, ça doit faire deux mille neuf
22 (2009).
- 23 Q. **[353]** Deux mille neuf (2009). O.K.
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[354]** Au retour des vacances de la construction

1 deux mille neuf (2009) et la... En fait, qu'est-ce
2 qui a amené la fin de votre emploi ou votre
3 embauche chez... chez Guay? Comment ça s'est
4 terminé?

5 R. Il m'a appelé, puis il m'a dit qu'il avait plus
6 besoin de moi.

7 Q. **[355]** « Il », c'est qui ça?

8 R. Monsieur Baronet.

9 Q. **[356]** Monsieur Baronet. C'est une relation à la
10 limite personnelle avec monsieur Baronet. Jusqu'à
11 ce moment-là, jusqu'à... jusqu'à l'été deux mille
12 neuf (2009), quelle est la nature de votre relation
13 de deux mille quatre (2004) à deux mille neuf
14 (2009) avec monsieur Baronet?

15 R. Ça va très bien.

16 Q. **[357]** Ça va très bien. Connaissez-vous la relation
17 entre monsieur Lafortune et monsieur Baronet?

18 R. À ma connaissance, ça va très bien aussi.

19 Q. **[358]** Ça va très bien. Je vais vous demander de
20 qualifier, faites-vous du bon travail, vous, pour
21 monsieur Baronet? Quel était votre titre au sein de
22 l'entreprise?

23 R. J'ai jamais vraiment porté attention au titre, là,
24 mais je m'occupais encore de Fortier transfert.
25 Bien, Fortier... Groupe Fortier, mettons.

- 1 Q. **[359]** Spécifiquement du Groupe Fortier ou de
2 l'ensemble de la flotte?
- 3 R. Bien, peut-être c'est Fortier, la succursale de
4 Fortier plutôt, je vous dirais.
- 5 Q. **[360]** O.K. Et est-ce que les... le chiffre
6 d'affaires, si on est capable de décortiquer le
7 chiffre d'affaires, est-ce que les entreprises
8 Fortier, la partie Fortier, a continué à progresser
9 au cours des années... des cinq années que vous
10 avez travaillé chez... chez Guay?
- 11 R. Les... l'entreprise Fortier... c'est parce que ça
12 existait... bien, ça existait encore mais... Guay,
13 il a progressé.
- 14 Q. **[361]** Guay a progressé.
- 15 R. (Inaudible).
- 16 Q. **[362]** Avez-vous même une idée de l'ordre de
17 progression des affaires de Guay pendant que vous
18 et monsieur Lafortune y êtes?
- 19 R. J'ai pas une grosse connaissance mais je sais que
20 notre contrat était fait... notre contrat de... de
21 travail était fait selon des rendements.
- 22 Q. **[363]** Il y avait une participation aux profits...
- 23 R. Oui, c'est ça. Bien, pas...
- 24 Q. **[364]** ... ou au rendement.
- 25 R. ... une participation aux profits mais il y avait

1 une affaire de rendement.

2 Q. **[365]** O.K.

3 R. Un incitatif à travailler plus, dans le fond.

4 Q. **[366]** Et est-ce que cette clause-là de votre
5 contrat de travail vous a rapporté des sous, je
6 vous dirais, avez-vous... au niveau du rendement,
7 avez-vous obtenu des gains intéressants? Je veux
8 pas savoir le montant.

9 R. Oui, oui, oui. Oui.

10 Q. **[367]** Pourquoi, à l'été deux mille neuf (2009),
11 monsieur Baronet met fin à votre embauche? Qu'est-
12 ce qu'il vous dit, à vous?

13 R. Bien, qu'est-ce qu'il m'a dit à moi, il avait pas
14 de raison. Il venait de congédier Louis-Pierre...

15 Q. **[368]** En même temps, ça s'est fait...

16 R. Ça s'est fait le matin, Louis-Pierre était
17 congédié; moi, il m'avait pas appelé. J'ai continué
18 à travailler puis là il m'a appelé dans l'après-
19 midi, il m'a dit : « C'est terminé pour toi aussi,
20 j'ai plus besoin de toi. »

21 Q. **[369]** O.K.

22 R. Il a pas vraiment élaboré.

23 Q. **[370]** Alors, vous, vous avez été con... puis
24 monsieur Lafortune, c'est la même journée que vous,
25 vous dites, le matin?

1 R. La même journée.

2 Q. [371] Est-ce qu'à votre connaissance, il s'était
3 passé des... des choses qui... dans les semaines,
4 les mois précédents, qui ont pu amener le
5 congédiement de monsieur Lafortune? Est-ce qu'il y
6 a eu des perquisitions chez Guay, des perquisitions
7 policières?

8 R. Oui, il y avait des affaires de journalistes
9 puis... pour moi il y a une mauvaise publicité, je
10 pense, puis... monsieur Baronet a peut-être pas
11 aimé ça.

12 Q. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED].

20 Q. [374] O.K. La... À travers cette période-là,
21 maintenant. Bon, on va juste la finir puis on
22 reviendra à vos affaires après. Après deux mille
23 neuf (2009), vous, êtes-vous resté dans le domaine
24 des grues?

25 R. Pas immédiatement, mais j'ai resté encore dans le

1 domaine des grues quelques... quelques mois après,
2 il me semble, là, j'ai travaillé pour la compagnie
3 que... que j'ai travaillé pour, là.

4 Q. **[375]** On peut la nommer, là.

5 R. Mammoet.

6 Q. **[376]** Mammoet, Mammouth, là, O.K., qui est une
7 grosse entreprise nationale dans le domaine des
8 grues.

9 R. Internationale.

10 Q. **[377]** Vous avez travaillé pour...

11 R. Internationale.

12 Q. **[378]** Internationale. Vous avez travaillé pour
13 cette entreprise-là pendant un certain temps et là
14 c'est terminé compte tenu du jugement de la Cour
15 suprême?

16 R. Oui.

17 Q. **[379]** C'est exact?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[380]** O.K. Bon. On va revenir maintenant en deux
20 mille quatre (2004), au moment où se... se
21 termine... vous vendez Fortier et vous avez un
22 contrat d'embauche chez Guay. Vous avez quand même
23 accumulé un magot important, des profits de la
24 transaction. Vous, qu'est-ce que vous avez fait
25 avec vos profits? Les avez-vous encaissés

1 personnellement ou ils sont restés dans la
2 compagnie Fortier transfert?

3 R. D'après moi ils ont resté dans la compagnie.

4 Q. **[381]** Bien, là, « d'après moi », êtes-vous
5 capable... ça c'est assez précis, là. On a une
6 évaluation chez Samson Bélair qui parlait de... de
7 trois point quatre millions (3.4 M) après les
8 impôts corporatifs, là. Si on paie des impôts
9 corporatifs, il revient à Yannick Payette... Samson
10 Bélair évaluait ça à trois point quatre millions
11 (3.4 M). L'avez-vous encaissé dans votre compte de
12 banque?

13 R. Non.

14 Q. **[382]** O.K. Qu'est-ce que... faites rien que nous
15 dire où resté cet argent-là?

16 R. À la banque.

17 Q. **[383]** À la... oui, bien, à la banque, dans le
18 compte de?

19 R. La compagnie de grues, là, Fortier.

20 Q. **[384]** Ça a pas été encaissé comme dividendes ou
21 quoi que ce soit, là, vous avez laissé ça chez
22 Fortier Transfert?

23 R. Bien, à ma connaissance, ça a resté chez Fortier
24 Transfert.

25 Q. **[385]** La part de... parce que Fortier Transfert

1 c'est une entreprise et, à ce moment-là, le Fonds a
2 été... a été remboursé de ses actions, quand vous
3 avez vendu à Guay?

4 R. Bien ça devait être automatique, ça.

5 Q. **[386]** Mais le savez-vous si le Fonds a été
6 remboursé de son trente pour cent (30 %)?

7 R. Bien il fallait rembourser tout le monde, Monsieur.

8 Q. **[387]** Mais la question est simple. Le savez-vous si
9 le Fonds a été remboursé pour ses parts, a été
10 racheté?

11 R. On avait même pas une option, il fallait le faire.

12 Q. **[388]** Oui, ça a été fait?

13 R. Bien, oui, ça a été fait, d'après moi ça a été
14 fait.

15 Q. **[389]** O.K. C'est ça?

16 R. D'après moi les chèques ont été distribués la même
17 journée, là.

18 Q. **[390]** O.K. Tout ça ça s'est fait dans la même
19 journée où on fait la transaction de vente à Guay,
20 on rembourse le Fonds. Qu'est-ce qui reste dans
21 Fortier Transfert à la fin de cette journée? Les
22 actionnaires c'est vous et Louis-Pierre. Est-ce
23 qu'il y a d'autres actionnaires que vous et Louis-
24 Pierre?

25 R. Il n'y a pas d'autre actionnaire que moi et Louis-

1 Pierre.

2 Q. **[391]** Et, là, si le Fonds est remboursé, on revient
3 à votre part d'actions originale, vous êtes à
4 soixante pour cent (60 %), Louis-Pierre à quarante
5 pour cent (40 %) ?

6 R. Oui.

7 Q. **[392]** O.K. Vous vous laissez votre part là-dedans
8 dans Fortier Transfert, Louis-Pierre, lui, est-ce
9 qu'il a demandé à encaisser des dividendes ou il a
10 laissé son argent que Samson Bélair évaluait à deux
11 point deux millions (2,2 M), est-ce qu'il a laissé
12 son argent chez Fortier Transfert ?

13 R. Oui, il a laissé son argent chez Fortier.

14 Q. **[393]** Bien si on accumule ces deux... ces deux
15 montants-là, on est tout près de six millions (6 M)
16 qui reste dans le compte de Fortier Transfert,
17 c'est exact, ça, à peu près ?

18 R. Si vous le dites, ça doit être ça.

19 Q. **[394]** O.K. On va commencer avec, qu'est-ce qui est
20 arrivé de Fortier Transfert après la transaction à
21 Guay, je comprends que... il y a des clauses de
22 non-concurrence vis-à-vis vous, vous travaillez
23 chez Guay, même chose pour monsieur Lafortune.
24 Fortier Trnsfert est-ce que c'est une entreprise
25 qui continue à subsister, à exister ?

- 1 R. Oui. D'après moi, oui.
- 2 Q. **[395]** Et qu'est-ce que ça fait Fortier Transfert
3 après le trois (3) octobre deux mille quatre
4 (2004)?
- 5 R. D'après moi ça fait pas rien pour tout de suite,
6 là.
- 7 Q. **[396]** O.K. Vous êtes assis, c'est-à-dire
8 l'entreprise, puis, là, on va distinguer le rôle,
9 Fortier Transfert est assis quand même sur des
10 réserves importantes, d'une part...
- 11 R. Hum, hum.
- 12 Q. **[397]** ... qui sont le profit de la transaction et
13 il y a aussi encore les six, sept millions (6-7 M)
14 qui ont été évalués, là, je prends le chiffre
15 évalué qui était à sept millions (7 M) par Samson
16 Bélair des comptes recevables?
- 17 R. Hum, hum.
- 18 Q. **[398]** On va commencer, qu'est-ce qui arrive avec
19 cet argent-là?
- 20 R. Bien on les a collectés.
- 21 Q. **[399]** Les comptes recevables?
- 22 R. Oui. On m'avait dit que c'était une compagnie qui
23 les avait collectés.
- 24 Q. **[400]** O.K. Moi c'est pas ce que je vous ai dit. On
25 va suivre tout à l'heure les comptes recevables,

1 pour le moment on va partir sur la piste du profit
2 de vos sommes, cinq, six millions (5-6 M), là, à
3 vous et à monsieur Lafortune, qu'est-ce qui est
4 arrivé... est-ce que c'est encore cet argent-là
5 chez Fortier Transfert aujourd'hui?

6 R. Est-ce que cet argent est encore?

7 Q. **[401]** Oui, qu'est-ce qu'on a fait... qu'est-ce que
8 vous avez fait avec cet argent-là, qu'est-ce que
9 Fortier Transfert a fait avec cet argent-là?

10 R. Bien on y a pensé un bout, on a travaillé.

11 Q. **[402]** Oui, je comprends, oui, donc...

12 R. Il y avait plein de monde qui nous sollicitait pour
13 investir partout.

14 Q. **[403]** Hum, hum? Solliciter par qui, par quel genre
15 de personnes?

16 R. Bien, entre autres, on a été par le Fonds, je pense
17 que le Fonds ils nous avaient pas haïs, là.

18 Q. **[404]** O.K.

19 R. Je pense que les rendements avaient été bons.

20 Q. **[405]** Oui. Alors, le Fonds, le Fonds vous sollicite
21 pourquoi? Parce que vous avez dit : « On avait de
22 l'argent, on était sollicité partout. », mais le
23 Fonds ne vous demandait pas d'investir dans le
24 Fonds, là. Qu'est-ce qu'il vous demandait le Fonds?

25 R. Bien le Fonds, c'est pas à moi qui le demandait, on

1 se comprend bien, ils ont parlé à Louis-Pierre pour
2 un investissement. Parce qu'on était des bons
3 opérateurs de compagnie, parce que je pense qu'il
4 croyait en nous autres, ils cherchaient peut-être à
5 nous replacer, parce qu'on était après six mois des
6 agents libres comme, là.

7 Q. **[406]** Oui?

8 R. On avait un contrat de six mois, on avait plus de
9 travail après. Eux autres, ils nous cherchaient une
10 job finalement.

11 Q. **[407]** O.K. Le Fonds vous incitait à retourner
12 travailler...

13 R. Oui.

14 Q. **[408]** ... et le Fonds vous dites pour un
15 investissement, lequel on vous parlait?

16 R. La compagnie qu'ils nous ont parlé c'est L.M.
17 Sauvé.

18 Q. **[409]** L.M. Sauvé, ça c'est l'entreprise de monsieur
19 Paul Sauvé qui est déjà venu témoigner ici il y a
20 un certain temps. Qu'est-ce que le Fonds vous dit à
21 propos de L.M. Sauvé? En passant le Fonds c'est
22 qui, qui vous parle au Fonds?

23 R. C'est pas à moi qu'il a parlé.

24 Q. **[410]** O.K.

25 R. Ça fait qu'on va arrêter ça, là. LM Sauvé, c'est

1 parce que ça... ça va pas dans la clause de non-
2 concurrence qu'on avait signée. Il y avait quelques
3 grues pareil que je pouvais m'occuper, c'est une
4 compagnie que ça faisait cinquante (50) ans que
5 c'était en affaires, on savait qu'ils étaient en
6 difficultés, ils devaient de l'argent à Guay, ils
7 devaient de l'argent à tout le monde, ça fait que
8 ça allait pas trop bien. Puis eux autres, ils
9 voulaient qu'on... il dit: « Si vous embarquez là-
10 dedans, bien peut-être qu'on pourrait... tu sais,
11 on regarderait pour faire l'investissement puis
12 mettre un peu d'argent vous autres aussi parce que
13 vous en avez puis nous autres aussi puis faire
14 marcher ça. »

15 Q. **[411]** Je vais juste, parce là, vous venez de dire
16 que cette idée-là vous est avancée comme ça, c'est
17 pas à vous, hein, qu'on a fait, que le Fonds parle?

18 R. Non, c'est pas à moi.

19 Q. **[412]** C'est à Louis-Pierre?

20 R. C'est à Louis-Pierre, oui.

21 Q. **[413]** Et savez-vous qui du Fonds parle à Louis-
22 Pierre?

23 R. Je peux pas vous dire.

24 Q. **[414]** O.K. Vous savez pas avec qui Louis-Pierre
25 entretenait des contacts au Fonds en deux mille

1 quatre (2004)?

2 R. Peut-être c'est Jacques qui nous avait appelés, là.

3 Q. **[415]** O.K. Parce que monsieur Grégoire, ça a
4 toujours été votre représentant, il était sur votre
5 conseil d'administration, c'est votre conseiller,
6 en fait, c'est le conseiller qui s'occupe du
7 dossier Fortier Transfert?

8 R. C'est ça, c'est probablement lui.

9 Q. **[416]** O.K. Et c'est lui qui vous approche ou qui
10 approche Louis-Pierre avec cette idée-là d'aller
11 faire un investissement... en fait, qu'est-ce
12 que... qu'est-ce qu'on vous parlait? De quoi on...
13 on vous parlait de quoi? D'acheter LM Sauvé?

14 R. Non, de... pour moi être partenaire, là. J'ai
15 jamais fait vraiment partie des discussions de ça,
16 mais si... il disait probablement: « Si ça vous
17 intéresse, il y quelque chose à faire avec ça »,
18 probablement, là.

19 Q. **[417]** Bon, l'entreprise est pas...

20 (11:50:23)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[418]** Je m'excuse, juste un instant, alors si vous
23 n'avez jamais fait partie de cette discussion-là,
24 je comprends que c'est monsieur Lafortune qui vous
25 en parlait?

1 R. Oui, il m'en avait parlé.

2 Q. **[419]** O.K. Et c'est monsieur Lafortune qui vous
3 avait dit que c'était monsieur Grégoire qui...

4 R. Il m'a pas dit que c'était monsieur Grégoire, il
5 avait eu un appel du Fonds. C'est peut-être
6 monsieur Grégoire, je le pense, je pense c'est
7 monsieur Grégoire qui était notre... notre mentor
8 comme là, c'est-à-dire.

9 Q. **[420]** Alors c'est parce que vous le savez, là?

10 R. Bien j'imagine c'est lui, Madame. J'imagine. Lui,
11 il m'appelait pas, monsieur Grégoire.

12 Q. **[421]** O.K. Mais il appelait monsieur Lafortune?

13 R. Peut-être qu'il a amené ça sur...

14 Q. **[422]** C'est monsieur Grégoire qui avait toujours
15 appelé monsieur Lafortune auparavant?

16 R. Oui.

17 Q. **[423]** O.K. Parfait.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[424]** Et vous nous l'avez déjà dit, je pense, le
20 rendement, là, le rendement pour le Fonds a été...
21 le Fonds a fait des bonnes affaires avec vous chez
22 Fortier Transfert et ont été satisfaits du
23 rendement?

24 R. Oui.

25 Q. **[425]** Alors vous entretenez... monsieur Lafortune

1 entretient, et vous aussi, par la bande, vous
2 entretenez des bonnes relations avec le Fonds de
3 solidarité?

4 R. Bien des bonnes relations, ils savent qu'est-ce
5 qu'on est capable de faire.

6 Q. **[426]** O.K. Et vous leur avez donné un bon rendement
7 dans... dans l'année, sur le placement précédent.
8 Mais qu'est-ce qu'il vous dit, monsieur Lafortune?
9 Comment est-ce que le Fonds vous voit chez LM
10 Sauvé? Monsieur Lafortune a dû vous en parler, on
11 vient de sortir de chez Fortier Transfert, vous
12 êtes maintenant des employés de Guay, vous savez
13 pas pour combien de temps, il y a un avenir, là,
14 faut faire des choses, alors comment qu'il vous
15 présente ça, monsieur Lafortune?

16 R. Bien comme je vous dis, il a quelques grues LM
17 Sauvé puis ça l'aurait pas dérangé monsieur Baronet
18 les deux, trois grues qu'il y avait, là, je sais
19 même pas s'il y en avait deux ou trois, là, en tout
20 cas, il avait quelques grues qui servaient pour ses
21 travaux puis moi, je me serais occupé de ça. Puis
22 on aurait fait de la brique au lieu de faire...
23 louer des grues, c'est tout.

24 Q. **[427]** On fait de la brique. Alors, c'était tout
25 simplement... c'était tout simplement rentrer dans

1 un nouveau marché de construction qui s'appelle la
2 maçonnerie. Faire un investissement ou acheter
3 l'entreprise, ce dont monsieur Lafortune vous
4 parlait?

5 R. Bien avant tout, là, je pense qu'il fallait
6 regarder vraiment, je pense fallait faire comme on
7 a toujours fait quand on voulait faire un
8 investissement dans une compagnie, on envoie nos
9 spécialistes pour regarder les chiffres, bien les
10 rendements, c'est ça, voir si ça avait du sens
11 parce que lui, monsieur Sauvé, c'est un personnage
12 assez spécial, hein, je pense que je vous donnerais
13 pas... je croirais pas tout ce qu'il dit, là, ça
14 fait que lui, il mettait ça beau, mais on savait
15 très bien que ce n'était pas beau parce qu'il
16 devait de l'argent à Guay puis il devait de
17 l'argent à une autre compagnie de grues puis une
18 autre puis il avait ouvert des comptes partout puis
19 il étirait ça partout, fait qu'on le savait que
20 c'était toutes des menteries, mais fallait envoyer
21 du monde pour aller voir comment de menteries il
22 nous avait contées, hein.

23 Q. **[428]** Qui vous avez envoyé?

24 R. Là, c'est Jocelyne qui s'occupait de ça à ce
25 moment-là.

- 1 Q. **[429]** Jocelyne, ça c'est Jocelyne Therrien?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[430]** Je vous l'ai posée la question hier, madame
4 Therrien qui faisait déjà la tenue de livres ou la
5 comptabilité chez vous? Comptabilité?
- 6 R. Elle faisait la... probablement la fin de mois.
- 7 Q. **[431]** Madame Therrien, est-ce qu'elle détient, à
8 votre connaissance, est-ce qu'elle détient un titre
9 professionnel? Elle est comptable ou...
- 10 R. Non, elle n'est pas comptable dans ma tête... elle
11 n'est pas comptable.
- 12 Q. **[432]** Elle n'a pas de titre professionnel, mais
13 c'est quelqu'un qui est habitué de faire de la
14 tenue de livres, puis comptabilité de fin de mois,
15 puis des choses de même?
- 16 R. L'ordinateur, puis sortir les fins de mois, là,
17 voir le... les « picture », un peu.
- 18 Q. **[433]** O.K. Alors, c'est elle que vous appelez,
19 quand vous dites « on a envoyé des spécialistes »,
20 on ne parle pas de Samson Bélair, Pricewaterhouse,
21 avec qui vous aviez déjà fait affaire?
- 22 R. Bien, éventuellement, si on veut faire un vrai
23 investissement, il faut encore aller plus loin, il
24 faut envoyer des spécialistes. Premièrement, on
25 envoie Jocelyne.

- 1 Q. **[434]** Pour voir ça?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[435]** Quand vous dites « des spécialistes », est-ce
4 qu'il y a eu d'autres personnes que madame Therrien
5 qui a été envoyée chez LM Sauvé, pour voir?
- 6 R. Moi je ne me suis pas occupé de ça, Monsieur. Je ne
7 peux pas vous dire, mais... je pense, ça n'a pas
8 duré bien, bien longtemps qu'elle s'est aperçu que
9 ça n'avait pas d'allure.
- 10 Q. **[436]** Vous placez ça à quel moment, ces approches-
11 là, ou le moment où vous allez envoyer... Non,
12 tiens, des discussions, parce qu'il y a des
13 discussions avec monsieur Sauvé, ce n'est pas vous
14 qui les avez?
- 15 R. Non, parce que lui, il me regardait comme si
16 j'étais un moins que rien. J'avais des bottines de
17 travail dans les pieds, puis je n'avais pas une
18 cravate comme lui, puis je n'étais pas à sa hauteur
19 bien, bien.
- 20 Q. **[437]** Alors, qui parlait avec monsieur Sauvé?
- 21 R. Ça devait être Louis-Pierre.
- 22 Q. **[438]** Bien, ça devait être Louis... Avez-vous...
- 23 R. Bien, c'est Louis-Pierre, là, je veux dire, ça ne
24 peut pas être Louis-Pierre, puis... Je ne sais pas
25 si le Fonds est là-dedans ou... Il y a eu des

1 discussions, là, mais moi, lui, je n'étais pas
2 capable de le sentir.

3 Q. **[439]** Je comprends. Vous, vous n'êtes pas là.
4 D'autre part, si on vous parle d'un investissement,
5 encore une fois, on vous parle de vous, remettre
6 votre argent, vous investir. Vous intéressez-vous à
7 savoir avec qui vous avez fait affaire?

8 R. Bien, quand je l'ai vu, j'ai vu tout de suite que
9 ça ne marcherait pas, moi puis lui, là.

10 Q. **[440]** Sur un plan personnel ou sur un plan
11 d'affaires?

12 R. Personnel, là, parce que j'avais de la misère à...
13 Il me l'a présenté une fois, puis je pense qu'il ne
14 m'a pas dit bonjour.

15 Q. **[441]** Puis ça a duré combien de temps ces
16 discussions-là entre monsieur Lafortune puis
17 monsieur Sauv   et/ou le Fonds, s'il est là, vous ne
18 le savez pas?

19 R. Je ne le sais pas comment de temps, mais   a n'a pas
20 dur   longtemps, d'apr  s moi.

21 Q. **[442]** O.K. Est-ce que c'est pendant cette p  riode-
22 l   que madame... parce que si vous avez d  cid  
23 d'envoyer madame Therrien, c'est qu'on avan  ait
24 dans les discussions, il fallait aller voir comment
25 allait l'entreprise. Est-ce que c'est    ce moment-

1 là que madame Therrien est allée voir les livres de
2 Sauvé?

3 R. C'est à ce moment-là, oui.

4 Q. **[443]** Bon. En avez-vous un retour, vous, de madame
5 Therrien?

6 R. Non. Ça ne m'intéressait pas bien, bien,
7 honnêtement. Ça ne m'intéressait pas, puis...

8 Q. **[444]** Ça ne vous intéresse pas, mais en même
9 temps...

10 R. Bien, à moins qu'il y aurait eu une merveilleuse
11 affaire, là, que ça aurait été quelque chose de
12 vraiment extraordinaire, là. C'était quand même une
13 compagnie de cinquante (50) ans, là, qui avait des
14 beaux contrats.

15 Q. **[445]** Ça a du potentiel?

16 R. Le tape-à-l'oeil était pas pire, là, mais ça n'a
17 pas été long que...

18 Q. **[446]** Vous ne trouvez pas que ça ressemblait un
19 petit peu à comme l'entreprise de votre oncle Neil,
20 au moment où vous l'avez prise?

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[447]** Jeune (sic) entreprise qui est peut-être...
23 qui n'est pas forte, forte, mais qu'on peut rebâtir
24 puis faire quelque chose par des jeunes
25 entrepreneurs...

1 R. Ça aurait pu. Ça aurait pu, on aurait peut-être pu
2 travailler fort puis essayer de remonter la pente,
3 mais je pense que la pente n'était plus montable.

4 Q. **[448]** O.K. Mais vous êtes-vous intéressé,
5 justement, à le savoir quel était l'état de cette
6 entreprise-là?

7 R. Bien, qu'est-ce que, les bribes que j'ai entendues,
8 c'est que c'était en faillite, puis il ne
9 l'admettait pas.

10 Q. **[449]** Quand vous, vous savez, quand vous ou
11 monsieur Lafortune a ces discussions-là, placez-
12 vous ça dans la période où vous étiez juste le
13 contrat de six mois après la transaction avec Guay,
14 ou à ce moment-là vous avez été embauché à contrat
15 chez Guay, après le premier six mois qui était
16 prévu au contrat de vente?

17 R. Bien moi, c'est dans le six mois de travail, là, le
18 premier six mois.

19 Q. **[450]** Le premier six mois qui était prévu au
20 contrat. Donc, entre octobre deux mille quatre
21 (2004) et mars, avril deux mille cinq (2005), à peu
22 près?

23 R. Moi je pense c'est dans ces temps-là, parce que je
24 n'en avais plus de job après.

25 Q. **[451]** Puis c'est pour ça que vous regardiez ça, à

- 1 ce moment-là?
- 2 R. Je regardais.
- 3 Q. **[452]** Qu'est-ce qui vous a fait, vous, prendre une
4 décision d'investir ou non chez LM Sauvé?
- 5 R. Bien, c'était en faillite. C'était en faillite.
- 6 Q. **[453]** Donc, vous saviez, vous aviez un compte-rendu
7 sur l'état des finances, sur comment allait cette
8 machine-là?
- 9 R. Bien, le compte-rendu n'a pas été long, là. Ils ont
10 dit : « C'est en faillite. »
- 11 Q. **[454]** Qui vous a donné ce compte rendu là?
- 12 R. Il me semble que c'est Jocelyne, elle disait :
13 « C'est un grand rêveur puis il voit pas clair. »
- 14 Q. **[455]** Bon.
- 15 R. « Il voit pas que son entreprise est en faillite. »
- 16 Q. **[456]** Quand vous avez eu ce compte rendu là de
17 Jocelyne, qu'est-ce que vous faites, faites-vous un
18 caucus avec Louis-Pierre pour en parler?
- 19 R. Non, même pas le temps.
- 20 Q. **[457]** Mais...
- 21 R. On n'a pas perdu de temps avec ça.
- 22 Q. **[458]** Pas perdu de temps, mais qu'est-ce... vous
23 avez pris une décision?
- 24 R. Bien, on l'a pris... ça s'est pris tout seul, là.
25 Si, Jocelyne, elle m'a dit ça, d'après moi, Louis-

1 Pierre... ça a été la même décision, même pas
2 besoin de parler, c'est... c'est...

3 Q. **[459]** Même pas besoin de dire : « Oui, on
4 embarque » ou « Non, on n'embarque pas »? En avez-
5 vous parlé avec Louis-Pierre, l'idée d'investir
6 chez L.M. Sauvé?

7 R. On en a parlé avant mais quand que ça a été...
8 quand on a su que c'était pas en santé cette
9 compagnie-là, on a dit : « On n'embarque pas là-
10 dedans. »

11 Q. **[460]** O.K. « On a décidé qu'on n'embarquait pas là-
12 dedans »?

13 R. Bien, d'après moi, on a décidé, là, c'était bien
14 évident, là.

15 Q. **[461]** Bon. Et est-ce que... parce que vous dites
16 (sic) tantôt que c'était peut-être le Fonds qui
17 avait fait cette suggestion-là, d'aller voir L.M.
18 Sauvé. Est-ce que le Fonds continue à intervenir?
19 Monsieur Grégoire, est-ce qu'il entretient encore
20 des relations avec monsieur Lafortune sur cette
21 question-là, d'investir ou pas chez L.M. Sauvé?

22 R. Bien, d'après moi, quand il a eu le rapport, lui
23 aussi il a dit : « C'est fini. »

24 (12:00:00)

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. [462] Est-ce qu'il y a d'autres motifs qui ont
2 justifié, en plus, qui ont justifié votre refus
3 de... d'embarquer avec L.M. Sauvé ou d'acheter L.M.
4 Sauvé ou...

5 R. D'autres motifs que l'argent?

6 Q. [463] Oui.

7 R. Bien, moi, je l'aimais pas lui, en partant...

8 Q. [464] Est-ce qu'il y avait d'autres personnes...

9 R. ... c'est sûr qu'en partant c'était pas compatible.

10 Q. [465] Est-ce qu'il y avait d'autres personnes au
11 sein de la compagnie...

12 R. Bien, moi, j'en ai jamais vu d'autres.

13 [REDACTED]

1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

18

Q. [484] Pardon?

19

R. Je ne suis plus associé avec.

20

Q. [485] Non, plus aujourd'hui, mais vous l'avez été

21

jusqu'à tout récemment?

22

R. Bien tout récemment, non.

23

Q. [486] Non. Votre dernière entreprise avec monsieur

24

Lafortune, on va peut-être juste...

25

R. Bien, jusqu'à temps que les problèmes ont commencé,

1 là.

2 Q. **[487]** Oui, mais en...

3 R. Il peut plus être dans une entreprise.

4 Q. **[488]** O.K.

5 R. C'est pas compliqué là.

6 (12:05:08)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[489]** Juste pour situer dans le temps, ça serait
9 depuis quand?

10 R. Bien je pense quand il a eu des accusations, je
11 pense qu'il pouvait plus être dans aucune
12 entreprise. Je pense que j'avais deux ou trois
13 entreprises encore avec lui. Il a été obligé de
14 s'enlever. Je pense que c'est une obligation qu'il
15 a eue, là. Qu'il n'a pas choisi.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. **[490]** En deux mille neuf (2009), avez-vous encore
18 des entreprises associées avec lui, deux mille dix
19 (2010), deux mille onze (2011)?

20 R. Bien c'est quand les problèmes ont commencé avec
21 Paul Sauvé.

22 Q. **[491]** C'est parce que vous savez, bien Paul Sauvé
23 c'est en deux mille quatre (2004), deux mille cinq
24 (2005), deux mille six (2006)?

25 R. Oui.

1 Q. **[492]** On est en deux mille treize (2013)?

2 R. Oui.

3 Q. **[493]** Cette année avez-vous, en ce moment avez-vous
4 des entreprises associées avec monsieur Lafortune?

5 On va essayer de régler ça, là.

6 R. Cette année, non, j'ai pas d'entreprise avec
7 monsieur Lafortune.

8 Q. **[494]** C'est quand votre dernière entreprise où vous
9 avez été associé avec Louis-Pierre Lafortune?

10 R. Quand, la date que ça a commencé les problèmes
11 qu'il n'avait plus le choix de... il ne pouvait
12 plus être un administrateur ou un actionnaire d'une
13 compagnie. C'est quand c'est arrivé, deux mille
14 sept (2007), deux mille huit (2008). Quand les
15 problèmes ont commencé, Guy m'a congédié quand, en
16 deux mille neuf (2009) vous avez dit.

17 Q. **[495]** C'est vous qui nous avez dit ça?

18 R. En cinq ans que j'ai travaillé pour lui, bon, deux
19 mille neuf (2009), quand il m'a congédié, c'est,
20 là, que les problèmes ont eu lieu. Ça doit être en
21 deux mille neuf (2009) d'abord.

22 Q. **[496]** Bon. O.K. On va revenir, alors, c'est parce
23 que tantôt j'ai parlé de votre associé; à cette
24 époque-là vous veniez juste de vendre à Guay, donc,
25 vous êtes toujours associé avec monsieur Lafortune.

1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

17

R. Oui.

18

Q. [509] Avez-vous travaillé avec lui?

19

R. J'ai travaillé une fin d'été avec lui.

20

Q. [510] Oui, Faites rien que nous compter ça, la...

21

R. J'ai travaillé dans un golf, dans un golf, fin

22

d'été, moi je retournais à l'école, puis lui il

23

fallait que je lui montre mon travail sur le golf.

24

Q. [511] Il a pris votre relève après vous pour faire

25

l'entretien d'un terrain de golf?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[512]** O.K. À ce moment-là, est-ce qu'il connu sous
3 le nom de Casper ou c'était...?
- 4 R. Non.
- 5 Q. **[513]** Non?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[514]** Vous l'appeliez comment, là, quand il a
8 travaillé avec vous?
- 9 R. Normand.
- 10 Q. **[515]** Normand, bon. À l'époque, saviez-vous...
11 saviez-vous qu'il se tenait avec les motards,
12 monsieur Ouimet, à l'époque où il a travaillé au
13 golf avec vous?
- 14 R. Bien non, il était pas avec les motards, là.
- 15 Q. **[516]** Il était pas avec les motards?
- 16 R. On était jeune, là, job d'été dans les premières
17 jobs, dix-huit (18), dix-neuf (19) ans, j'imagine.
- 18 Q. **[517]** O.K.
- 19 R. Il pouvait pas être dans les motards à cet âge-là.
- 20 Q. **[518]** Mais en ville, puis ça, ça se passe, c'est
21 dans la région de L'Assomption?
- 22 R. Repentigny.
- 23 Q. **[519]** Repentigny. Le revoyez-vous à part la job
24 d'été au golf? Le revoyez-vous dans les années
25 suivantes, monsieur Ouimet?

1 R. Je l'ai vu à quelques occasions.

2 [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

10 Q. [521] O.K. Il a pris un autre cheminement puis vous
11 le connaissiez, à ce moment-là, son cheminement?

12 R. Bien je connaissais pas vraiment son cheminement,
13 mais je voyais son... j'ai déjà vu son habillement.

14 Q. [522] O.K.

15 R. Ça fait que j'imagine son cheminement.

16 Q. [523] Son habillement, soyez précis, là, on va le
17 mettre dans les notes sténographiques.

18 R. Bien, Monsieur, on le voyait, là, que... on le
19 savait, là, il y avait des articles de journaux sur
20 lui, là.

21 Q. [524] O.K.

22 R. Je pense que...

23 Q. [525] Il y a même des articles de journaux?

24 R. Oui, d'après moi, il faisait partie des Hells à
25 Trois-Rivières, là.

1 Q. [526] Des Hells à Trois-Rivières, il était associé
2 au chapitre des Hells de Trois-Rivières, est-ce
3 qu'il portait même sa veste avec le crest des Hells
4 Angels, l'effigie dans le dos? L'avez-vous vu avec
5 ça?

6 R. Non.

7 Q. [527] Sa moto? Avec la mention Hells Angels?

8 R. Non. Non.

9 Q. [528] O.K. Mais vous aviez pas de doute, en tout
10 cas, que c'était un gars qui était collé sur les
11 Hells Angels?

12 R. Il venait de Repentigny, là, le monde en parlait,
13 là.

14 Q. [529] Tout le monde le savait? C'est de la commune
15 renommée, en tout cas, pour les jeunes de votre
16 âge, là, il y avait pas de doute, c'est un gars des
17 Hells?

18 R. Il a le même âge que moi, oui.

19 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1

[REDACTED]

2

[REDACTED]

3

[REDACTED]

4

[REDACTED]

5

[REDACTED]

6

[REDACTED]

7

[REDACTED]

8

Q. [532] Alors, vous, avez-vous fait quelque

9

investissement que ce soit chez LM Sauvé?

10

R. Zéro.

11

Q. [533] Vous êtes-vous rendu au siège social ou au

12

bureau de LM Sauvé?

13

R. Non.

14

Q. [534] Avez-vous fait des démarches quelconques pour

15

aller évaluer ses « boomtruck », ses camions, ses

16

grues?

17

R. Jamais.

18

Q. [535] Jamais?

19

R. Ça s'est pas rendu là.

20

Q. [536] Ça s'est pas rendu là?

21

R. Non.

22

Q. [537] Ce que vous en savez, c'est ce que monsieur

23

Lafortune vous a dit?

24

R. Oui.

25

Q. [538] Et madame Therrien?

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. **[539]** Et savez-vous si monsieur Lafortune, lui, a
3 investi chez LM Sauvé?

4 R. Monsieur Lafortune a pas investi chez LM Sauvé.

5 Q. **[540]** Savez-vous s'il y est allé, s'il a passé du
6 temps, s'il a travaillé avec Paul Sauvé ou chez LM
7 Sauvé?

8 R. Pas à ma connaissance.

9 Q. **[541]** O.K. Et à ce moment-là, vous travaillez
10 toujours, vous et monsieur Lafortune, vous êtes
11 chez Guay, vous avez du travail à temps plein?

12 R. Du travail à temps plein, oui.

13 Q. **[542]** O.K.

14 (12:12:21)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[543]** Pendant ce temps-là, vous dites? Je croyais
17 que c'était après la fin de son... de votre travail
18 chez Grues Guay que vous avez... vous vous êtes
19 investi ou vous avez tenté de vous investir chez LM
20 Sauvé alors que vous ne travailliez plus chez Grues
21 Guay?

22 R. Non, non, non, non.

23 Q. **[544]** Non?

24 R. Non, on travaillait, c'était dans notre période de
25 premiers six mois de notre contrat de travail,

1 qu'on savait que dans six mois, c'était fini...

2 Q. **[545]** O.K.

3 R. ... on travaillait plus chez Guay. D'après moi,
4 c'est dans cette période-là qu'on a regardé pour
5 faire d'autre chose après... l'après première
6 période de travail de six mois, mais finalement,
7 après la première période de travail de six mois,
8 monsieur Baronet, il s'est assis avec nous puis il
9 a dit: « Vous êtes des bons gars, finalement »...

10 Q. **[546]** O.K. Je comprends, donc vous êtes rest...

11 R. ... « je vais vous engager. »

12 Q. **[547]** O.K. Donc, vous êtes restés cinq ans chez
13 Grues Guay...

14 R. Oui.

15 Q. **[548]** ... mais dans votre première période de six
16 mois...

17 R. Oui, que là, on était incertain de travailler...

18 Q. **[549]** O.K. Je comprends.

19 R. ... on cherchait d'autre travail.

20 Q. **[550]** Je comprends.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[551]** Alors vous avez cherché, vous avez regardé de
23 ce côté-là pour voir et vous, vous avez décidé de
24 pas investir chez Sauvé de sorte que cette
25 discussion-là d'aller chez Sauvé, vous la placez

1 entre la fin oct... entre octobre deux mille quatre
2 (2004) et avril deux mille cinq (2005), qui sont...
3 qui est la période de six mois qui suit l'achat de
4 Fortier Transfert? Il faudrait que ce soit dans
5 cette période-là?

6 R. Bien, d'après moi, c'est dans ces périodes-là.

7 Q. **[552]** O.K. Bon. Alors, vous nous dites que chez
8 Guay, finalement, monsieur Baronet apprécie votre
9 travail, il vous embauche, vous allez y rester. Ça
10 n'a pas réglé votre problème, vous êtes encore
11 assis, vous nous dites, vous êtes assis encore sur
12 des sommes importantes. Vous avez dit aussi qu'il y
13 a des gens qui vous sollicitaient, c'est comme ça
14 que vous avez abordé le sujet, le Fonds qui vous a
15 suggéré d'aller voir LM Sauvé. Est-ce que le Fonds
16 vous a suggéré d'aller voir d'autres entreprises
17 que Sauvé?

18 R. Non.

19 Q. **[553]** O.K.

20 R. Bien, pas à ma connaissance, en tout cas.

21 Q. **[554]** À part le Fonds, qui étaient les personnes ou
22 les organismes qui vous sollicitaient pour
23 investir, parce qu'encore une fois, vous êtes assis
24 sur d'importantes sommes d'argent? Alors, qui vous
25 incitait à investir ou à acheter des entreprises?

- 1 R. Personne.
- 2 Q. **[555]** O.K. Qu'est-ce que vous avez fait avec cet
3 argent-là? Avez-vous fondé des entreprises?
- 4 R. Fondé une entreprise, j'avais tout le temps la même
5 entreprise.
- 6 Q. **[556]** Fortier Transfert?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[557]** En passant, est-ce qu'elle va changer de nom,
9 Fortier Transfert?
- 10 R. Bien, elle garde le numéro. Je ne peux pas utiliser
11 Fortier Transfert.
- 12 Q. **[558]** Vous ne pouvez pas l'utiliser?
- 13 R. Il l'avait acheté.
- 14 Q. **[559]** À l'onglet 5, Madame Blanchette, là, on va
15 juste...
- 16 LA PRÉSIDENTE :
17 Cotez-le tout de suite, Maître.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
19 Pardon?
- 20 LA PRÉSIDENTE :
21 Cotez-le tout de suite.
- 22
- 23 Me PAUL CRÉPEAU :
24 Il est déjà coté. L'onglet 5...
- 25 LA PRÉSIDENTE :

1 Ah oui, 103NP-1054.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 C'est exact.

4 Q. **[560]** Alors, on regarde, dans la marge de gauche,
5 on voit que Fortier Transfert limitée cesse
6 d'exister le premier (1^{er}) novembre deux mille
7 quatre (2004), déclaration modificative à ce
8 moment-là. Et à partir de ce moment-là, on a le
9 compagnie 9148-2786 Québec? C'est exact, ça,
10 Monsieur Payette?

11 R. Le premier (1^{er}), comment vous dites ça, là?

12 Q. **[561]** Bien, regardez, Fortier Transfert, vous nous
13 dites, « je ne pouvais plus opérer sous ce nom-
14 là », alors qu'est-ce qui est arrivé après Fortier
15 Transfert?

16 R. Ça a été un numéro.

17 Q. **[562]** Est-ce que c'est la compagnie 9148-2786
18 Québec inc.?

19 R. Ça doit être ça, Monsieur.

20 Q. **[563]** Parce qu'on voit...

21 R. Bien, ça doit être ça.

22 Q. **[564]** On continue la gestion Beaurivage incorporée,
23 le Fonds de solidarité est sorti, Jacques Grégoire
24 est sorti, puis tiens, Richard Hébert, on va peut-
25 être juste regarder qui est... Monsieur Hébert va

1 sortir juste un petit peu plus tard, là. Richard
2 Hébert, qui est-il?

3 R. Ça, c'est un avocat.

4 Q. **[565]** Et on voit qu'il est dans votre entreprise
5 comme signataire en deux mille quatre (2004).

6 Quelle est la relation avec Fortier Transfert de
7 maître Hébert?

8 R. Richard c'est lui qui s'est occupé de nos affaires,
9 il s'était tout le temps occupé de nos affaires
10 chez Fortier.

11 Q. **[566]** O.K. Alors, même avant qu'il soit signataire,
12 est-ce qu'il est exact que maître Hébert était
13 l'avocat corporatif de Fortier Transfert?

14 R. Oui.

15 Q. **[567]** Oui? Est-ce que c'est vous qui avez amené
16 maître Hébert au sein de votre entreprise ou c'est
17 monsieur Lafortune?

18 R. Bien moi, je ne savais pas qu'il était dans
19 l'entreprise. C'est un avocat. Il avait son
20 entreprise, Richard.

21 Q. **[568]** Il avait un bureau d'avocats, oui, je
22 comprends.

23 R. Oui, il était dans le bureau d'avocats.

24 Q. **[569]** Le bureau, vous souvenez-vous du nom du
25 bureau? Deveau?

- 1 R. C'est Deveau Lavoie, là.
- 2 Q. [570] O.K. Un bureau de Laval?
- 3 R. Puis c'était Hébert à la fin, là, c'était...
- 4 Q. [571] O.K. Bon. Mais je veux savoir quand est-ce
5 que maître Hébert commence à faire affaires avec
6 Fortier Transfert? Est-ce que c'est uniquement en
7 deux mille quatre (2004), ou avant ça?
- 8 R. Non, non, il s'occupait de nos affaires avant, là.
- 9 Q. [572] Est-ce que, au moment où vous avez acheté
10 l'entreprise en quatre-vingt-dix-neuf (99) de Neil,
11 est-ce que maître Hébert était déjà l'avocat de
12 l'entreprise?
- 13 R. Non. Non.
- 14 Q. [573] O.K. Bien, s'il ne l'est pas en...
- 15 R. On n'avait pas besoin d'avocat en ce temps-là.
- 16 Q. [574] Bon, O.K. S'il ne l'est pas en quatre-vingt-
17 dix-neuf (99), il l'est en deux mille quatre
18 (2004). Comment il est arrivé dans votre
19 entreprise, maître Hébert?
- 20 R. Un client, probablement, qui nous l'a présenté,
21 ou... je ne sais pas comment, là, mais il
22 s'occupait de bien des compagnies.
- 23 Q. [575] Beaucoup de compagnies. Savez-vous si c'est
24 monsieur Lafortune qui l'a introduit chez vous? Ce
25 n'est pas vous, en tout cas?

- 1 R. Non, c'est peut-être monsieur Lafortune. Écoutez,
2 Richard il était jeune, comme nous autres. Bien, il
3 a le même âge que moi, Richard, il était jeune
4 avocat, là. Puis on n'avait pas bien, bien... tu
5 sais...
- 6 Q. **[576]** Bon. Alors, ça nous ramène à l'entreprise. On
7 voit qu'il y a un changement de nom, Fortier
8 Transfert limitée, il y a une déclaration
9 modificative, ça devient une compagnie numérique où
10 finalement les administrateurs, bien
11 éventuellement, le Fonds s'en va, parce qu'ils ont
12 été rachetés, mais...
- 13 R. Comment vous voyez ça, là? J'essaye de comprendre,
14 là. Ici, qu'on regarde, là? Beaurivage?
- 15 Q. **[577]** Oui. Regardez la colonne de gauche. La
16 première colonne, on voit là qu'à un moment donné
17 ça ne s'appelle plus Fortier Transfert. Je ne sais
18 pas si vous l'avez...
- 19 R. Moi je ne la vois pas, là.
- 20 Q. **[578]** Oui, oui, regardez. Regardez, Fortier
21 Transfert, ici.
- 22 R. O.K., O.K., O.K., c'est ça ici, là, ça change.
23 O.K., je viens de le voir.
- 24 Q. **[579]** Bon.
- 25 R. Bon.

- 1 Q. **[580]** La colonne est debout là.
- 2 R. O.K. Oui, c'est ça.
- 3 Q. **[581]** O.K.
- 4 R. La colonne de gauche.
- 5 Q. **[582]** O.K. On voit :
- 6 Fortier transfert cesse d'exister
- 7 ça s'appelle plus Fortier Transfert le premier
- 8 (1er) novembre deux mille quatre (2004) parce qu'il
- 9 y a une déclaration modificative au Registre des
- 10 entreprises.
- 11 R. O.K. O.K.
- 12 Q. **[583]** On voit que... et en deux mille quatre
- 13 (2004), à la déclaration annuelle qui survient le
- 14 vingt et un (21) avril, le Fonds de solidarité
- 15 n'est plus deuxième actionnaire, Louis-Pierre
- 16 Lafortune n'est plus le troisième actionnaire. Le
- 17 seul actionnaire qui semble rester, c'est Gestion
- 18 Beaurivage inc.
- 19 R. O.K.
- 20 Q. **[584]** O.K. Alors, c'est ça que vous dites après que
- 21 vous avez été acheté par Guay, vous avez dû changer
- 22 de nom.
- 23 R. Bien, pas changer de nom, mais on pouvait pas
- 24 utiliser le nom Fortier.
- 25 Q. **[585]** O.K. Donc, vous avez utilisé une compagnie

1 numérique, à numéro.

2 R. Bien, on l'a pas utilisée, je pense, je le sais
3 pas.

4 Q. **[586]** Non? Qu'est-ce qui est arrivé des... des
5 millions de dollars qui ont été déposés chez
6 Fortier Transfert après la transaction avec Guay?

7 R. Mais, qu'est-ce qui est arrivé, c'est qu'on a
8 investi les fonds dans des autres... dans des grues
9 à Dubaï.

10 Q. **[587]** O.K. Avant de...

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Q. **[588]** Je n'ai pas compris. Vous avez investi des
13 fonds dans des grues où?

14 R. À Dubaï.

15 Q. **[589]** À Dubaï.

16 R. Oui. C'était la place qu'il y avait le plus de
17 grues dans le monde qui avait le plus d'ouvrage.
18 Moi, j'avais été là à plusieurs reprises et je
19 pensais que c'était une belle place, mais c'est...
20 c'est des... c'est des musulmans là-bas, c'est pas
21 des québécois.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[590]** Manifestement, vous êtes dans une autre
24 partie du monde. Vous y aviez été à plusieurs
25 reprises. Est-ce que c'était pour voir des

1 possibilités d'investissement ou c'était par
2 plaisir, par voyage d'agrément?

3 R. Quand on y est allé, c'était pour faire le...
4 c'était pour regarder des grues puis c'était pour
5 voir comment ça marchait. C'était la place que tout
6 le monde parlait. Dubaï, Dubaï, c'était en pleine
7 expansion.

8 [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

15 Q. [593] Ces voyages-là à Dubaï, est-ce qu'ils se
16 produisent à moment donné? Est-ce que c'est en deux
17 mille (2000), deux mille un (2001) ou après la
18 vente à Guay?

19 R. Moi, j'en ai fait avant la vente de Guay.

20 Q. [594] O.K. Pourquoi vous alliez voir à Dubaï avant
21 la vente à Guay?

22 R. Ah! C'est parce que je voyageais partout. Moi
23 j'achetais des grues partout puis je pouvais aller
24 à Dubaï, on passait par Dubaï.

25 Q. [595] O.K. Quand vous y alliez auparavant, c'était

- 1 pour acheter des grues?
- 2 R. Il y avait un encan là-bas, des gros encans, on
- 3 regardait des fois...
- 4 Q. **[596]** Correct.
- 5 R. ... s'il y aurait eu une opportunité, mais à Dubaï,
- 6 il y a pas possibilité d'acheter grand-chose là.
- 7 Q. **[597]** O.K. Mais, vous êtes allé voir avec l'idée de
- 8 peut-être acheter des grues avant deux mille quatre
- 9 (2004). Après deux mille quatre (2004), allez-vous
- 10 encore voir pour acheter des grues?
- 11 R. Avant deux mille quatre (2004)?
- 12 Q. **[598]** Oui. Non, avant la vente à Guay, là. On va
- 13 toujours mettre le... le moment, c'est la vente de
- 14 Guay...
- 15 R. Oui, oui. Oui, oui.
- 16 Q. **[599]** ... en octobre deux mille quatre (2004).
- 17 R. Avant la vente de Guay. Si j'allais voir pour
- 18 acheter des grues encore?
- 19 Q. **[600]** Oui.
- 20 R. Bien, j'y ai été une couple de fois parce que des
- 21 fois tu dis peut-être il va y avoir un paquet à
- 22 l'encan, on le sait jamais.
- 23 Q. **[601]** D'autre part, après deux mille quatre (2004),
- 24 vous avez une clause de non-concurrence là. Je sais
- 25 que vous l'avez appris à la dure dernièrement,

1 mais...

2 R. Oui.

3 Q. **[602]** ... il y avait une clause de non-concurrence
4 de cinq ans qui vous empêchait d'opérer des grues
5 au Québec.

6 R. Au Québec, oui.

7 Q. **[603]** C'est ça. Alors, pourquoi aller... c'était
8 quoi l'idée d'aller voir pour des grues à Dubaï?

9 R. Acheter des grues à Dubaï.

10 Q. **[604]** Oui, c'était quoi l'idée d'aller voir?

11 R. Bien, l'idée, c'est que on fait... on veut
12 travailler là-bas, puis on veut que ça marche. On a
13 réussi au Québec dans un marché qui est... qui est
14 rien le marché des grues au Québec.

15 Q. **[605]** Oui.

16 R. Là-bas, il y avait une grue au... tout le temps là,
17 à tous les coins de rues, là.

18 Q. **[606]** Alors, c'était pour aller faire travailler
19 des grues à Dubaï et non pas au Québec.

20 R. À Dubaï, oui.

21 Q. **[607]** O.K.

22 R. Les... Alors, est-ce qu'effectivement qu'il y a eu,
23 après deux mille quatre (2004), l'achat de gré par
24 soit Fortier Transport limitée ou encore la
25 compagnie numérique là qui a succédé à Fortier

1 Transport. Est-ce que vous avez acheté des grues?

2 R. On a acheté des grues, mais je sais pas par quelle
3 compagnie, là, comment ça a marché, là.

4 Q. **[608]** O.K. Alors, quand vous dites « on », c'est
5 toujours...

6 R. Moi puis Louis-Pierre.

7 Q. **[609]** Vous et Louis-Pierre. Si... avez-vous idée
8 combien de ces grues-là vous avez achetées là-bas?

9 R. Non.

10 Q. **[610]** Madame la Présidente, moi, je sais qu'il est
11 midi... j'ai midi vingt-cinq (12 h 25) et on va
12 peut-être embarquer dans un sujet qui va être un
13 peu plus long. On pourrait peut-être aller à
14 l'ajournement.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Bon appétit à tous.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LA GREFFIÈRE :

21 Je rappelle que nous sommes en ordonnance de non-
22 publication. Monsieur Payette, vous êtes sous le
23 même serment que vous avez prêté.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[611]** Merci. Monsieur Payette, nous nous sommes

1 laissés avant dîner où on abordait la question de
2 savoir qu'est-ce qui était arrivé des
3 investissements que vous avez faits dans les grues,
4 vous nous avez dit, à Dubaï dans les Émirats arabes
5 unis. Êtes-vous capable de... je vous demandais, je
6 pense, si vous étiez capable de me dire à quel
7 moment vous avez acheté des grues, et non pas
8 celles que vous auriez pu acheter avant la vente à
9 Guay, mais après que vous ayez vendu avec les...
10 avec les revenus de Fortier Transfert?

11 R. Bien, d'après moi, ça... ça s'est fait dans... dans
12 le six mois à peu près, là, dans...

13 Q. **[612]** O.K. Maintenant, vous souvenez-vous...

14 R. Six mois, un an.

15 Q. **[613]** O.K. Vous souvenez-vous, vous êtes-vous rendu
16 sur place pour acheter?

17 R. Oui, on a visité, là. On a fait...

18 Q. **[614]** Vous visitez.

19 R. ... on en a fait un peu, là.

20 Q. **[615]** O.K. Combien de... combien de grues avez-vous
21 achetées à Dubaï après deux mille... deux mille
22 quatre (2004)?

23 R. Je peux pas vous dire, Monsieur.

24 Q. **[616]** Est-ce qu'il y a eu plusieurs achats?

25 R. Non.

- 1 Q. **[617]** Un seul?
- 2 R. Pas à ma connaissance, non.
- 3 Q. **[618]** Bien...
- 4 R. Un contrat.
- 5 Q. **[619]** Un seul contrat.
- 6 R. Hum, hum.
- 7 Q. **[620]** Et, bon, je comprends. Puis avez-vous...
- 8 combien... quelle somme avez-vous investie dans
- 9 l'achat de grues à Dubaï?
- 10 R. Bien, on a investi tout l'argent qu'on avait.
- 11 Q. **[621]** O.K. Alors, « tout l'argent qu'on avait »,
- 12 là, êtes-vous capable de le... le préciser? Est-ce
- 13 qu'il faut retourner à l'évaluation qui avait été
- 14 faite par Samson Bélair?
- 15 R. Probablement, dans ces eaux-là, là.
- 16 Q. **[622]** On parlait avant impôt, après impôt. Alors,
- 17 avant impôt, on était à douze millions trois cent
- 18 trente-deux mille... excusez-moi. À onze millions
- 19 cinq cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M\$) et
- 20 après impôt, huit millions cent seize mille
- 21 (8,116 M\$).
- 22 R. Là, je peux pas vous dire, Monsieur.
- 23 Q. **[623]** O.K. Évidemment, il faut retirer la partie
- 24 qui appartient au Fonds. Vous savez pas combien
- 25 vous avez investi.

- 1 R. Je pense, tout l'argent qu'on avait. C'est pas
2 compliqué, on a tout remis... tout au « bat », là,
3 qu'on pourrait dire, là. C'est de même qu'on dit
4 ça, là.
- 5 Q. **[624]** Et à ce moment-là... et vous ne savez pas
6 combien de grues vous avez achetées?
- 7 R. Non, pas exactement, non.
- 8 Q. **[625]** Elles se...
- 9 R. Assez pour tout faire... Écoutez là, c'était une...
10 on a présentement un litige là-dessus là, vous le
11 savez.
- 12 Q. **[626]** Pardon?
- 13 R. On a présentement un litige...
- 14 Q. **[627]** Oui.
- 15 R. ... comme vous le savez puis c'était... tout est
16 entre les mains de mon... mon avocat de... Puis je
17 peux pas... j'ai des contrats, il y a des affaires,
18 mais il faut... j'ai pas tous les détails de ça,
19 Monsieur.
- 20 Q. **[628]** Bon. Pas tous les détails, puis la partie
21 litigieuse, c'est avec l'impôt, le revenu?
- 22 R. Le revenu, oui.
- 23 Q. **[629]** O.K. On laisse ça les questions d'impôt,
24 elles ne nous préoccupent pas...
- 25 R. O.K.

- 1 Q. **[630]** ... c'est pas dans notre mandat.
- 2 R. O.K.
- 3 Q. **[631]** Nous autres, ce qu'on veut essayer de savoir,
4 c'est on va suivre l'argent qui provient de la
5 vente de Fortier Transfert.
- 6 R. O.K. Bien, on l'a tout investi à Dubaï.
- 7 Q. **[632]** À Dubaï.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[633]** Vous souvenez-vous de... qui était le
10 vendeur?
- 11 R. C'est un vendeur... c'est un vendeur des
12 Philippines.
- 13 Q. **[634]** Des Philippines. Une corporation?
- 14 R. C'est une corporation, oui.
- 15 Q. **[635]** Ramer Equipment?
- 16 R. Yes.
- 17 Q. **[636]** Ramer Equipment Incorporated aux Philippines.
- 18 R. Oui. Oui.
- 19 Q. **[637]** Et je reviens à la question : avez-vous idée
20 si... c'est parce que je connais pas ça le marché
21 des grues, mais à ce prix-là, vous en avez acheté
22 une, dix (10), cent (100)?
- 23 R. Plusieurs grues.
- 24 Q. **[638]** Plusieurs. Donnez-nous un ordre de grandeur
25 pour avoir une idée.

1 R. J'ai pas d'idée, Monsieur, je viens de vous le
2 dire.

3 Q. [639] Oui. Non, mais il y a une différence entre
4 quatre grues puis cent (100).

5 R. J'ai un contrat, il y avait un contrat qui
6 décrivait tout ça. Maintenant, je sais pas, j'ai
7 fait... on a fait ça assez rapidement. On pensait
8 s'en aller là-dedans à cent (100) milles à l'heure,
9 puis on l'a pas fait. On n'a pas... on n'a pas...
10 on n'a pas continué ce... dans cette... dans cette
11 optique-là, on a décidé d'aller chez Guay encore.
12 (14:08:04)

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Q. [640] Je comprends, Monsieur Payette, mais vous
15 avez... il y a certainement une différence entre
16 acheter quatre (4) grues puis en acheter trente
17 (30)?

18 R. Non, on a acheté, je pense, cinquante (50).

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. [641] O.K. Ça, c'est un ordre de grandeur.

21 R. À peu près, c'est un ordre de grandeur, là.

22 Q. [642] O.K. O.K. C'était pas du matériel neuf ça,
23 j'imagine.

24 R. Non, non.

25 Q. [643] O.K. Alors, on parle d'autour de cinquante

- 1 (50), là, de ces grues-là...
- 2 R. À peu près.
- 3 Q. **[644]** ... qui... qui elles se trouvaient à Dubaï?
- 4 R. Non, non, non, non. Elles étaient partout, un peu
- 5 partout là.
- 6 Q. **[645]** O.K. Mais, le vendeur, c'est une entreprise
- 7 Philippines.
- 8 R. Oui, oui, oui, c'est ça. Lui, il s'est occupé de
- 9 ramasser les équipements.
- 10 Q. **[646]** O.K. Les... et vous avez... Est-ce que le...
- 11 le montant que vous avez transféré pour payer ces
- 12 grues-là, est-ce que ça couvrait le montant total
- 13 ou il restait un solde de vente à payer après?
- 14 R. Non, il restait des soldes de vente.
- 15 Q. **[647]** Des soldes de vente. Vous souvenez-vous du
- 16 coût de la transaction, votre engagement auprès de
- 17 Ramer Equipment?
- 18 R. Non. Non.
- 19 Q. **[648]** Par rapport aux sommes que vous avez versées,
- 20 avez-vous versé vingt-cinq pour cent (25 %)?
- 21 Cinquante pour cent (50 %)?
- 22 R. Je m'en souviens pas, Monsieur.
- 23 Q. **[649]** Vous vous souvenez pas.
- 24 R. Non.
- 25 Q. **[650]** Écoutez, si vous avez transféré... vous avez

- 1 transféré tout l'argent de Transfert Fortier.
- 2 R. À ma connaissance, oui.
- 3 Q. **[651]** Alors, on parle nécessairement de millions.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[652]** O.K. Hormis les questions de l'impôt qui ne
6 nous intéressent pas, là, il y a quelque chose
7 entre six et dix millions (6-10 M\$). Est-ce que...
- 8 R. Probablement.
- 9 Q. **[653]** Probablement. Que vous avez transféré à Ramer
10 Equipment?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[654]** O.K. Nous suivons la trace de l'argent. Où
13 avez-vous... comment s'est fait ce paiement-là à
14 Ramer?
- 15 R. D'après moi, d'un coup, là.
- 16 Q. **[655]** De quelle façon?
- 17 R. Bien, un transfert, là.
- 18 Q. **[656]** Un transfert. Un transfert à... à qui avez-
19 vous payé ça?
- 20 R. Un transfert bancaire.
- 21 Q. **[657]** Oui, un transfert bancaire.
- 22 R. Oui.
- 23 Q. **[658]** À quelle banque, là? Où se trouve... où se
24 trouve les comptes de banque de Ramer?
- 25 R. Bien, il y avait des... des contrats de faits, là,

1 Monsieur, là. C'étaient des... des contrats de...
2 je peux pas tout vous dire ça, là. Je sais pas
3 comment qu'on fait les transferts bancaires, mais
4 on l'a... ça été payé, là.

5 Q. **[659]** Ça a été payé. Vous avez transféré combien
6 dans le compte de Ramer?

7 R. Je le sais pas, Monsieur, comment les montants. À
8 ce moment-là, là, dites-vous encore je travaillais
9 pour six mois pour Guay. Monsieur Baronet venait de
10 nous engager, puis on continue à travailler pour
11 lui. Lui, dans ce... dans cette période... puis on
12 continue à travailler pour lui. Lui, dans ce...
13 dans cette période, on savait que là, il voulait
14 nous avoir. Puis on savait que là, lui, dans le
15 fond, là, monsieur Baronet, c'était une victoire
16 qu'il a eue, là. Il a gagné, puis il m'a acheté.
17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[660]** Mais ce n'est pas ça, là. L'idée n'est pas
19 là.

20 R. Non, non, mais moi...

21 Q. **[661]** Vous avez vendu.

22 R. Je veux que vous compreniez l'ensemble de
23 l'histoire, Madame la Présidente.

24 Q. **[662]** On la comprend. Je la comprends. Vous avez
25 fait la vente, vous avez acheté des grues à Dubaï.

1 On vous demande les contrats, les comptes bancaires
2 se situaient où?

3 R. Je ne le sais pas, Madame, où est-ce qu'ils se
4 situaient. Et l'argent était transféré, c'est tout.
5 Je ne peux pas vous en dire plus que ça, l'argent
6 était transféré pour des achats.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[663]** Je vais peut-être vous poser une question
9 spécifique, et peut-être bien écouter la question.
10 La compagnie Ramer Equipment Incorporated, à qui
11 appartient cette corporation-là?

12 R. Bien, aux Philippines, là.

13 Q. **[664]** Aux Philippines? Ramer Equipment Limited, à
14 qui appartient cette corporation-là?

15 R. Bien, dans ma tête, c'est la même chose.

16 Q. **[665]** C'est la même chose?

17 R. Oui.

18 Q. **[666]** Incorporated, Limited?

19 R. Oui.

20 Q. **[667]** Si je vous suggère que vous êtes un des deux
21 actionnaires de Ramer Equipment Limited, est-ce que
22 c'est exact, Monsieur Payette?

23 R. Là, c'est le, qu'est-ce que... Revenu Canada
24 prétend, oui. Il y a un litige là-dedans, comme je
25 vous dis, Monsieur. Mes procureurs sont au courant

1 de tout, tout, tout ce dossier-là. Si vous avez des
2 questions à poser, ça me ferait plaisir que vous
3 lui parlez. Je n'ai aucun problème. J'ai reçu des
4 lettres de tout ça, j'ai... O.K., regarde, il y a
5 un litige. Je vais aller en cour pour ça, on va
6 s'opposer à qu'est-ce qu'ils disent, puis on va se
7 battre, puis on va aller devant la cour, avec une
8 cour, comprenez-vous?

9 Q. **[668]** Et je vais vous demander de répondre à la
10 question, Monsieur Payette, elle est précise. Êtes-
11 vous un des deux actionnaires de Ramer Equipment
12 Limited?

13 R. Je ne le sais pas, Monsieur.

14 Q. **[669]** Avez-vous fondé cette compagnie-là, Monsieur
15 Payette, avec monsieur Lafortune?

16 R. Moi je dis non.

17 Q. **[670]** « Moi je dis non »?

18 R. Moi je dis non. O.K.? Je le sais où vous vous en
19 allez, Monsieur, là. Je ne veux pas parler, je ne
20 veux pas monter le ton, là. Mais je le sais très
21 bien où vous vous en allez. Vous êtes « dret, dret,
22 dret » dans le dossier de Revenu Canada, que j'ai
23 un litige avec, que je vais donner, que mes
24 procureurs analysent, puis qu'on va « fighter »,
25 puis qu'on va s'opposer à ça, O.K.? C'est une

1 cotisation que...

2 (14:12:56)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[671]** Mais je vous rassure tout de suite, Monsieur
5 Payette, nous ne sommes pas intéressés...

6 R. Là, là, je n'irai pas dans les détails de ça, parce
7 que je ne les connais pas.

8 Q. **[672]** Nous ne sommes pas intéressés par le
9 problème...

10 R. Bien, il a l'air à être intéressé, Madame la
11 Présidente, là.

12 Q. **[673]** Non, je ne le crois pas. Nous ne sommes pas
13 intéressés au problème fiscal. Soyez assuré de ça.

14 R. O.K., mais c'est parce que, il pose des questions
15 qui se rapprochent beaucoup de ça. Puis ça ne
16 m'intéresse pas d'aller là-dedans, dans ce dossier-
17 là, Madame.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, Maître Crépeau, posez vos questions de façon
20 suggestive.

21

22

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[674]** Alors, je vous ai suggéré, je vous ai demandé
25 spécifiquement, et je vous la repose à nouveau :

1 êtes-vous un des deux actionnaires de la compagnie
2 Ramer...

3 R. Je ne le sais pas.

4 Q. **[675]** Est-ce que vous avez transféré deux traites
5 bancaires de trois millions trois cent trente-sept
6 mille cinq cents dollars (3 337 500 M\$)...

7 R. Pas au courant.

8 Q. **[676]** Écoutez...

9 R. J'ai des avocats qui se sont occupés de ça.

10 Q. **[677]** Attendez la question. Les deux traites
11 bancaires à des dates différentes pour un total de
12 six millions six cent soixante-quinze mille dollars
13 (6,675 M\$) dans le compte de Ramer Equipment
14 Limited aux îles Turks and Caicos dans un compte
15 bancaire qui appartient à Ramer Equipment Limited.

16 R. C'est qu'est-ce que vous dites?

17 Q. **[678]** Je vous ai posé la question, elle est
18 précise.

19 R. Je ne le sais pas.

20 Q. **[679]** Vous ne le savez pas?

21 R. Non.

22 Q. **[680]** Je vais vous poser une autre question. Êtes-
23 vous allé aux îles Turks and Caicos ouvrir un
24 compte de banque avec monsieur Lafortune en y
25 déposant votre carte de... votre signature,

- 1 photocopie de votre passeport...
- 2 R. C'est peut-être possible, Monsieur.
- 3 Q. [681] Êtes-vous allé aux îles Turks and Caicos
4 ouvrir des comptes de banque au nom de...
- 5 R. Je ne me souviens pas de ça, Monsieur.
- 6 Q. [682] Vous ne vous souvenez pas?
- 7 R. Je ne sais pas de quoi que ça regarde la
8 Commission, là, tout ça. C'est mon litige d'impôts
9 qu'on est après mettre au grand jour.
- 10 Q. [683] Monsieur, Monsieur...
- 11 R. Puis je ne veux pas... je n'ai pas à discuter de
12 ça, d'après moi.
- 13 Q. [684] Monsieur Payette, je ne vous parle pas de
14 l'impôt.
- 15 R. La trace de l'argent est allée à Dubaï. J'ai acheté
16 des équipements. On a perdu notre argent, puis on
17 est revenu travailler pour un monsieur qui nous a
18 fait miroiter qu'on achèterait sa compagnie. O.K.?
- 19 Q. [685] Voilà. Alors, on va revenir sur la trace...
- 20 R. C'est ça la vraie affaire, là.
- 21 Q. [686] ... la trace de l'argent uniquement. Je veux
22 savoir, cet argent-là qui provient des profits de
23 la vente à Guay...
- 24 R. Je ne le sais même pas, Monsieur.
- 25 Q. [687] Vous ne le savez pas?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[688]** Alors, les questions étaient spécifiques.
- 3 Avez-vous ouvert un compte de banque pour Ramer
- 4 Equipment...
- 5 R. Je ne suis pas au courant, Monsieur.
- 6 Q. **[689]** ... Limited? Avez-vous ouvert un compte de
- 7 banque dans les îles Turks...
- 8 R. Je ne suis pas au courant, Monsieur.
- 9 Q. **[690]** Vous n'êtes pas au courant?
- 10 R. Non.
- 11 Q. **[691]** Avez-vous transféré six millions six cent
- 12 soixante-quinze mille dollars (6,675 M\$) à Ramer
- 13 Equipement Limited?
- 14 R. Peut-être. Je n'ai aucune idée, Monsieur.
- 15 Q. **[692]** Qui est votre propre compagnie.
- 16 R. Vous pouvez me la reposer la question cent (100)
- 17 fois, Monsieur, je vais vous répéter que je ne le
- 18 sais pas, puis que j'avais des spécialistes là-
- 19 dedans, dans ce dossier-là, puis qu'ils ont fait
- 20 des transactions. Quand même vous me poserez...
- 21 Depuis le début, depuis hier que je vous dis que je
- 22 ne suis pas les affaires fiscales comme ça. Je ne
- 23 sais pas. O.K.?
- 24 Q. **[693]** Mais ça, ce n'est pas fiscal. Êtes-vous allé
- 25 ouvrir un compte de banque aux îles Turks and

- 1 Caicos, ça ce n'est pas...
- 2 R. Je ne le sais pas.
- 3 Q. **[694]** Monsieur Payette...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Q. **[695]** Il me semble que vous avez dit tantôt que
6 c'était possible?
- 7 R. C'est peut-être possible. Écoutez, il y a des
8 documents, mais je ne le sais pas, moi. Je ne peux
9 pas assurer, écoutez, là...
- 10 Q. **[696]** Oui?
- 11 R. ... il faut que ça arrête.
- 12 Q. **[697]** Bien, répondez aux questions, ça va être
13 rapide.
- 14 R. Je répons aux questions, Madame. Je ne le sais
15 pas. C'est ça que j'ai dit depuis le début, puis il
16 n'a pas l'air à comprendre. Il faut que ça arrête,
17 là.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
- 19 Q. **[698]** La question est simple.
- 20 R. La question est très simple pour vous, mais elle ne
21 l'est pas pour moi.
- 22 Q. **[699]** Êtes-vous déjà allé aux îles...
- 23 R. Vous êtes peut-être pas mal plus intelligent que
24 moi, là.
- 25 Q. **[700]** Êtes-vous déjà allé aux îles Turks and

1 Caicos?

2 R. Regardez dans mon passeport.

3 Q. [701] Monsieur Payette, la question...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [702] Monsieur Payette, répondez à la question.

6 R. Je ne sais pas, Monsieur, j'y ai été dans quelle
7 période, vous allez me demander, je ne le sais pas
8 si j'y ai été. Je ne le sais pas.

9 Q. [703] Monsieur Payette, vous savez si vous êtes...
10 Écoutez, là, vous savez si vous êtes allé aux îles
11 Turks and Caicos ou pas.

12 R. Eille, j'ai voyagé, Madame, j'avais un passeport ça
13 d'épais. J'ai voyagé, là, comme ça se peut pas.
14 Partout dans le monde, partout, partout, partout.
15 Comme je pense personne ici a voyagé. Ça fait que,
16 où j'ai été, Madame, là...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. [704] Alors, êtes-vous allé aux îles Turks and
19 Caicos?

20 R. J'ai été en Afrique, j'ai été...

21 Q. [705] Un grand voyageur comme vous sait c'est où
22 les îles Turks and Caicos. Êtes-vous allé aux îles
23 Turks and Caicos ouvrir des comptes de banque?

24 R. Possible, Monsieur. C'est possible.

25 Q. [706] Avez-vous fondé la compagnie Ramer Equipment

1 Limited?

2 R. Ça, je ne peux pas vous dire, Monsieur.

3 Q. [707] Vous ne le savez pas?

4 R. Non.

5 Q. [708] Pourquoi vous ne le savez pas?

6 R. Bien, je ne le sais pas, Monsieur, ce n'est pas
7 moi.

8 Q. [709] C'est une compagnie qui est aux Bermudes.

9 Avez-vous fondé une compagnie aux Bermudes?

10 R. Aucune idée. Aucune idée, Monsieur. J'avais des
11 spécialistes là-dedans, comme ceux qui me faisaient
12 la même affaire au Québec.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Maître Crépeau, je vais vous demander de baisser le
15 ton, s'il vous plaît.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Oui, excusez-moi.

18 Q. [710] Monsieur Payette, on va peut-être juste
19 continuer sur cette ligne-là. Avez-vous des comptes
20 bancaires à la Banque Hapoalim en Suisse?

21 R. Aucune idée.

22 Q. [711] Bien...

23 R. Je le sais pas, Monsieur.

24 Q. [712] Avez-vous des comptes bancaires en Russie, en
25 Chine...

- 1 R. Je penserais pas que j'en ai en Russie ni en
2 Suisse.
- 3 Q. [713] Écoutez...
- 4 R. O.K., j'en ai pas.
- 5 Q. [714] Vous n'en avez pas en Suisse?
- 6 R. Non.
- 7 Q. [715] O.K. Est-ce que vous connaissez la Banque
8 Hapoalim?
- 9 R. ... Je peux pas dire, non, je connais ça.
- 10 Q. [716] Vous la connaissez. Avez-vous transféré des
11 fonds à partir du compte de Ramer Equipment limited
12 des Îles...
- 13 R. Ça, je peux pas vous dire, Monsieur.
- 14 Q. [717] ... Turks et Caicos...
- 15 R. Je peux pas vous dire, Monsieur.
- 16 Q. [718] ... à la Banque Hapoalim en Suisse?
- 17 R. Non, je peux pas vous dire ça les transferts, je
18 les ai pas suivis. Je le sais pas.
- 19 Q. [719] Et ça c'est toujours le fruit de l'argent de
20 la vente à Guay, c'est des millions de dollars...
- 21 R. Oui, bien, l'argent d'un chèque d'une compagnie
22 privée qui s'appelle Guay, [REDACTED]
[REDACTED] là, puis que... c'était mon argent que
24 j'ai gagné très chèrement.
- 25 (14:18:25)

1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

23

Me PAUL CRÉPEAU :

24

Q. [723] O.K. Alors, on a parlé ce matin... Excusez-

25

moi, Madame la Présidente.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Allez-y.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 [REDACTED]

1 cinq (2005), deux mille six (2006), deux mille sept
2 (2007)...

3 R. Pas vraiment, là.

4 Q. **[729]** ... deux mille huit (2008)...

5 R. Non.

6 Q. **[730]** Vous semblez pas certain?

7 R. J'en... j'en... j'en côtoie pas d'autres, j'en ai
8 jamais côtoyé, là, comme on peut dire.

9 Q. **[731]** O.K. Avez-vous...

10 R. C'est ça « côtoyer »?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[732]** Dans le sens de fréquenter?

13 R. Fréquenter, je veux dire, oui.

14 Q. **[733]** Non. O.K. Mais est-ce que vous en avez
15 rencontré d'autres sans les côtoyer?

16 R. Ah! j'en ai déjà vu d'autres.

17 Q. **[734]** Puis sans les fréquenter?

18 R. Jamais... non, je les ai pas fréquentés. J'en ai
19 déjà vu d'autres, oui.

20 Q. **[735]** Qui?

21 R. Bien, là c'est parce qu'on en a parlé à plusieurs
22 reprises, là, à la personne qui était ici avant,
23 là, c'est Raynald Desjardins. Je l'ai déjà vu.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[736]** Vous l'avez déjà vu?

1 R. Oui. Parce qu'il allait au bureau de Guay, une fois
2 de temps en temps.

3 Q. [737] Il venait chez Guay une fois de temps en
4 temps. Qu'est-ce qu'il venait faire chez Guay
5 monsieur Desjardins?

6 R. Monsieur, je pense que... je suis pas sûr de lui
7 avoir déjà adressé la parole, ça fait que j'ai de
8 la misère à savoir qu'il faisait chez Guay.

9 Q. [738] Mais, en fait, je vous le demande quand même.
10 Est-ce que c'était un client, ça, monsieur
11 Desjardins, il est chez Guay, là...

12 R. Possible.

13 [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

20 Q. [742] Vous, avez-vous déjà fait des affaires avec
21 monsieur Desjardins?

22 R. Jamais.

23 Q. [743] Avec monsieur Chagnon?

24 R. Jamais.

25 Q. [744] Claude Chagnon?

- 1 R. J'ai vu son nom, Monsieur, hier au soir, dans le
2 papier qui était là.
- 3 Q. [745] O.K.
- 4 R. Je sais où c'est que vous allez en venir, là.
- 5 Q. [746] Oui.
- 6 R. Vous (inaudible)...
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Q. [747] Où veut-il en venir? Où veut-il en venir?
- 9 R. Monsieur Crépeau, j'ai vu le papier hier, pour la
10 première fois de ma vie. J'ai jamais vu cette
11 personne-là, je suis sûr qu'il m'a jamais vu.
- 12 Q. [748] O.K.
- 13 R. Puis...
- 14 Q. [749] Mais où maître Crépeau veut-il en venir,
15 d'après vous?
- 16 R. Dans le papier qui était dans... comment vous
17 appelez ça, là, dans les...
- 18 Q. [750] Le RTA?
- 19 R. Oui, c'est ça. Je l'ai vu hier, j'étais assommé
20 quand j'ai vu ça.
- 21 Q. [751] Mais où veut-il en venir, d'après vous?
- 22 R. Bien, il voulait en venir que monsieur Chagnon...
23 j'ai vu le CIDREQ, là, j'ai tout vu ça hier, là.
- 24 Q. [752] O.K., mais où veut-il en venir?
- 25 R. Bien, il va continuer, Madame la Présidente, je

1 vais le laisser aller. O.K.? Je vais le laisser
2 aller.

3 Q. **[753]** Vous voulez pas le dire?

4 R. Bien, je veux pas trop... il a pas besoin...

5 Q. **[754]** Vous voulez pas quoi?

6 R. Il a pas besoin, d'après moi, il a l'air à savoir
7 où il s'en va.

8 Q. **[755]** Non, mais c'est moi qui vous le demande.

9 R. Hein?

10 Q. **[756]** Où croyez-vous qu'il veuille aller?

11 R. Bien, il veut aller à qu'est-ce qu'il a donné comme
12 papier à tout le monde ici, dans la salle, là.

13 Q. **[757]** C'est-à-dire?

14 R. Que je... qu'il y a un CIDREQ, avec ce monsieur
15 Chagnon là, là. C'est monsieur Chagnon, ça, cette
16 affaire-là, le... Continuez, en tout cas, là, on va
17 voir.

18

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[758]** Pour vous rassurer, ça a pas été donné à tout
21 le monde dans la salle...

22 R. Ah! non?

23 Q. **[759]** ... c'est un document que j'ai remis à votre
24 avocat dans le cadre de la requête...

25 R. Ah! bien, je pensais que c'était tout le monde qui

- 1 Q. **[812]** O.K. Solutions de crédit alternatif, SCA,
2 est-ce que ça vous dit quelque chose cette
3 compagnie-là?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[813]** C'est quoi cette compagnie-là?
- 6 R. Ça c'est une compagnie qui faisait des prêts. Je
7 pense qu'on est en dehors pas mal. Ça me dérange
8 pas de répondre aux questions, là, mais je vous
9 dirais que ça a pas tout à fait rapport avec la
10 construction.
- 11 Q. **[814]** On va commencer. Alors, la compagnie SCA
12 c'est une compagnie que vous connaissez, avez-vous
13 un lien juridique avec cette compagnie-là?
- 14 R. Un lien, bien c'était à nous autres, là.
- 15 Q. **[815]** Bien à nous autres, ça c'est?
- 16 R. C'était à moi puis Louis-Pierre.
- 17 Q. **[816]** Vous et Louis-Pierre. Est-ce qu'il y a
18 seulement deux actionnaires dans cette compagnie-
19 là?
- 20 R. Euh... Il semblerait que non. Je pensais qu'on
21 était juste deux.
- 22 Q. **[817]** O.K. Puis, là, « je pensais », là, c'est donc
23 que vous avez appris que vous n'étiez pas rien que
24 deux?
- 25 R. Oui, j'ai appris ça encore dernièrement, mais...

1 Q. **[818]** C'était qui, c'était qui le ou les autres
2 actionnaires dans cette compagnie-là?

3 R. Je pense qu'il y avait une autre fiducie, mais...

4 Q. **[819]** Qui était laquelle?

5 R. Je le sais pas quoi le nom, là, mais j'avais jamais
6 pensé que... plutôt pensé qu'on était rien que les
7 deux, mais il y avait Mario Boulé.

8 Q. **[820]** Mario Boulé. Tout à coup Mario Boulé arrive
9 dans le portrait. Comme vous dites, encore une
10 fois, vous êtes surpris d'apprendre, puis ça,
11 comment vous l'avez appris que monsieur Boulé était
12 actionnaire?

13 R. Bien je l'ai appris... je sais pas quand est-ce que
14 vous en avez parlé, là, mais en tout cas, vous en
15 avez parlé à un moment donné, là.

16 Q. **[821]** Oui? O.K. Avez-vous vérifier le... la REQ,
17 là, le registre des entreprises...

18 R. Non.

19 Q. **[822]** ... pour voir...

20 R. Non. Non. J'aimerais ça le faire.

21 Q. **[823]** O.K. Monsieur Boulé, qui est-il?

22 R. Monsieur Boulé, c'est un... c'est un gars qu'on
23 connaît, là.

24

■

■

1

3 Q. [825] Non?

4 R. Non.

5 Q. [826] Mais qu'est-ce qu'il fait dans la vie, Mario
6 Boulé?

7 R. Mario Boulé, il travaillait avec nous autres.

8 Q. [827] Oui? Quel genre de travail?

9 R. C'est une job que, moi je pensais que c'était une
10 job qu'il avait, mais faut croire qu'il était
11 actionnaire, là.

12 Q. [828] Bon. Alors ou bien une job ou bien
13 actionnaire, mais vous avez appris récemment qu'il
14 était actionnaire?

15 R. Oui.

16 Q. [829] Bon. D'abord, ça a été fondé quand, ça,
17 Société de crédit alternatif?

18 R. Je peux pas vous dire.

19 Q. [830] J'ai dit... excusez-moi, j'ai dit
20 « Société », je fais erreur, Solutions de crédit
21 alternatif?

22 R. Je ne sais pas quand, Monsieur.

23 Q. [831] Non?

24 R. Non.

25 Q. [832] Et c'est vous qui... qui en était le

- 1 président de cette...?
- 2 R. C'était bien moi.
- 3 Q. **[833]** C'était vous?
- 4 R. J'étais tout le temps président, moi, pas mal.
- 5 Q. **[834]** Oui? O.K. Puis est-ce qu'il y a eu une autre
- 6 compagnie à part, on va juste faire un aparté une
- 7 seconde, là, à part Solutions de crédit alternatif,
- 8 est-ce qu'il y en a eu une autre qui s'est appelée
- 9 SCA Europe? Avez-vous parti une compagnie...?
- 10 R. Oui, bien... oui. Tout le temps des idées de
- 11 grandeur, là.
- 12 Q. **[835]** Oui? Puis quand est-ce que vous avez parti
- 13 ces deux compagnies-là, on va prendre SCA,
- 14 Solutions de crédit alternatif, quand est-ce que
- 15 vous avez fondé ça?
- 16 R. Je peux pas vous dire quand. Je le sais pas.
- 17 Q. **[836]** À quel...
- 18 R. Je m'occupais pas vraiment de ça. Moi, j'étais
- 19 encore le président...
- 20 Q. **[837]** Monsieur, Monsieur Payette?
- 21 R. ... mais je travaillais à plein temps chez Guay.
- 22 Q. **[838]** Je le sais.
- 23 R. C'était pas ma priorité, ça, mettons, là.
- 24 Q. **[839]** O.K. Ça, je le sais que c'était pas votre
- 25 priorité, mais vous avez fondé...

1 R. On en avait pas mal à gérer dans ce temps-là.

2 Q. **[840]** ... manifestement, vous avez fondé et
3 participé à de très nombreuses compagnies dans les
4 dix (10), douze (12) dernière années?

5 R. Oui, oui, ça a été pas mal.

6 Q. **[841]** O.K. Alors, vous étiez quand même impliqué
7 assez grandement dans la création de ces
8 compagnies-là. Pourquoi vous fondez toutes ces
9 compagnies-là? Pour faire des affaires, de la
10 business?

11 R. Parce qu'on sait pas si on va rester, d'après moi,
12 avec monsieur Baronet bien longtemps, là...

13 Q. **[842]** O.K.

14 R. ... on avait de la misère un petit peu à lui faire
15 confiance au début, là, probablement, là.

16 Q. **[843]** O.K. Vous revenez encore à ça, mais alors on
17 va vous demander Solutions de crédit alternatif,
18 dan votre vie, quand est-ce que ça a été crée?

19 R. Je le sais pas, Monsieur.

20 Q. **[844]** Est-ce que vous êtes chez Fortier Transfert
21 quand vous faites ça?

22 R. Non, non, c'est quand on travaille pour monsieur
23 Baronet, là.

24 Q. **[845]** Bon. C'est donc après Fortier, puis ça, on
25 connaît la date, c'est octobre deux mille quatre

1 (2004), donc c'est après octobre deux mille quatre
2 (2004) que vous fondez Solutions de crédit
3 alternatif?

4 R. Oui.

5 Q. **[846]** O.K. Où se trouvait... vous avez dit que
6 c'était une entreprise qui était là pour faire du
7 prêt d'argent?

8 R. Oui.

9 Q. **[847]** Avez-vous d'autres types d'activités que du
10 prêt d'argent?

11 R. Au départ, c'était même pas du prêt, c'est de
12 l'affacturage.

13 Q. **[848]** Affacturage? Pour le bénéfice peut-être des
14 gens, peut-être juste nous expliquer c'est quoi
15 l'affacturage, Monsieur Payette? Affacturage?

16 R. Oui, affacturage, là, c'est que tu achètes des
17 comptes, là, me semble, là, tu achètes des gens de
18 transport, là, la plupart qui ont un rachat de
19 financement, là, qui veulent dire qu'ils ont
20 travaillé pour une personne puis il faut donner
21 le... le chèque en avance puis eux autres ils nous
22 donnent un certain pourcentage en retour, là, il y
23 avait des contrats pour ça, là, j'ai pas les
24 détails de ces contrats-là, là, mais il y avait des
25 contrats.

- 1 Q. **[849]** O.K. Alors, le but de l'affactureur, c'est
2 d'acheter les comptes recevables d'une autre
3 entreprise et les acheter avec un certain
4 pourcentage de retenue?
- 5 R. À rabais, oui, c'est ça.
- 6 Q. **[850]** À rabais, O.K.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[851]** Et l'entreprise peut, comme l'affactureur,
9 dans ce cas-ci, SCA, peut même se charger de faire
10 la collection des comptes, le cas échéant? Avez-
11 vous fait la collection des comptes pour vos
12 clients ou vous laissiez le...
- 13 R. Non, je pense c'est le client, là, qui doit faire
14 ça.
- 15 Q. **[852]** C'est le client qui le faisait? Bon, il y a
16 toutes sortes de...
- 17 R. Je pense que oui, je le sais pas, là.
- 18 Q. **[853]** Bon. Alors, c'était le but de faire cette
19 entreprise-là. Il y a combien de personnes qui
20 travaillent chez SCA, Solutions de crédit
21 alternatif?
- 22 R. Je pense c'est Mario.
23 (14:35:10)
- 24 LA PRÉSIDENTE :
- 25 Q. **[854]** Vous n'avez pas répondu à la question tantôt,

1 monsieur Boulé, qui est-il?

2 R. Bien, monsieur Boulé... il a été présenté comment,
3 monsieur Boulé, je l'ai vu travailler un peu par...
4 je travaillais sur les grues, moi, au début quand
5 je l'ai vu, là, il aidait tout le temps, tout le
6 temps, tout... c'est un gars qui aide tout le monde
7 puis c'est un bon gars, c'est un bon monsieur.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. [855] C'est un bon monsieur? Si je vous...

10 R. Je le sais que... encore une fois où il veut aller.
11 Je le sais que...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 [REDACTED]

1

[REDACTED]

17 Q. [872] Avez-vous vu, ici, il y a pas longtemps, on a
18 fait jouer une vidéo, là, de surveillance où on
19 voit monsieur Desjardins qui vient avec monsieur
20 Jocelyn Dupuis chez Guay...

21 R. Oui. Est-ce qu'on m'a vu là-dessus, moi?

22 Q. [873] Non...

23 R. Non, non, je veux le savoir. Est-ce qu'on m'a vu?
24 J'ai le droit de poser des questions des fois.

25 Q. [874] Monsieur Payette, je vais poser des

1 questions.

2 R. Bon, c'est correct.

3 Q. **[875]** Alors, est-ce que vous avez vu cette vidéo-là
4 où on voit...

5 R. Je l'ai vue.

6 Q. **[876]** ... monsieur Desjardins qui embrasse monsieur
7 Dupuis, Jocelyn Dupuis. Monsieur Mario Boulé est
8 dans la porte puis Jocelyn... Jacques Israël Émond
9 est dans l'autre porte. Tous ces gens-là dans la
10 même petite vidéo d'une minute. Avez-vous vu cette
11 vidéo-là?

12 R. Je l'ai vue, la vidéo.

13 Q. **[877]** Oui, puis ça se passe chez Guay?

14 R. Bien, c'est ça que vous avez dit.

15 Q. **[878]** Non, je vous le... avez-vous reconnu...

16 R. Je le sais pas, j'ai pas reconnu la place.
17 J'essayais de voir c'était où, je l'ai pas
18 reconnue.

19 (14:37:43)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[879]** O.K. Alors, je comprends que ce que vous nous
22 dites, Monsieur Payette, c'est que, vous, vous
23 n'étiez pas présent quand ces gens-là...

24 R. Non, j'étais pas présent puis j'aime pas ça parlé
25 des choses quand j'ai (sic) pas présent.

- 1 Q. **[880]** Bon.
- 2 R. Puis que je sais pas.
- 3 Q. **[881]** Il n'y a pas de problème, Monsieur.
- 4 R. Merci.
- 5 Q. **[882]** Il n'y a pas de problème.
- 6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Q. **[883]** Alors, monsieur Boulé était soit... d'après
- 8 vous, vous pensiez que c'était un employé, vous
- 9 dites que le REQ indique peut-être que c'est un
- 10 associé dans la société de... Solutions de crédit
- 11 alternatif. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
- 12 travaillent pour Solutions crédit alternatif?
- 13 R. Bien, au départ, non, mais à la fin... oui, il y en
- 14 a une autre personne. C'est vrai, au départ, il y
- 15 en a une autre.
- 16 Q. **[884]** Qui s'appelle?
- 17 R. C'est... l'actuaire, là.
- 18 Q. **[885]** Monsieur Brazeau?
- 19 R. C'est ça.
- 20 Q. **[886]** O.K. C'est un actuaire. Lui, est-ce qu'il est
- 21 employé salarié?
- 22 R. C'est l'employé salarié, peut-être.
- 23 Q. **[887]** O.K. Et si je vous parle de Marco Bourguin?
- 24 R. Bien, Marco, je pense pas qu'il était là au départ,
- 25 là.

- 1 Q. **[888]** O.K.
- 2 R. Il a été là après, là, d'après moi, pas au départ.
- 3 Q. **[889]** O.K.
- 4 R. Je penserais pas.
- 5 Q. **[890]** Monsieur Marco Bourgouin, qu'est-ce qu'il
6 fait chez... Parce qu'après ça, on va voir un peu
7 qu'est-ce que ces gens-là... ces gens-là vont faire
8 chez Solutions de crédit alternatif. Bourgouin, il
9 fait quoi chez vous?
- 10 R. Bien, Bourgouin, d'après moi, il fait les
11 commissions.
- 12 Q. **[891]** Il fait les commissions. Savez-vous si c'est
13 un gars qui est dans les Hells Angels, Bourgouin?
- 14 R. Il est pas dans les Hells Angels, c'est certain.
- 15 Q. **[892]** Bon, première des choses, il est décédé
16 aujourd'hui, là...
- 17 R. Oui, il est décédé...
- 18 Q. **[893]** ... vous savez qu'il est décédé dans un
19 accident d'auto?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[894]** O.K. Alors, il est pas dans les Hells Angels?
- 22 R. Bien... en tout cas, pas à ma connaissance. Ça me
23 surprendrait bien gros qu'il aurait été dans les
24 Hells Angels.
- 25 Q. **[895]** Mario Boulé, lui, est-ce qu'il est dans les

1 Hells Angels?

2 R. Non. Pas à ma connaissance non plus.

3 [REDACTED]

■ [REDACTED]

12 Q. [899] Qui est-ce qui a introduit tous ces gens-là
13 dans votre entourage?

14 R. Qui est-ce qui a introduit...

15 Q. [900] Oui. Comment ça se fait que Mario Boulé, vous
16 venez qu'à travailler...

17 Me DANIEL ROCK :

18 [REDACTED]

■ [REDACTED]

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Il parle des autres personnes.

22 Me DANIEL ROCK :

23 Bien, j'espère parce que (inaudible).

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [901] Qui est-ce qui...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 En tout cas, moi, j'ai compris la question comme
3 ça.

4 R. Oui, oui, mais j'aimerais ça l'éclaircir moi aussi,
5 là.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. [902] O.K. Qui est-ce qui...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [903] C'est pas difficile, Monsieur Payette, si
10 vous l'avez jamais rencontré, il y a personne qui
11 vous l'a introduit.

12 R. Non. Non, non, je l'ai jamais rencontré puis je
13 l'ai jamais vu. Je l'ai vu l'autre fois, là...

14

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. [904] O.K. Monsieur Boulé, lui, vous l'avez
17 rencontré, c'est un employé?

18 R. Bien, oui, je l'ai rencontré.

19 Q. [905] Qui est-ce qui vous l'amène, comment ça se
20 fait que vous rencontrez monsieur Boulé?

21 R. Bien, comme je vous ai dit, je l'ai vu, je pense,
22 dans les chantiers, des fois, à l'occasion, il
23 venait nous voir... Mario, là... c'est un... c'est
24 un homme à tout faire, prêt à dépanner tout le
25 temps puis c'est un bon...

- 1 Q. **[906]** Dans les chantiers, je comprends. Vous avez
2 créé Société de crédit... Solutions de crédit
3 alternatif, vous occupez-vous des opérations, au
4 jour le jour, de cette compagnie-là?
- 5 R. Pas vraiment parce qu'au jour le jour, je
6 travaillais pour Guay.
- 7 Q. **[907]** O.K. Qui s'en occupe des opérations au jour
8 le jour?
- 9 R. Bien, probablement Mario, là.
- 10 Q. **[908]** Probablement Mario. Ah!
- 11 R. Mario avec l'actuaire, là.
- 12 Q. **[909]** Avec l'actuaire. De sorte...
- 13 R. L'actuaire, on avait...
- 14 Q. **[910]** Bon. Mario, vous dites, on l'a vu sur les
15 chantiers, mais vous le voyez aussi chez SCA. Est-
16 ce que SCA avait des bureaux?
- 17 R. SCA avait des bureaux, oui. Un bureau.
- 18 Q. **[911]** Un bureau. À quel endroit?
- 19 R. Sur la rue Grenache, au début.
- 20 Q. **[912]** Oui. À un moment donné, est-ce que c'est allé
21 ailleurs?
- 22 R. Oui, parce que... ça a été ailleurs, ça a été dans
23 le nouveau garage chez Fortier.
- 24 Q. **[913]** Chez Fortier. Le nouveau garage que vous avez
25 fait bâtir?

- 1 R. Bien, c'est pas moi qui l'a fait bâtir, là, c'est
2 monsieur Baronet, là.
- 3 Q. **[914]** Monsieur Baronet.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[915]** O.K. Et... et, dans le garage, au deuxième
6 étage, SCA avait des bureaux?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[916]** O.K. Qui est-ce qui travaillait dans ces
9 bureaux-là pour SCA?
- 10 R. Euh... pour SCA, il y avait la... il y avait Mario,
11 Marco, probablement, puis...
- 12 Q. **[917]** L'actuaire, Brazeau?
- 13 R. Brazeau, d'après moi, je sais pas s'il a déménagé,
14 lui, là-bas, Brazeau.
- 15 Q. **[918]** Qui faisait la comptabilité de SCA?
- 16 R. Ça tout le temps été Jocelyne, d'après moi, dans
17 nos affaires.
- 18 Q. **[919]** Jocelyne, c'est toujours madame Therrien,
19 qui... qu'on voit toujours dans... dans l'entourage
20 de vos compagnies?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[920]** O.K. Il y a quand même trois, quatre
23 employés. Cette entreprise-là fait un chiffre
24 d'affaires de combien annuellement, chez SCA?
- 25 R. Dans ma tête à moi ça a jamais rien fait.

- 1 Q. **[921]** Pardon? Je...
- 2 R. Bien, ça a jamais rien fait. Ça a jamais rien fait
3 de bon, ça... je sais pas... Ça a fait faillite, en
4 passant.
- 5 Q. **[922]** Je comprends que ça a fait faillite, mais
6 avant de faire faillite, est-ce que ça... pour
7 avoir trois, quatre employés qui travaillent il
8 faut les payer, il faut avoir des revenus?
- 9 R. Oui, mais...
- 10 Q. **[923]** Ça a-tu fait des revenus SCA?
- 11 R. Je penserais pas.
- 12 Q. **[924]** O.K.
- 13 R. Je penserais pas.
- 14 Q. **[925]** On va revenir au début de SCA. Cette
15 entreprise-là, que vous fondez au moment où vous
16 êtes rendu chez Guay, vous dites : « On fait du
17 prêt d'argent », puis vous avez ajouté de
18 l'affacturage?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[926]** Prêt à quelle hauteur à peu près, là, est-ce
21 que vous avez des limites de prêt?
- 22 R. C'est des cochonneries, là.
- 23 Q. **[927]** C'est quoi des cochonneries?
- 24 R. Je sais pas, cinq, dix mille (5000-10 000), là.
- 25 Q. **[928]** Cinq, dix mille (5000-10 000)?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[929]** Vingt mille (20 000), vingt-cinq mille
3 (25 000)?
- 4 R. Bien ça pouvait aller peut-être, écoutez, Monsieur,
5 je suivais pas ça.
- 6 Q. **[930]** Vous suiviez pas ça?
- 7 R. Non, non, non.
- 8 Q. **[931]** Cent mille (100 000)?
- 9 R. Cent mille (100 000), ça m'étonnerait, là.
- 10 Q. **[932]** Oui?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[933]** O.K.
- 13 R. Ça m'étonnerait.
- 14 Q. **[934]** Pourquoi aviez-vous... s'il fallait passer de
15 l'argent, il fallait en avoir un petit peu?
- 16 R. Il a fallu, oui.
- 17 Q. **[935]** O.K. D'où, on va y revenir, d'où elle vient
18 cet argent-là qui a été investi chez SCA pour être
19 capable de faire du prêt d'argent?
- 20 R. D'une banque.
- 21 Q. **[936]** D'une banque. Avec quelle banque?
- 22 R. La banque que j'avais nommée tantôt.
- 23 Q. **[937]** Moi je... laquelle, on en a nommées plusieurs
24 tout à l'heure?
- 25 R. On avait parlé d'une banque.

- 1 Q. **[938]** Identifiez le pays pour commencer?
- 2 R. La banque Hapoalim.
- 3 Q. **[939]** Hapoalim en Suisse?
- 4 R. En Israël, je pense.
- 5 Q. **[940]** O.K. En Israël?
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[941]** O.K. Ça serait la banque Hapoalim qui vous
- 8 finance?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[942]** O.K. Je vous pose la question, est-ce que
- 11 c'est vous, c'est votre argent qui est rendu à la
- 12 banque Hapoalim qui vous finance?
- 13 R. Je pouvais rêver, là.
- 14 Q. **[943]** Non, Monsieur Payette, je vous ai posé une
- 15 question qui est très précise?
- 16 R. C'est pas ça.
- 17 Q. **[944]** C'est pas ça?
- 18 R. Non.
- 19 Q. **[945]** Alors, vous avez fait un emprunt bancaire à
- 20 la banque Hapoalim?
- 21 R. Oui, sûrement.
- 22 Q. **[946]** O.K. Avez-vous des contrats?
- 23 R. Moi je sais pas.
- 24 Q. **[947]** O.K. Et vous avez emprunté combien... est-ce
- 25 que vous avez participé à l'emprunt, là?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[948]** Qui a emprunté de l'argent à la banque
3 Hapoalim?
- 4 R. D'habitude c'est qui qui fait les emprunts chez
5 nous.
- 6 Q. **[949]** Non, Monsieur?
- 7 R. Non, non, mais je vous le dis depuis le début c'est
8 qui qui fait les emprunts, qui s'occupe de ça, là.
9 O.K.
- 10 Q. **[950]** Je vous ai pas demandé qui s'en occupait, je
11 vous demandais qui était responsable des emprunts?
- 12 R. O.K.
- 13 Q. **[951]** C'est vous qui êtes le président de SCA?
- 14 R. Bien oui, président tant que tu veux, c'est,
15 c'est...
- 16 Q. **[952]** Monsieur Payette?
- 17 R. C'est parce que ça a tout le temps été moi le
18 président de toutes les compagnies.
- 19 Q. **[953]** Donc, vous êtes président de SCA et pour
20 faire des transactions, des emprunts auprès de la
21 banque Hapoalim, vous avez dû signer comme
22 emprunteur?
- 23 R. Je sais pas qu'est-ce qu'on a fait, Monsieur, c'est
24 pas moi qui s'est occupé de ça.
25 (14:44:45)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [954] Êtes-vous en train de dire qu'on se servait
3 de vous?

4 R. Bien on se servait de moi, je veux dire, j'étais
5 pas dans ces opérations-là, Madame, de
6 comptabilité.

7 Q. [955] Vous étiez président, vous savez que vous
8 étiez président?

9 R. Oui, j'étais président parce que ça a tout le temps
10 été moi qui étais président depuis le départ, ils
11 m'ont toujours mis président, mais ça aurait bien
12 pu changer.

13 Q. [956] Est-ce que c'était contre votre gré?

14 R. Parce que je suivais pas ça, Madame, président,
15 secrétaire, vice-président, ça m'est égal, ça me
16 dérange pas.

17 Q. [957] C'est parce que vous pouvez pas, il me semble
18 que c'est difficile de dire : « Je suis le
19 président, mais... », puis quand on vous pose des
20 questions sur votre rôle, bien vous ne vous
21 préoccupez pas de ça, et dire en même temps :
22 « Bien on m'a pas forcé »?

23 R. Bien c'était comme deux présidents que ça aurait
24 pris chez nous admettons.

25 Q. [958] Ou : « On se servait pas de moi »?

- 1 R. Non, on se servait pas de moi.
- 2 Q. **[959]** On se servait de vous, donc, vous étiez
3 conscient?
- 4 R. On avait un maire à Montréal, Madame, qui savait
5 rien de qu'est-ce qui se passait.
- 6 Q. **[960]** Là, on va parler de vous?
- 7 R. O.K. On se comprend.
- 8 Q. **[961]** Parce que le maire en a plein ses bottines.
9 Là, maintenant on parle de vous. Alors, en tant que
10 président, qu'est-ce que vous faisiez exactement,
11 vous deviez savoir, c'est votre argent, puis je
12 pense que l'argent...
- 13 R. C'était pas mon argent.
- 14 Q. **[962]** O.K. C'était l'argent de qui?
- 15 R. D'une banque.
- 16 Q. **[963]** D'une banque. Donc, vous empruntiez à la
17 banque et la banque se situait en Israël?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[964]** C'est ça?
- 20 R. C'est ça.
- 21 Q. **[965]** O.K. Alors, et vous aviez... vous payiez de
22 l'intérêt à cette banque-là?
- 23 R. Oui. Oui, ça je m'en souviens.
- 24 Q. **[966]** Et vous, vous chargiez des intérêts...
- 25 R. Bien oui.

1 Q. [967] ... pour prêter cet argent-là?

2 R. Oui.

3 Q. [968] Et quel était le taux d'intérêt que vous
4 chargiez?

5 R. Le taux qu'on a le droit. On avait des contrats.

6 Q. [969] Qui est quoi le taux?

7 R. Bien ça pouvait varier des prêts.

8 Q. [970] Oui?

9 R. Mais ça peut aller jusqu'à... le taux qu'on a
10 droit, là.

11 Q. [971] C'est quoi?

12 R. C'est en bas de soixante (60), je pense qu'on a le
13 droit.

14 Q. [972] En bas de soixante pour cent (60 %)?

15 R. C'est ça qu'on a le droit. Le taux qu'on a le
16 droit. Il y avait des contrats de faits, c'est sûr
17 que c'est le maximum.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. [973] C'est le maximum?

20 R. Si on se comprend bien que c'était pas le monde qui
21 venait nous voir qui avait des... tu sais, c'est
22 sûr que c'était pas du monde qui avait des comptes,
23 qui était capable d'aller à la Caisse populaire,
24 là, mettons, sinon il aurait été. Ça fait que c'est
25 des... c'était tout à risque bien entendu, ça fait

1 que le taux d'intérêt va avec le risque, c'est...

2 Une carte de crédit c'est tant de pour cent, mais,

3 là, ça c'était plus risqué qu'une carte de crédit.

4 Q. [974] Est-ce que vous preniez des garanties de vos
5 clients?

6 R. On a pas pris, pas à ma connaissance, on en a pas
7 pris souvent en tout cas.

8 Q. [975] O.K. C'était du prêt sans garantie à des
9 clients risqués. Quel genre de clients?

10 R. Parce que le client risqué, là, c'est bien rare
11 qu'il a des garanties. Je sais pas, là, mais...

12 Q. [976] D'où le risque?

13 R. ... c'est assez rare. S'il avait une garantie il
14 aurait été à la Caisse.

15 Q. [977] Oui. Et c'était quel type, c'était quoi votre
16 clientèle?

17 R. Bien je les connaissais pas, Monsieur. Honnêtement
18 je les connaissais pas, mais c'est sûr que c'était
19 des pas bons.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [978] Mais dans quel domaine, dans quel domaine
22 c'était?

23 R. J'en ai un qui me vient en tête, admettons, un gars
24 qui fait des casquettes. Bon, il achète un lot de
25 casquettes, il faut qui... il a pas d'argent pour

1 les acheter, bien, là, il veut les broder puis il a
2 un contrat pour les vendre, bien là, mettons on
3 finance le lot de casquettes, puis ça coûte cinq
4 mille (5000), dix mille (10 000) de casquettes,
5 puis c'est un exemple, mais je veux dire. J'en ai
6 un qui est venu en tête mettons.

7 Q. **[979]** Maître Crépeau, est-ce que vous avez des
8 exemples à suggérer?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[980]** Oui, on va peut-être, je vais vous demander,
11 Monsieur Payette, d'écouter et, Madame Blanchette,
12 peut-être nous mettre l'onglet, en fait de faire
13 jouer la communication, l'écoute du vingt-six (26)
14 septembre deux mille huit (2008) entre monsieur
15 Lafortune et un autre individu et de mettre à
16 l'écran c'est l'onglet 6, la transcription.

17 R. Oui.

18 Q. **[981]** la transcription.

19 R. Mike.

20 LA GREFFIÈRE :

21 La cote, désirez-vous la coter?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui, tout de suite pendant qu'on la prépare, alors
24 ce sera...

25 LA GREFFIÈRE :

1 Alors ce sera sous la cote 1060, toujours dans le
2 103NP.1, .2, .1 étant l'écoute elle-même, .2 étant
3 la transcription.

4

5 103NP-1060.1 : Écoute électronique 08-0078 11230
6 du 26 septembre 2008

7

8 103NP-1060.2 : Transcription de l'écoute
9 électronique 08-0078 11230 du 26
10 septembre 2008

11

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Pouvez-vous juste me dire, Madame, la pièce 1060,
14 c'est... le 59, je ne l'ai p...

15 LA GREFFIÈRE :

16 Le 59, c'est la cote 93.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Oui, c'est vrai, c'est l'autre qu'on a conservée,
19 vous avez raison, merci, alors oui, Madame
20 Blanchette.

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [982] On est le vingt-six (26) septembre deux mille

- 1 huit (2008), il est dix heures (10h00) du matin,
2 alors il y a le dénommé Mike, là, connaissez-vous
3 cette personne-là, vous, savez-vous qui il est?
4 Oui, peut-être nous donner le nom de Mike.
- 5 R. Mike, je le sais pas c'est quoi son deuxième nom.
- 6 Q. **[983]** O.K.
- 7 R. Mais c'est un fournisseur, ça, de...
- 8 Q. **[984]** C'est un fournisseur, alors, qui cherche
9 quelqu'un puis à Louis-Pierre « Passez-vous de
10 l'argent vite? » « Combien? » « Cent mille
11 (100 000) pour trois mois. » « O.K. Pas de
12 trouble. »
- 13 R. Bien oui, mais...
- 14 Q. **[985]** C'est pas compliqué cent mille (100 000) pour
15 trois mois?
- 16 R. C'est une farce.
- 17 Q. **[986]** C'est une farce?
- 18 R. Bien d'après moi, c'est... en tout cas, je le sais
19 pas, j'ai jamais eu connaissance de ça, là. J'ai
20 jamais eu connaissance de ça.
- 21 Q. **[987]** Non, mais c'est-tu... sérieusement Monsieur
22 Payette, c'est-tu une farce qu'il fait à votre
23 fournisseur?
- 24 R. Bien là, « Il y a pas trouble », Louis-Pierre, il a
25 jamais de trouble, là.

- 1 Q. **[988]** O.K.
- 2 R. Tu sais, je veux dire...
- 3 Q. **[989]** Mais c'est-tu une farce qu'il lui dit: « Oui,
4 je vais te prêter... je vais lui passer cent mille
5 (100 000) pour trois mois » puis quand il va
6 arriver au bureau voir Mario...
- 7 R. Bien là, il va falloir poser la question à Louis-
8 Pierre Monsieur, parce que là, c'est pas moi qui a
9 eu cette conversation-là...
- 10 Q. **[990]** Non, non...
- 11 R. ... puis je le sais pas c'est quoi.
- 12 Q. **[991]** Monsieur Payette?
- 13 R. Tu sais, je trouve ça... un peu... pas ridicule,
14 là, mais rigolo un peu, là.
- 15 Q. **[992]** Rigolo? Mais c'est peut-être sérieux, hein,
16 on passe cent mille (100 000) comme ça, trois mois,
17 sur un coup de téléphone?
- 18 R. Bien là, est-ce qu'on l'a passé?
- 19 Q. **[993]** Bien je vous le demande.
- 20 R. Non, c'est ça, je vous le demande moi aussi, parce
21 que vous avez l'air à savoir quelque chose, là,
22 mais moi...
- 23 Q. **[994]** Monsieur Payette?
- 24 R. ... je pense pas qu'on a fait ça.
- 25 Q. **[995]** C'est votre associé, sur une conversation...

1 R. Bon bien ça prouve qu'encore une fois j'étais peut-
2 être pas au courant de tout, mais d'après moi ça a
3 pas... ça m'étonnerait bien gros qu'on aurait fait
4 ça.

5 Q. [996] Ça vous étonnerait, pourquoi?

6 R. Bien me semble, c'était pas ça, là, mais tu sais,
7 Louis-Pierre, là, c'est... en tout cas...

8 Q. [997] C'est quoi Louis-Pierre?

9 R. Bien Louis-Pierre, je veux dire, oui, il connaît le
10 gars puis il dit: « Oui, oui, oui » mais tu sais,
11 quand ça vient pour se concrétiser, là, ça change
12 d'idée des fois, là.

13 Q. [998] O.K. Vous êtes en train de dire que vous avez
14 une société de prêt qui dit au téléphone à un de
15 vous fournisseurs : « Oui on est prêt à passer cent
16 mille (100 000) »...

17 R. Oui, mais...

18 Q. [999] Attendez Monsieur Payette : « Oui, on est
19 prêt à passer cent mille (100 000) sur trois mois,
20 prend un rendez-vous avec Mario puis vient au
21 premier meeting puis là, on va dire c'était juste
22 une farce, c'était pas vrai »?

23 R. Bien, écoutez Monsieur, là, est-ce que Louis-Pierre
24 a parlé des termes et conditions puis des tarifs
25 puis des... il a rien parlé, là.

- 1 Q. **[1000]** O.K.
- 2 R. Pensiez-vous que ça va se concrétiser cette
3 affaire-là, là?
- 4 Q. **[1001]** Bien je vous le demande?
- 5 R. Pensez-vous vraiment que ça peut se concrétiser une
6 affaire de même au téléphone?
- 7 Q. **[1002]** O.K.
- 8 R. O.K. Vous êtes intelligent Monsieur, là?
- 9 Q. **[1003]** Mais je pense...
- 10 R. Pensez-vous qu'on passe cent mille (100 000) au
11 téléphone de même?
- 12 Q. **[1004]** Bien moi, je vous le demande.
- 13 R. Bien c'est ça, bien moi, je vous le dis, là.
- 14 Q. **[1005]** C'est votre associé. Monsieur Lafortune il
15 passe cent mille (100 000) comme ça au téléphone?
- 16 R. Bien il a pas l'air de... bien en tout cas, j'ai
17 pas vu de contrat signé, là.
- 18 Q. **[1006]** O.K.
- 19 R. O.K.?
- 20 Q. **[1007]** Mais les regardez-vous les contrats?
- 21 R. Non, j'en ai pas vu de contrat, mais d'après moi,
22 on en a pas, là.
- 23 Q. **[1008]** Non, je vous parle pas de celui-là, mais
24 vous intéressez-vous aux contrats de prêt avec vos
25 clients?

- 1 R. « Pantoute ».
- 2 Q. **[1009]** Ah! Bien, oui.
- 3 R. Je m'occupe pas de ça.
- 4 Q. **[1010]** Vous dites « je n'ai pas vu de contrat »,
5 mais vous les regardiez pas les contrats.
- 6 R. Bien non. Continuez.
- 7 Q. **[1011]** Les regardez-vous les contrats de prêt?
- 8 R. Non, j'ai jamais... je me suis pas occupé de ça.
- 9 Q. **[1012]** Bon. Donc, vous le savez pas c'est quoi les
10 montants que vous prêtiez.
- 11 R. Je sais que ça a tout été...
- 12 Q. **[1013]** Si je vous dis que, monsieur Lafortune, il a
13 prêté cent mille (100 000 \$) pour trois mois au...
14 à l'ami ou aux clients de Mike, là, ça vous
15 surprend.
- 16 R. Ah! Ça peut être possible d'abord. Ça peut être
17 possible.
- 18 Q. **[1014]** Ça peut être possible.
- 19 R. Ça l'air d'un gros contrat ça, là.
- 20 Q. **[1015]** O.K. Un gros contrat. Maintenant, les...
21 vous aviez emprunté combien à la Banque Hapoalim en
22 Israël?
- 23 R. Aucune idée.
- 24 Q. **[1016]** Vous partez une société de prêts, même pour
25 faire de l'affacturage. Avez-vous un fonds de

1 roulement dans l'entreprise?

2 R. Je penserais pas.

3 Q. **[1017]** Comment vous faites? Le premier client qui
4 arrive, le client « tiens, on va y passer cent
5 mille (100 000 \$) », il faut que quelqu'un soit
6 capable d'y faire un chèque pour cent mille
7 (100 000 \$).

8 R. Oui. D'après moi, c'est la banque qui l'a fait, là.
9 Je sais pas.

10 Q. **[1018]** Ah! La Banque d'Israël.

11 R. Bien, d'après moi, je le sais pas comment que ça
12 s'est fait, Monsieur. J'ai aucune idée.

13 Q. **[1019]** Qui...

14 R. À ce moment-là, on travaillait à plein, je
15 m'occupais pas de ça.

16 Q. **[1020]** Vous nous dites ça en tout..

17 R. À l'occasion, je passais au bureau signer un chèque
18 de temps en temps à la course, une cochonnerie. Je
19 m'occupais pas de ça.

20 Q. **[1021]** « Une cochonnerie ».

21 R. Une cochonnerie, une... un gars qui voulait se
22 faire facturer deux, trois factures de mille
23 piastres (1 000 \$), là, t'sais. C'était pas...

24 Q. **[1022]** Ce que vous voulez dire, c'est des petits
25 montants.

- 1 R. Quelque... bien, c'était tout des... dans ma tête,
2 c'étaient tout des petits montants cette affaire-
3 là, c'était pas...
- 4 Q. **[1023]** Cent mille (100 000 \$), vos clients de Mike,
5 l'entreprise qui faisait des casquettes, avez-vous
6 prêté?
- 7 R. Pas à ma connaissance.
- 8 Q. **[1024]** Non. Si je vous donne le nom de
9 l'entreprise, ça vous aide-tu?
- 10 R. Bien, allez-y.
- 11 Q. **[1025]** Loupo.
- 12 R. Ça me dit rien rien rien rien rien « pantoute ».
- 13 Q. **[1026]** Rien. Mais, vous avez dit tantôt, avant
14 qu'on arrive à ça, vous avez dit « on a... on
15 faisait des petits prêts, puis je me souviens
16 d'une, une compagnie qui faisait des casquettes. »
- 17 R. Oui, mais jamais cent mille (100 000 \$).
- 18 Q. **[1027]** C'est-tu lui?
- 19 R. Ça adonné de même, mais...
- 20 Q. **[1028]** C'est-tu celui-là?
- 21 R. ... c'est jamais... Je comprends pas que c'est ça
22 que c'est....
- 23 Q. **[1029]** O.K.
- 24 R. Ça adonné de même, mais jamais cent mille
25 (100 000 \$). C'est un gars qui achète des T-shirt à

- 1 deux piastres (2 \$) chaque en Chine, là.
- 2 Q. **[1030]** Oui.
- 3 R. Bon. Il achète cent (100) T-shirt ou je sais pas
- 4 comment, là, c'est pas des gros montants, là.
- 5 Q. **[1031]** Il a une compagnie qui semble bien rouler
- 6 par exemple, selon la présentation qu'a fait
- 7 Lafortune.
- 8 R. Bien, d'après moi, si on lui a passé cent mille
- 9 (100 000 \$), c'est parce qu'il avait des garanties,
- 10 quelque chose, je sais pas, là, moi, là là.
- 11 Q. **[1032]** O.K. Bon.
- 12 R. J'ai aucune idée de ce deal-là, puis ça m'étonne
- 13 bien gros qu'on ait fait ça, là.
- 14 Q. **[1033]** O.K.
- 15 R. J'aimerais bien voir ça.
- 16 Q. **[1034]** Anthony...
- 17 R. Quoi ça?
- 18 Q. **[1035]** Anthony, avez-vous prêté de l'argent à
- 19 Anthony?
- 20 R. Je sais pas de quoi vous parlez.
- 21 Q. **[1036]** Non. Vous avez pas un client avec qui vous
- 22 avez eu de la difficulté, Anthony? À récupérer. On
- 23 a demandé à monsieur...
- 24 R. Je sais pas de quoi vous parlez.
- 25 Q. **[1037]** Non.

- 1 R. Aye! On a tout eu de la difficulté, ça a fait
2 faillite, monsieur.
- 3 Q. **[1038]** Oui. Ça, je sais que ça...
- 4 R. Ça a fait faillite.
- 5 Q. **[1039]** Je comprends, vous nous l'avez dit que ça a
6 fait faillite.
- 7 R. Ça fait que...
- 8 Q. **[1040]** Les... O.K.
- 9 R. On a eu des difficultés pas mal. Assez que monsieur
10 Baronet, il avait dit : « Lâchez tout ça, là, puis
11 là venez-vous-en avec moi, là, puis... »
- 12 Q. **[1041]** Bien, monsieur Baronet, est-ce que... est-ce
13 qu'il avait quoi que ce soit à voir avec SCA?
- 14 R. Bien, c'est parce que là il savait que peut-être
15 qu'on... vu qu'on avait d'autre chose, on
16 travaillait pas à plein temps pour lui, là. Il
17 était peut-être pas content content, puis c'est
18 pour ça qu'à un moment donné, il nous a... on s'est
19 mis dans ses bureaux puis, là, il a dit : « Là, les
20 gars, travaillez pour moi à temps plein, vous allez
21 être bien récompensé. Vous allez faire bien de
22 l'argent, ça va bien aller, puis, moi, je vais vous
23 passer le flambeau. » Ça fait que c'est... c'est...
24 c'est ça, là.
- 25 Q. **[1042]** Qui signait les... les chèques pour les

1 clients à qui vous prêtiez de l'argent ou pour qui
2 vous faisiez de l'affacturage, c'est-à-dire une
3 avance, là?

4 R. Qui qui les....

5 Q. **[1043]** Qui qui les signait ces chèques-là?

6 R. D'après moi, il devait avoir Louis-Pierre ou moi.

7 Q. **[1044]** Oui.

8 R. Je penserais pas Mario.

9 Q. **[1045]** Si je vous disais que c'est vous qui les
10 avez à peu près tous signés.

11 R. Ça se peut.

12 Q. **[1046]** Ça se peut. De sorte que...

13 R. Écoute bien, il y en avait une pile...

14 Q. **[1047]** ... vous les avez vus...

15 R. ... je regardais même pas les montants.

16 Q. **[1048]** ... vous les avez vus passer les chèques de
17 SCA.

18 R. Bien, pas tout, certains.

19 Q. **[1049]** Pas tout.

20 R. Pas tout.

21 Q. **[1050]** Pas tout. Ça...

22 R. Peut-être au début quand qu'on faisait la
23 facturation...

24 Q. **[1051]** Oui.

25 R. ... c'était moi qui courais à la fin de la journée

- 1 pour signer des chèques, mais pas plus que ça, là.
2 J'ai pas...
- 3 Q. **[1052]** Bon. Pas tout, là c'est « pas plus que ça. »
4 Mais, moi, je vous propose, c'est vous qui les avez
5 signés la grande majorité.
- 6 R. Bien...
- 7 Q. **[1053]** C'est vous qui étiez présent sur place.
- 8 R. ... écoute bien, là, t'sais, ça se peut.
- 9 Q. **[1054]** Ça se peut.
- 10 R. C'est pas impossible là, je m'en souviens pas.
- 11 Q. **[1055]** Puis c'est quoi les montants les plus élevés
12 que vous avez pu signer sur des chèques pour des
13 clients de SCA?
- 14 R. Aucune idée, je regardais pas vraiment pas les
15 montants.
- 16 Q. **[1056]** Regardiez-vous si on... si on les
17 collectait? Si l'argent rentrait?
- 18 R. Moi, quand je passais à la fin de la journée,
19 j'avais à peu près deux minutes à leur accorder,
20 là. Ça fait que c'était pas trop trop long, là.
- 21 Q. **[1057]** Comment est-ce qu'il s'y prenait pour
22 collecter, monsieur Boulay?
- 23 R. Il devait appeler au téléphone.
- 24 Q. **[1058]** Oui. Est-ce que monsieur Boulay a déjà
25 utilisé de violence pour collecter des gens?

1 R. Pas à ma connaissance, ça aurait été inadmissible
2 pour moi.

3 Q. [1059] Inadmissible.

4 R. Oui.

5 Q. [1060] Vous êtes-vous enquéri? Avez-vous cherché à
6 savoir si monsieur...

7 R. Bien là, je peux faire confiance, là. Je suis pas
8 pour le suivre sur les talons...

9 Q. [1061] Oui.

10 R. ... j'avais pas juste ça à faire, là.

11 Q. [1062] O.K.

12 R. Mais, ça m'étonnerait bien gros.

13 [REDACTED]

1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

17

LA PRÉSIDENTE:

18

Mais, c'est parce que toutes les sociétés de

19

crédit, là, dont on fait référence, est-ce qu'elles

20

ont... est-ce qu'elles ont un lien avec l'industrie

21

de la construction...

22

Me PAUL CRÉPEAU :

23

De...

24

LA PRÉSIDENTE:

25

... qui est l'objet de notre mandat?

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Ici, dans ce cas-ci, vous voyez, il s'agit d'un
3 entrepreneur en... qui a une compagnie de
4 construction et il y aura d'autres... dans... dans
5 le cadre des travaux qui vont annoncer... qui vont
6 avancer dans les prochaines semaines, il va y avoir
7 plusieurs... mise en preuve de plusieurs écoutes
8 qui établissent des prêts à des entreprises de
9 construction, à des entrepreneurs et les conditions
10 qui se rattachent à ces prêts-là.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Alors, il est trois heures (15 h 00), nous allons
13 prendre la pause.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 LA GREFFIÈRE :

18 L'ordonnance de non-publication est maintenue.
19 Monsieur Yannick Paquette... Payette, vous êtes
20 sous le même serment. C'est à vous.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[1068]** Merci. Monsieur Payette, avant d'aborder un
23 dernier sujet, il y a des petites choses que je
24 voudrais juste couvrir avec vous. Du temps où vous
25 avez... vous aviez l'entreprise Fortier Transfert

1 avec monsieur Lafortune, alors quatre-vingt-dix-
2 neuf (99), deux mille quatre (2004), est-ce que
3 vous... est-ce que votre entreprise a déjà payé des
4 employés en argent comptant?

5 R. Pas à ma connaissance, non.

6 Q. **[1069]** Puis je vais être plus précis, en argent
7 comptant pour le temps supplémentaire, sans le
8 déclarer aux organismes gouvernementaux.

9 R. Pas à ma connaissance.

10 Q. **[1070]** Est-ce que votre entreprise a utilisé des
11 services de fausses facturations pour obtenir des
12 sommes d'argent comptant?

13 R. Mais, je sais pas quoi vous répondre, là. Parce
14 que, ça, c'est un dossier fiscal encore, là. Ça,
15 c'est qu'est-ce que le gouvernement prétend, le
16 gouvernement du Québec qui fait des... qui fait des
17 causes abusives avec les... les taxes.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[1071]** Est-ce que je comprends que vous êtes accusé
20 de fausses facturations?

21 R. Non, aucunement.

22 Q. **[1072]** Bon. Alors, donc...

23 R. Aucunement, sauf que il y a des fournisseurs qu'on
24 a pris qui ont pas payé leurs taxes.

25 Me PAUL CRÉPEAU :

- 1 Q. **[1073]** O.K. Mais, c'est pas de ça que je vous
2 parle, Monsieur Payette, si ça peut vous rassurer.
- 3 R. Non, mais ça...
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. **[1074]** Non, c'est pas ça la question.
- 6 R. ... ça ressemblait à ça.
- 7 Q. **[1075]** C'est : est-ce que vous avez déjà fait de la
8 fausse facturation?
- 9 R. Non, moi, j'ai jamais fait ça.
- 10 Q. **[1076]** Bon.
- 11 Me PAUL CRÉPEAU :
- 12 Q. **[1077]** O.K. Utiliser les services de... de fausses
13 facturations, non?
- 14 R. Pas à ma connaissance.
- 15 Q. **[1078]** Est-ce que votre entreprise a déjà... ou
16 vous personnellement, déjà fait de la fausse
17 facturation pour une autre entreprise?
- 18 R. Jamais.
- 19 Q. **[1079]** C'est-à-dire donner de l'argent comptant
20 au...
- 21 R. Jamais.
- 22 Q. **[1080]** O.K. Merci. Je voudrais pour... comme
23 aborder comme dernier sujet avec vous, Monsieur
24 Payette, les... on va revenir au moment où vous
25 vendez l'entreprise Fortier Transfert à Guay. Et on

1 l'a vu plus tôt dans les... dans les documents qui
2 ont été fournis par le Fonds, qui étaient les...
3 les prévisions de Pricewaterhouse, on évaluait vos
4 comptes recevables à sept point... six point sept
5 ou sept point sept millions de dollars (6,7-
6 7,7 M\$), vous allez me permettre de le préciser...
7 à six point neuf millions de dollars (6,9 M\$), sept
8 millions de dollars (7 M\$), on évaluait vos comptes
9 recevables. On va suivre maintenant ces comptes
10 recevables-là après que vous ayez désintéressé le
11 Fonds. Alors, le Fonds a été remboursé, ses actions
12 ont été rachetées.

13 R. J'imagine, là, oui.

14 Q. **[1081]** Bien, vous avez...

15 R. Bien, là, ça doit être la... la marche à suivre,
16 là.

17 Q. **[1082]** O.K. Quand vous avez vendu à Guay, là, vous
18 avez désintéressé le Fonds, vous avez racheté les
19 actions du Fonds?

20 R. Désintéressé?

21 Q. **[1083]** Bien, désintéressé, ils étaient actionnaires
22 chez vous.

23 R. Oui.

24 Q. **[1084]** Leur avez-vous remboursé leurs actions en
25 fonction d'un contrat qui avait été établi avec le

- 1 Fonds de solidarité?
- 2 R. Bien, c'est sûrement ça là.
- 3 Q. **[1085]** O.K. « C'est sûrement ça », c'est oui, le
- 4 Fonds a été remboursé?
- 5 R. Bien, j'imagine, ils sont... on n'avait pas grand
- 6 grand autre option.
- 7 Q. **[1086]** Non, mais c'est parce que la réponse, c'est
- 8 « oui » ou c'est « non ». Vous l'avez remboursé le
- 9 Fonds ou pas? Faites rien que...
- 10 R. Bien, c'est sûr qu'on l'a remboursé parce que j'y
- 11 dois pas d'argent aujourd'hui.
- 12 Q. **[1087]** O.K. Bon. Donc, il a été remboursé le Fonds.
- 13 Après ça, il reste... on voit dans les prévisions
- 14 chez Pricewaterhouse des... des comptes recevables
- 15 de sept millions (7 M\$). Quand vous vendez
- 16 l'entreprise à Guay, là, il y a sept millions
- 17 (7 M\$) de comptes recevables qui sont encore dûs à
- 18 Fortier Transfert, puis il est prévu dans le
- 19 contrat que c'est Fortier Transfert qui va s'en...
- 20 qui va s'en occuper puis les gérer, c'est exact?
- 21 R. Bien, c'est ça qui était écrit, oui.
- 22 Q. **[1088]** O.K. Est-ce que vous avez perçu ces sept
- 23 millions de dollars-là (7 M\$) de comptes
- 24 recevables? Est-ce que Fortier Transfert...
- 25 R. Perçus?

- 1 Q. **[1089]** ... les a perçus?
- 2 R. Perçus?
- 3 Q. **[1090]** Oui. Bon.
- 4 R. Perçus, ça veut dire quoi?
- 5 Q. **[1091]** Perçus, est-ce que vous avez reçu l'argent
6 de vos clients. Vous avez envoyé une facture...
- 7 R. On a reçu l'argent des clients, oui.
- 8 Q. **[1092]** O.K. Vous avez envoyé une facture, on va
9 prendre un exemple là, on se trouve en quelque part
10 au mois de septembre deux mille quatre (2004). Vous
11 avez... Hydro-Québec vous a demandé des services de
12 grues, vous leur avez donné les services, vous
13 envoyez une facture de dix mille dollars (10 000 \$)
14 à Hydro-Québec. Quelque part en octobre ou après la
15 date de la transaction avec Guay, Hydro-Québec vous
16 envoie une facture... un chèque, avec le numéro de
17 facture, de dix mille dollars (10 000 \$). Dites-moi
18 qu'est-ce qui est arrivé avec ce chèque-là, de dix
19 mille dollars (10 000 \$), qui est fait au nom de
20 Fortier Transfert? Est-ce qu'il a été encaissé par
21 Fortier Transfert?
- 22 R. Bon. Premièrement, c'est un petit peu compliqué les
23 comptes à recevoir parce qu'on a fait la
24 transaction dans un mois puis on n'avait plus le
25 droit d'utiliser les noms. Moi, je reçois un chèque

1 de Grues Laval, Grues Fortier, je peux pas l'uti...
2 je peux pas le déposer, d'après moi. Ça fait que...
3 Puis les chèques ne rentraient plus chez nous, ils
4 rentraient tous à Québec, là. C'était... ils ont
5 tout envoyé des lettres à tout le monde puis ça
6 rentrait plus chez nous, les chèques. Ça fait que
7 c'était pas évident. Pour cette raison, on a
8 utilisé une compagnie qu'on a vendu nos comptes
9 pour être certain d'avoir... d'avoir... de... Parce
10 que c'était pas évident collecter. Premièrement,
11 les clients, ils étaient en beau fusil. On était
12 pas vraiment certain de... c'est pas moi qui aurais
13 été cogner à la porte d'un client au début pour
14 avoir mon argent.

15 Q. **[1093]** Je pense qu'on s'écarte un peu, on va y
16 rester peut-être plus précisément. Madame
17 Blanchette, peut-être nous remettre ce qu'est
18 l'onglet 3, du document... la pièce 1057, qui est
19 le contrat. Alors, on va aller à la page 7 du
20 document. C'est avant ça, Madame Blanchette. Voilà.
21 La page suivante, 7. Et regardez la clause 3.4 et
22 3.4.1.

23 L'acheteur - ça c'est chez Guay -
24 s'engage à entreprendre dans les plus
25 brefs délais et de bonne foi avec la

1 collaboration des vendeurs - c'est
2 vous - toutes les démarches
3 nécessaires à la perception des
4 comptes clients des débiteurs et
5 vendeurs à titre de mandataires pour
6 ces derniers.

7 Donc, Guay s'engage à continuer la collection de
8 vos comptes, là, au besoin, comme le ferait une
9 personne raisonnablement prudente. 3.4.1 :

10 Encaissement. Pour les quatre-vingt-
11 dix (90) jours suivant la clôture de
12 la vente - donc à partir du quatre (4)
13 octobre - les chèques en paiement des
14 comptes clients débiteurs seront
15 encaissés dans le compte des vendeurs.

16 Ça c'est Fortier Transfert, ça. Alors, les comptes
17 clients vont être encaissés dans vos comptes.

18 Les vendeurs remettront à l'acheteur
19 sur une base hebdomadaire les sommes
20 perçues qui appartiennent à
21 l'acheteur.

22 S'il y avait des sommes qui... des nouvelles sommes
23 qui appartiendraient à Guay, il faudrait les
24 verser. Donc, dans les quatre-vingt-dix (90) jours
25 de la transaction, c'était vous... c'est Fortier

- 1 Transfert qui continue à encaisser les chèques de
2 ses débiteurs. Surtout qu'on l'a vu plus tôt, les
3 comptes recevables sont exclus, c'est à vous cet
4 argent-là. Vous continuez à l'encaisser dans vos
5 comptes pendant quatre-vingt-dix (90) jours après
6 le quatre (4) octobre.
- 7 R. D'après moi... d'après moi, il y avait une grosse
8 marge de crédit rattachée à ça, là. Vous dites que
9 c'est à moi, là, je suis pas sûr que c'était à moi,
10 là.
- 11 Q. **[1094]** Les dettes... on a vu, les dettes, là, ça,
12 on en a pris soin des dettes.
- 13 R. Bien, êtes-vous bien sûr que vous les avez pris
14 soin, là?
- 15 Q. **[1095]** C'est...
- 16 R. Vous avez fait... Êtes-vous comptable, vous,
17 Monsieur?
- 18 Q. **[1096]** Monsieur Payette... Monsieur Payette, on a
19 regardé...
- 20 R. Non, non, je veux rien que comprendre, là.
- 21 Q. **[1097]** On a regardé, tout à l'heure, le document de
22 Pricewaterhouse, on a vu le calcul des dettes de
23 l'entreprise.
- 24 R. O.K., est-ce que c'est le document que j'ai signé
25 pour closing ça? Est-ce ça?

- 1 Q. **[1098]** Je...
- 2 R. O.K. Non, je vous pose une question, là.
- 3 Q. **[1099]** Monsieur Payette...
- 4 R. Je contournerai pas, là.
- 5 Q. **[1100]** Monsieur Payette...
- 6 R. C'est la question que je vous pose.
- 7 Q. **[1101]** ... vous allez répondre aux questions. Est-ce
8 ce qu'il y avait à peu près sept millions (7 M) de
9 comptes recevables au moment de la transaction avec
10 Guay?
- 11 R. Aucune idée.
- 12 Q. **[1102]** Vous avez aucune idée?
- 13 R. Non, cinq (6), six (6), sept (7), peut-être. Je le
14 sais pas.
- 15 Q. **[1103]** O.K., cinq (5), six (6)... on va vivre avec
16 ça, cinq (5), six (6), sept (7). O.K. Entre cinq
17 (5) et sept millions (7 M) de comptes recevables.
18 Est-ce que Fortier Transfert a encaissé les chèques
19 des comptes recevables des clients, prenez
20 l'exemple fictif d'un chèque d'Hydro-Québec émis le
21 quinze (15) octobre pour dix mille piastres
22 (10 000 \$)?
- 23 R. Je le sais pas, Monsieur, qu'est-ce qu'on a fait.
- 24 Q. **[1104]** Vous savez pas?
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[1105]** Qu'est-ce qui serait arrivé avec ces
2 chèques-là, Hydro-Québec, il aurait payé le quinze
3 mille (15 000) ou le dix mille dollars (10 000 \$),
4 où est-ce qu'elle va cet argent-là?
- 5 R. Sûrement dans le compte de banque, je le sais pas,
6 Monsieur.
- 7 Q. **[1106]** O.K. Alors, compte de banque de Fortier
8 Transfert?
- 9 R. J'imagine, là, mais d'après moi, il doit avoir
10 des... comme je vous dis, une marge de crédit
11 rattachée à ça. C'est sûr, c'est ça qui finançait,
12 la marge de crédit, les comptes à recevoir.
- 13 Q. **[1107]** Mais, regarde, Monsieur... Monsieur Payette,
14 on va rester avec les comptes recevables, là. Vous
15 avez...
- 16 R. Bien, moi, je vous parle de...
- 17 Q. **[1108]** Avec quelle banque Fortier Transfert faisait
18 affaire, c'était quoi la banque où on déposait
19 les... les comptes, qu'on faisait les chèques?
- 20 R. À ma connaissance, c'était Banque Nationale.
- 21 Q. **[1109]** Bon, Banque Nationale. Hydro-Québec vous
22 fait un chèque de dix mille dollars (10 000 \$), le
23 quinze (15) octobre, vous le recevez chez Fortier
24 Transfert. Est-ce qu'il est déposé dans le compte
25 pour dépôt, dans le compte de Fortier Transfert?

- 1 R. Je suis pas sûr que je le recevais chez Fortier
2 Transfert, Monsieur, c'est ça que vous prétendez,
3 là? Je pense qu'il rentrait chez Guay à Québec,
4 moi.
- 5 Q. **[1110]** Pourtant, il est bien indiqué dans le
6 contrat avec Guay que l'encaissement des quatre-
7 vingt-dix (90) premiers jours...
- 8 R. C'est-tu le contrat final, ça?
- 9 Q. **[1111]** Pardon?
- 10 R. C'est-tu le contrat final, ça?
- 11 Q. **[1112]** Oui c'est le contrat final, Monsieur
12 Payette, c'est le contrat que vous avez signé.
- 13 Q. **[1113]** Bien ça se pourrait-tu que ça l'a changé en
14 cours de route? Parce qu'il y a eu des
15 complications avec ça, me semble.
- 16 Q. **[1114]** Il y a eu des complications?
- 17 R. Il y a des chèques qui rentraient partout, on
18 savait même pas...
- 19 Q. **[1115]** Qu'est-ce que vous voulez dire « des chèques
20 rentraient partout »?
- 21 R. Bien Guay envoyait des... c'était rendu le
22 propriétaire, là.
- 23 Q. **[1116]** Pas des comptes recevables, c'est...
- 24 R. Tout le monde le savait.
- 25 Q. **[1117]** Non, non, non.

- 1 R. Oui, mais le client il le sait pas ça.
- 2 Q. **[1118]** Alors...
- 3 R. Il a pas tout vu le contrat, le client, là.
- 4 Q. **[1119]** Alors quand le contrat, quand on a envoyé
5 une facture à Hydro-Québec « Vous devez dix mille
6 dollars (10 000 \$) à Fortier Transfert, payez net
7 trente (30) jours », il envoie un chèque de dix
8 mille dollars (10 000 \$) chez Fortier Transfert,
9 c'est-tu compliqué pour le client? Qu'est-ce qu'il
10 y a de compliqué là-dedans?
- 11 R. Bien c'est pas compliqué, il envoie ça chez Guay.
- 12 Q. **[1120]** Pourquoi qu'il l'envoie chez Guay?
- 13 R. Parce que, Guay a envoyé des... des lettres à tout
14 le monde pour dire qu'il était rendu propriétaire.
- 15 Q. **[1121]** Où vous prenez ça que...
- 16 R. Bien, il a envoyé des lettres, je suis certain, je
17 veux dire, il était content d'être rendu
18 propriétaire.
- 19 (15:40:56)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Q. **[1122]** Les avez-vous vues?
- 22 R. Ces lettres-là?
- 23 Q. **[1123]** Oui.
- 24 R. Je suis sûr qu'il a envoyé ça.
- 25 Q. **[1124]** Les avez-vous vues?

- 1 R. Non, j'ai pas vu ça, mais je suis certain qu'il a
2 envoyé des notices aux clients. C'est de même que
3 ça faisait, me semble, je pense qu'on le faisait
4 nous autres même.
- 5 Q. **[1125]** Oui, mais une lettre pour dire qu'ils sont
6 propriétaires maintenant...
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[1126]** ... c'est différent d'une lettre « Vous nous
9 devez tant d'argent » parce que c'était vous qui
10 deviez faire ça.
- 11 R. Oui, c'était vous... je veux dire c'était moi de...
12 oui, ça...
- 13 Q. **[1127]** J'imagine que vous aviez un certain intérêt
14 à... aux comptes recevables?
- 15 R. Bien...
- 16 Q. **[1128]** L'argent qu'on vous devait, j'imagine que
17 vous aviez un certain intérêt là-dedans? J'imagine
18 que...
- 19 R. Bien, c'est sûr on avait un intérêt, mais en même
20 temps, il me parle de questions un petit peu
21 techniques quand même. Je sais qu'il y a des
22 chèques qui rentraient chez Guay, il y en a qui
23 rentraient chez nous.
- 24 Q. **[1129]** Des comptes recevables puis des comptes
25 payables, c'est pas... c'est basic, là. On s'entend

1 que c'est pas très complexe à comprendre.

2 R. Oui, mais quand tu vends la compagnie, ça devient
3 un petit peu compliqué, surtout quand tu peux plus
4 utiliser ton nom de compagnie puis tu peux plus
5 encaisser tes chèques.

6 Q. **[1130]** Oui, mais quand vous savez que vous pouvez
7 aller chercher les comptes à recevoir, c'est pas
8 très compliqué à comprendre ça.

9 R. Surtout quand on a une chicane avec le gars qui
10 vient de m'acheter aussi, c'est un petit peu
11 délicat.

12 Q. **[1131]** Mais il y a quelqu'un qui est allé chercher
13 l'argent, là, des gens qui vous devaient de
14 l'argent.

15 R. Ah, ils ont été le chercher c'est certain.

16 Q. **[1132]** Bon. Puis c'est vous qui êtes allé le
17 chercher?

18 R. Bien « vous »... pas moi personnel, admettons.

19 Q. **[1133]** Mettons, monsieur Lafortune?

20 R. Peut-être monsieur Lafortune, peut-être les... les
21 comptables, peut-être je le sais pas quoi, là.

22 Q. **[1134]** Mais ils sont allés les chercher en votre
23 nom?

24 R. Oui.

25 Q. **[1135]** Bon.

- 1 R. Sûrement.
- 2 Q. **[1136]** Alors ce que maître Crépeau vous demande,
3 c'est qu'est-ce que vous avez fait avec cet argent-
4 là?
- 5 R. Bien là, même affaire, on a rien inventé, là.
6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Q. **[1137]** C'est parce que vous répondez pas, Monsieur
8 Payette.
- 9 R. Bien Monsieur Crépeau, l'argent est allé dans le
10 compte de banque.
- 11 Q. **[1138]** Donc, la question était toute simple.
- 12 R. C'est des chèques.
- 13 Q. **[1139]** O.K.
- 14 R. Comment tu veux faire autrement?
- 15 Q. **[1140]** La question...
- 16 R. Faut toujours bien que quelqu'un les dépose à
17 quelque part.
- 18 Q. **[1141]** Monsieur Payette, la question était toute
19 simple, je vous demandais qu'est-ce qui est arrivé
20 avec les chèques, vous venez de me le dire, ils ont
21 été déposés dans le compte de banque...
- 22 R. Bien oui.
- 23 Q. **[1142]** ... de Fortier Transfert?
- 24 R. Sûrement.
- 25 Q. **[1143]** Bien « sûrement »...

1 R. Bien dans les comptes des compagnies parce que
2 probablement on avait encore tous des comptes de
3 toutes les compagnies.

4 Q. **[1144]** O.K. De toutes les compagnies, puis ensuite,
5 c'est déposé dans les comptes de banque, en fait,
6 toutes les compagnies font affaire avec la Banque
7 Nationale, je présume?

8 R. Je suis pas sûr.

9 Q. **[1145]** O.K. Bon. Alors, c'est déposé dans les
10 comptes de banque des compagnies.

11 R. Oui.

12 Q. **[1146]** De sorte que le chèque, je prends l'exemple
13 fictif que j'imagine un chèque d'Hydro-Québec émis
14 le quinze (15) octobre pour dix mille dollars
15 (10 000 \$) qu'on reçoit chez Fortier Transfert...

16 R. Oui.

17 Q. **[1147]** ... il y a quelqu'un chez vous qui traite ce
18 chèque-là puis qui le met dans le dépôt de la
19 journée ou de la semaine...

20 R. Probablement.

21 Q. **[1148]** ... à la Banque Nationale?

22 R. Oui.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[1149]** Mais si vous permettez, vous avez pas
25 commencé tout à l'heure à nous dire que compte tenu

1 des difficultés de, justement, de la réception des
2 chèques...

3 R. Oui.

4 Q. **[1150]** ... que vous aviez peut-être pas vendu vos
5 comptes à recevoir à une entité?

6 R. Il y a eu un contrat qui a été ven... on a vendu
7 les comptes.

8 Q. **[1151]** Vous avez vendu vos comptes à recevoir?

9 R. Oui, on a vendu les comptes à recevoir.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Bon!

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[1152]** C'est ça et là, mais vous avez reçu une
14 somme en échange de cette vente-là de la société?

15 R. Oui, c'est ça, il m'a dit, moi là, parce que là, il
16 m'en a parlé, monsieur Crépeau de contrat-là puis
17 j'ai pas les documents, O.K., on les cherche encore
18 les documents mais on a vendu nos comptes à
19 recevoir pour être certain d'avoir notre argent. Le
20 gars il nous dit: « On va te les acheter, on te
21 donne quatre-vingts pour cent (80%), mettons,
22 quatre-vingt-dix pour cent (90%) » fait que nous
23 autres on dort tranquille, qu'il y ait des
24 mauvaises créances, qu'il y ait n'importe quoi,
25 qu'il y ait des problèmes, c'est tout.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[1153]** Donc c'est de l'affacturage?

3 R. Bien c'est pas de l'affacturage, ça, d'après moi.

4 Q. **[1154]** De vendre vos comptes recevables, c'est pas
5 ça que vous faisiez quand vous aviez l'entreprise
6 SCA que vous allez créer dans les prochaines
7 semaines, vous allez créer une entreprise SCA...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, mais à l'envers. À l'envers.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 À l'envers.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 C'est eux qui achetaient les comptes. Là il se fait
14 acheter ses comptes.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Bien c'est ça.

17 R. Oui, mais c'est pas de l'affacturage, ça, par
18 exemple, c'est pas...

19 Q. **[1155]** Ce que je veux dire, c'est que vous, vous
20 avez laissé aller vos comptes à une entreprise
21 d'affacturage, est-ce que c'est ça que vous nous
22 dites?

23 R. Oui. C'est ça qu'on a fait.

24 Q. **[1156]** Vous faites ça en octobre deux mille quatre
25 (2004), au moment où vous venez de vendre, vous

1 avez un beau profit, vous avez amplement d'argent,
2 il y a rien qui vous presse. Puis là, pour vous
3 débarrasser de vos comptes recevables, vous les
4 donnez à une entreprise d'affacturage?

5 R. Oui.

6 Q. **[1157]** Puis, quelques semaines plus tard, vous
7 allez créer une compagnie d'affacturage pour,
8 justement...

9 R. Quelques semaines plus tard! Où tu prends ça, toi?

10 Q. **[1158]** Bien, c'est ça, je vous le demande.

11 (15:45:12)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1159]** Monsieur Payette, je vais vous demander...

14 R. Non, non, bien, là, là, c'est parce que là je
15 trouve qu'il va loin.

16 Q. **[1160]** Monsieur Payette, écoutez-moi. Je vais vous
17 demander de vouvoyer l'avocat.

18 R. Oui.

19 Q. **[1161]** Et...

20 R. Non, c'est parce que là, là...

21 Q. **[1162]** ... d'être poli.

22 R. ... il me met un petit peu hors de moi, là. Il sort
23 des choses qui sont pas vraies.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[1163]** Bien, c'est quand?

1 R. Bien, la compagnie SCA, j'ai pas parti ça...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1164]** Corrigez-le, mais il y a une manière de le
4 faire.

5 R. Oui, je le corrige mais c'est parce qu'il me parle
6 un petit peu un ton assez...

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[1165]** Ah! bien, écoutez, excusez, si je parle
9 fort, Monsieur Payette, je vais baisser le ton.

10 R. Oui. Parce que là je sais où qu'il s'en va encore.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1166]** C'est son ton naturel.

13 R. Son ton naturel, bien, moi aussi c'est mon ton
14 naturel. Parce que là...

15 Q. **[1167]** Bien, c'est pas ce que j'ai vu depuis hier.
16 Hier c'était pas ce ton-là.

17 R. Madame la Présidente, je veux juste vous dire que
18 les comptes à recevoir, comme il dit, l'Hydro-
19 Québec, c'est l'Hydro-Québec qui me doit l'argent
20 puis je l'ai probablement collecté. Mais c'est quoi
21 que ça fait, c'était mon argent que je collectais.
22 Mettons... c'est quoi l'affaire, là? Que je l'aie
23 donné à l'affacturage, appelez ça n'importe
24 comment, que je l'aie donné à quatre-vingts pour
25 cent (80 %), quatre-vingt-dix pour cent (90 %)

1 que... Tu sais, à un moment donné, c'est des
2 chèques qui ont été déposés dans les comptes de
3 banque.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[1168]** O.K. Est-ce qu'on peut...

6 R. Un point, c'est tout. C'est simple comme ça.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[1169]** C'est parfait.

9 R. Je trouve que...

10 Q. **[1170]** Continuez sur ce ton-là, ça va bien.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1171]** On va juste essayer, justement, de le
13 comprendre le processus. Parce que tantôt vous nous
14 avez dit... vous m'avez dit, à un moment donné :
15 « On les a déposés dans le compte de la banque » et
16 là vous dites, « Non, il y avait un contrat et on
17 les aurait vendus à une entreprise contre un
18 montant fixe ».

19 R. Oui.

20 Q. **[1172]** Ce que j'ai appelé une forme d'affacturage
21 inversé, c'est-à-dire vous vendez vos comptes et...

22 R. Oui.

23 Q. **[1173]** Puis là vous m'avez repris, vous dites que
24 votre entreprise SCA, ça pas été partie quelques
25 semaines plus tard?

- 1 R. À ma connaissance, non. Il me semble que ça a été
2 bien plus long que ça, il me semble. Non?
- 3 Q. **[1174]** Deux mille cinq (2005), la société...
- 4 R. Bien, il faudrait le voir, là, quelle date. Il me
5 semble que ça a pas été tout de suite ça.
- 6 Q. **[1175]** Mais j'essaie rien de comprendre un petit
7 peu le... la logique de tout ça. Alors que vous
8 venez de vendre votre entreprise, vous avez
9 beaucoup de liquidités, beaucoup de fonds, vous
10 êtes pas en misère, vous vendez vos comptes. Vous
11 avez peut-être pour cinq (5), six (6), sept
12 millions (7 M) de... de recevables puis vous les
13 vendez pour vous débarrasser. Puis là je vous donne
14 l'exemple d'Hydro-Québec, c'est pas un client qui
15 va vous faire défaut, ça, Hydro-Québec, là?
- 16 R. Non, mais il y en a un paquet d'autres que... c'est
17 pas juste des Hydro-Québec, là. Il y en a pas gros
18 des Hydro-Québec.
- 19 Q. **[1176]** Mais avant octobre...
- 20 R. C'est pas des payeux la construction, là on va se
21 dire les vraies choses.
- 22 Q. **[1177]** Avant octobre deux mille quatre (2004), vous
23 avez jamais vendu vos comptes recevables, vous les
24 avez toujours perçus?
- 25 R. Avant?

- 1 Q. **[1178]** Avant de vendre à Guay, vous faisiez la
2 perception de vos comptes recevables, c'était pas
3 donné à une entreprise d'affacturage?
- 4 R. Oui, parce que j'avais le contrôle dessus, là.
- 5 Q. **[1179]** Vous aviez le contrôle. Puis qu'est-ce qui
6 vous empêchait d'avoir le contrôle après octobre?
- 7 R. Parce que j'ai vendu, Monsieur.
- 8 Q. **[1180]** O.K. Mais vous êtes encore...
- 9 R. Tout le monde le savait dans l'industrie que j'ai
10 vendu.
- 11 Q. **[1181]** Oui, vous êtes encore dans le domaine des
12 grues, vous rencontrez les mêmes clients, vous
13 pensez avoir de la misère à percevoir?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[1182]** O.K. Alors, vous avez vendu ça à quelle
16 entreprise?
- 17 R. Bien, là c'est... le contrat, vous en avez parlé,
18 là, c'est DV.
- 19 Q. **[1183]** DV?
- 20 R. DV Capital.
- 21 Q. **[1184]** DV Capital. C'est quoi ça, DV Capital? C'est
22 qui ça DV?
- 23 R. Pour savoir c'est qui, c'est Denis Vincent.
- 24 Q. **[1185]** O.K. Ça c'est le même monsieur Denis Vincent
25 qui a... qui intervenait pour monsieur Baronet dans

1 la transaction?

2 R. Bien, oui, c'est ça, c'est de même que (inaudible).

3 Q. **[1186]** Oui. O.K. Je reviens à la question. Qu'est-
4 ce qu'il fait dans la vie monsieur... qu'est-ce
5 qu'il fait dans la vie monsieur Vincent?

6 R. Je peux pas vous dire, Monsieur, je le sais pas.

7 Q. **[1187]** O.K.

8 R. Il a l'air avoir fait de l'affacturage, en tout
9 cas.

10 Q. **[1188]** O.K. Parce que vous lui avez vendu. Est-ce
11 qu'il y a eu un contrat écrit avec monsieur... avec
12 monsieur Vincent...

13 R. Il semblerait que oui.

14 Q. **[1189]** Pardon?

15 R. Il semblerait que oui.

16 Q. **[1190]** Il semblerait...

17 R. Vous avez fait des demandes, mon procureur vous a
18 communiqué là-dessus, il va... on est à la
19 recherche.

20 Q. **[1191]** O.K., vous êtes à la recherche mais vous...
21 vous le savez pas s'il y en a un contrat?

22 R. Bien, Monsieur, il y a eu des perquisitions dans
23 notre compagnie, il y a eu une faillite.

24 Q. **[1192]** Oui.

25 R. Puis on a de la misère à retracer tous les

1 documents. Laissez-nous... Il a communiqué avec
2 vous, Maître Goulet, à ce sujet?

3 Q. **[1193]** O.K.

4 R. Oui?

5 Q. **[1194]** Mais je vous demande de répondre aux
6 questions. Alors, vous, vous n'avez pas un contrat
7 avec DV Capital, vous...

8 R. Moi, je l'ai jamais vu ce contrat-là.

9 Q. **[1195]** Vous l'avez jamais vu? L'auriez-vous...

10 R. Non.

11 Q. **[1196]** ... signé?

12 R. J'ai aucune idée. Peut-être.

13 Q. **[1197]** O.K. Et ce contrat-là...

14 R. Peut-être (inaudible).

15 Q. **[1198]** ... prévoyait la vente des... des comptes
16 recevables de Fortier Transfert à DV Capital?

17 R. Oui.

18 Q. **[1199]** Vous souvenez-vous du pourcentage que vous
19 touchiez?

20 R. Non.

21 Q. **[1200]** O.K. Peu importe. Est-ce que... je vous pose
22 la question, DV Capital, vous lui avez vendu, il
23 vous a payé à quelle fréquence, un montant unique,
24 un montant hebdomadaire?

25 R. Je penserais pas. Je penserais pas. Il me semble...

1 je sais pas. Comment ça fonctionnait, là... je sais
2 pas si on encaissait les chèques ou ils nous
3 faisait des chèques, je le sais pas comment ça
4 marchait.

5 Q. **[1201]** Bien si vous encaissiez les chèques, là,
6 c'était plus de l'affacturage, là, vous encaissiez
7 vos chèques.

8 R. Je le sais pas comment ça fonctionnait exactement,
9 Monsieur. Je peux pas vous dire, je le sais pas.

10 Q. **[1202]** Puis on parle de millions, là, de millions
11 sur une courte période de temps.

12 R. On parle de millions, mais tout le temps des
13 millions, des millions, des millions, oui. On parle
14 de millions, mais ça, c'est ça, on était là-dedans,
15 là.

16 Q. **[1203]** O.K. Et qu'est-ce qu'il faisait avec cet
17 argent-là monsieur... monsieur Vincent? Savez-vous,
18 lui, qu'est-ce qu'il en faisait par la suite?

19 R. Non. Bien non.

20 Q. **[1204]** Non?

21 R. Je le sais pas, moi, c'est pas son argent, c'était
22 la mienne.

23 Q. **[1205]** C'était la vôtre. Première des choses, ces
24 comptes-là, est-ce que tous les comptes dont on
25 parle, les comptes recevables après la transaction

1 du mois d'octobre, est-ce que ces comptes-là sont
2 inscrits dans la comptabilité de Fortier Transfert?

3 R. Bien sûr.

4 Q. **[1206]** Bien sûr. Il y a pas eu de radiation?

5 R. Non.

6 Q. **[1207]** D'effacement?

7 R. Non.

8 Q. **[1208]** Il y a pas personne qui a fait disparaître
9 ça de la comptabilité?

10 R. Bien pas à ma connaissance, Monsieur. Écoutez, là,
11 c'est impossible, là.

12 Q. **[1209]** C'est impossible?

13 R. Bien, c'est impossible.

14 Q. **[1210]** C'est impossible? On peut pas faire
15 disparaître une facturation dans le logiciel
16 Advantage?

17 R. Bien là, écoutez, là...

18 Q. **[1211]** Je vous la pose la question, Monsieur
19 Payette.

20 R. Je le sais pas, là. Je penserais pas, avec des
21 Samson-Bélair qui nous regardent alentour puis
22 tout, là, je pense pas que...

23 Q. **[1212]** O.K. Alors là vous...

24 R. ... qu'on peut faire disparaître, là.

25 Q. **[1213]** Regardez, je vais vous poser la question,

1 l'argent qui a été... qui aurait été encaissé dans
2 le... les... par DV Capital en votre nom, est-ce
3 qu'il vous est revenu en argent comptant?

4 R. Bien voyons donc! Impossible.

5 Q. **[1214]** O.K. Alors la réponse c'est non?

6 R. Non.

7 Q. **[1215]** Si je vous propose qu'en l'espace de trois
8 mois, une somme de trois à cinq millions de dollars
9 (3-5 M\$) des comptes recevables qui vous est
10 revenue à vous et à monsieur Lafortune en argent
11 comptant à travers DV Capital?

12 R. Je sais pas où vous allez chercher ça, Monsieur,
13 désolé.

14 Q. **[1216]** Moi je vous pose la question.

15 R. C'est impossible.

16 Q. **[1217]** O.K. L'onglet numéro...

17 R. Il y a des traces.

18 Q. **[1218]** L'onglet numéro... bien il y a des traces,
19 c'est quoi les traces?

20 R. Il y a des traces à la banque, là, voyons donc, on
21 a déposé, c'est quoi la... je comprends pas, là.

22 Q. **[1219]** Vous comprenez pas?

23 R. Non.

24 Q. **[1220]** L'onglet numéro 7, s'il vous plaît, Madame
25 Blanchette.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Profitez-vous de l'occasion pour le déposer?

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Oui, s'il vous plaît.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Ça sera la cote 1061, toujours 103NP.

7

8 103NP-1061 : Reçu de Yannick Payette du 6 décembre
9 2004

10

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1221]** Ça vous a donné le temps de le voir, c'est
13 pas la première fois que vous le voyez, Monsieur
14 Payette?

15 R. Non.

16 Q. **[1222]** « Montréal, 6 décembre 2004, j'ai reçu un
17 montant de 300 000 \$ », trois cent mille
18 (300 000)... signature? C'est qui cette signature-
19 là, Monsieur Payette?

20 R. Ça ressemble à la mienne.

21 Q. **[1223]** Bon. Ça ressemble ou c'est votre signature?
22 Ça, ça se répond par un oui ou par un non.

23 R. Bien ça doit être la mienne.

24 Q. **[1224]** C'est votre signature. L'écriture au-dessus,
25 est-ce que c'est votre écriture?

- 1 R. Je peux pas vous dire.
- 2 Q. **[1225]** Pourquoi? Vous reconnaissez pas?
- 3 R. Bien, je me souviens pas d'avoir signé ça, cette
- 4 affaire-là.
- 5 Q. **[1226]** O.K. Non, je vous ai pas demandé si vous
- 6 vous souvenez de les avoir signés, je vous demande
- 7 si c'est votre écriture.
- 8 R. Possible.
- 9 Q. **[1227]** C'est possible?
- 10 R. Hum.
- 11 Q. **[1228]** Pourquoi vous faites un reçu de trois cent
- 12 mille dollars (300 000 \$) le six (6) décembre deux
- 13 mille quatre (2004)?
- 14 R. Je le sais pas, je me pose la question encore, là,
- 15 j'ai aucune idée. Aucune idée.
- 16 Q. **[1229]** Avez-vous reçu trois cent mille dollars
- 17 (300 000 \$) en argent comptant...
- 18 R. Non.
- 19 Q. **[1230]** ... le six (6) décembre?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1231]** Non?
- 22 R. Non.
- 23 Q. **[1232]** Regardez, l'avez-vous reçu ce montant-là en
- 24 argent comptant dans des sacs de papier provenant
- 25 soit de Denis Vincent, soit de André B. Vincent, le

1 père de Denis Vincent?

2 R. Non.

3 Q. **[1233]** Non? Est-ce qu'il y a quelque... vous...
4 est-ce que monsieur Lafortune a reçu ces sommes-là?

5 R. Bien là, monsieur Lafortune, je peux pas vous dire
6 pour lui, là.

7 Q. **[1234]** Non, pas pour lui, mais êtes-vous au
8 courant?

9 R. Non.

10 Q. **[1235]** Est-ce qu'il vous a dit qu'il a reçu de
11 l'argent comptant?

12 R. Non. Moi, il m'a jamais parlé de ça, en tout cas.

13 Q. **[1236]** Est-ce qu'il y a de l'argent comptant par
14 tranches de trois cent mille (300 000) et de deux
15 cent mille (200 000) qui est revenu, fin novembre
16 début décembre, entre les mains de Yannick Payette
17 et Louis-Pierre Lafortune?

18 R. Pas à ma connaissance, Monsieur.

19 Q. **[1237]** O.K. Bien c'est quoi, ce trois cent mille
20 (300 000) là?

21 R. Bien, ça doit être des comptes à recevoir, je le
22 sais pas. J'ai aucune idée.

23 Q. **[1238]** Monsieur Payette, avez-vous reçu souvent
24 dans votre vie trois cent mille piastres
25 (300 000 \$) comme ça d'un coup?

- 1 R. Non, je m'en souviendrais.
- 2 Q. **[1239]** O.K. On s'en souviendrait, hein?
- 3 R. Oui. C'est ça.
- 4 Q. **[1240]** O.K. Six (6) décembre deux mille quatre
5 (2004), vous signez un reçu de trois cent mille
6 piastres (300 000 \$). Vous allez nous l'expliquer.
- 7 R. Bien, je le sais pas c'est quoi, Monsieur. Je le
8 sais pas. J'ai aucune idée. Savez-vous comment j'en
9 signais des papiers dans ce temps-là, là?
- 10 Q. **[1241]** Oui, mais là vous signez un reçu...
- 11 R. Bien oui, mais...
- 12 Q. **[1242]** ... de trois cent mille piastres
13 (300 000 \$).
- 14 R. ... écoute bien, là, j'ai aucune idée c'est quoi.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Q. **[1243]** En avez-vous signé beaucoup des reçus comme
17 quoi vous aviez reçu des...
- 18 R. Non, mais...
- 19 Q. **[1244]** ... beaucoup... des trois cent mille dollars
20 (300 000 \$) comme ça?
- 21 R. ... mais quand même, je le sais pas c'est quoi
22 Madame. Je le sais pas d'où que ça sort cette
23 affaire-là. Je le sais pas c'est quoi.
- 24 Q. **[1245]** C'est parce que c'est un petit peu...
- 25 R. Oui, je comprends, je l'ai... je me suis posé la

1 question moi too, là, quand il m'a montré ça...

2 Comment il s'appelle? Hugo. Je le sais pas. Je ne
3 peux pas vous dire d'où ça vient. Je le sais pas.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[1246]** Vous ne le savez pas?

6 R. Non. Écoutez, je le sais pas. Je peux pas... Il me
7 l'a montré, Blackburn, puis... Je comprends pas.

8 Q. **[1247]** Alors, vous signez comme ça des reçus?

9 R. Bien, c'est un reçu!

10 Q. **[1248]** Bien, ce n'est pas un reçu ça, Monsieur
11 Payette? Je pense qu'on va appeler les choses par
12 leur nom. C'est un reçu de trois cent mille
13 piastres (300 000 \$). Je veux dire, il n'y a pas
14 d'autre façon de le voir. Vous avez reçu trois cent
15 mille dollars (300 000 \$). Puis le six (6)
16 décembre, vous avez signé un reçu pour ça. Qu'est-
17 ce que vous avez fait avec cet argent-là?

18 R. Je ne l'ai pas eu, Monsieur.

19 (15:55:28)

20 Me DANIEL ROCK :

21 Juste un petit détail, Madame la Juge. Ce n'est pas
22 marqué que c'est de l'argent comptant. Je ne veux
23 pas intervenir...

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Trois cent mille dollars (300 000 \$).

1 Me DANIEL ROCK :

2 Ce n'est pas ça qui est marqué.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. **[1249]** O.K. Si ça avait été un chèque, Monsieur
5 Payette, auriez-vous fait un reçu pour un chèque?

6 R. Possible.

7 Q. **[1250]** Ah oui? O.K. Parlez-moi de Denis Vincent.

8 Vous l'avez vu dans la transaction avec Fortier et
9 Guay. Est-ce que monsieur Lafortune entretenait des
10 liens avec Denis Vincent?

11 R. Je ne penserais pas. Pas à ma connaissance.

12 Q. **[1251]** Je vous pose la question. Est-ce que
13 monsieur Lafortune est en bons termes avec monsieur
14 Vincent?

15 R. En bons termes... Je peux pas vous dire.

16 Q. **[1252]** Vous ne pouvez pas le dire?

17 R. Bien, en bons termes ou pas bons termes, je le sais
18 pas. C'est un ami à monsieur Baronet, ce n'est pas
19 un ami à nous.

20 Q. **[1253]** O.K. C'est un ami de monsieur Baronet. Je
21 vais vous poser une question précise. À votre

22 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- 1 est-ce qu'il a un bureau à quelque part?
- 2 R. Je connais pas, Monsieur. Je peux pas vous dire...
- 3 Q. **[1276]** O.K., vous avez signé un contrat
- 4 d'affacturage alors que c'est lui qui fait de
- 5 l'affacturage de vos factures, là.
- 6 R. Hum hum.
- 7 Q. **[1277]** Est-ce que... vous avez signé ça à quel
- 8 endroit ce contrat-là?
- 9 R. Je me souviens pas d'avoir signé ça.
- 10 Q. **[1278]** Bien, il y en a-tu eu un ou il y en a pas eu
- 11 un contrat où Denis Vincent...
- 12 R. Il semblerait qu'il y en aurait eu un.
- 13 Q. **[1279]** O.K. On dit, Denis Vincent mais c'est pas sa
- 14 compagnie, DV capital?
- 15 R. Bien, vous m'avez dit que c'était sa compagnie.
- 16 Q. **[1280]** Moi, je vous le demande, c'est vous qui me
- 17 dites qu'il y a eu un contrat. Avec qui?
- 18 R. Bien oui, mais je n'ai pas une connaissance de tout
- 19 ça, Monsieur. C'est encore des affaires comptables
- 20 puis des chiffres puis la banque puis...
- 21 Q. **[1281]** Puis des millions.
- 22 R. ... c'était...
- 23 Q. **[1282]** Des millions. Des millions de dollars. On
- 24 les cherche...
- 25 R. Des millions, pour vous, peut-être que c'est

1 beaucoup des millions. Des millions, on en fait un
2 jour, on en perd un autre jour puis on s'organise
3 pour en refaire.

4 Q. **[1283]** O.K. C'était pas plus grave...

5 R. C'est toute (sic), là, des millions...

6 Q. **[1284]** ... que ça?

7 R. Non.

8 Q. **[1285]** O.K.

9 R. C'est ça. C'est la business.

10 (16:01:44)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1286]** Finalement, vous avez la même philosophie
13 que monsieur Sauvé.

14 R. Non, mais en affaires, des fois, on fait beaucoup
15 d'argent puis des fois on en perd beaucoup. Si je
16 voulais pas être en affaires, là, j'aurais dû
17 continué à être grutier, j'aurais gagné cent mille
18 (100 000) par année puis tout le temps cent mille
19 (100 000). Mais là c'est...

20 Q. **[1287]** Alors, ce que vous me dites c'est que faire
21 six millions (6 M) comme en perdre six (6), c'est
22 du pareil au même?

23 R. Ah! bien, qu'est-ce que tu veux que je te dise, on
24 va recommencer. J'ai quarante-quatre (44) ans, je
25 suis encore capable, j'ai plus d'expérience encore

1 puis je vais foncer puis je vais réussir encore. Je
2 vais en faire d'autres millions, je suis pas
3 inquiet.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[1288]** Et, pourtant, je pense que vous aimez pas ça
6 perdre de l'argent?

7 R. Bien, c'est pas agré... c'est pas le « fun » mais
8 je me dis tout le temps, on va se reprendre puis on
9 va le... tu sais.

10 Q. **[1289]** Oui, mais quand...

11 R. Écoute, je suis encore...

12 Q. **[1290]** O.K. Moi, je pense c'est comme les comptes
13 d'Hydro-Québec...

14 R. Je suis pas encore manchot, là.

15 Q. **[1291]** ... Hydro-Québec qui n'est pas un mauvais
16 payeur, en soi, là, vous les avez donnés... vous
17 expliquez que vous les avez donnés... tous ces
18 comptes-là, vous avez donné ça à l'entreprise de
19 monsieur Vincent pour qu'il fasse la collection?

20 R. D'après moi, c'est un deal, c'est tout ou rien. Tu
21 peux pas dire : « Bien, m'a garder Hydro-Québec,
22 m'a te donner l'autre pas bon. » Voyons!

23 Q. **[1292]** O.K.

24 R. Pantoute, là.

25 Q. **[1293]** Avant de commencer la société SCA, est-ce

1 que vous avez fait du prêt personnel, là, sans
2 passer à travers SCA mais à partir de vos poches?

3 R. Je pense qu'on en a fait une fois.

4 Q. **[1294]** Une fois. Monsieur Gaudreau?

5 R. Oui.

6 Q. **[1295]** O.K. C'était votre première expérience de
7 prêt?

8 R. Oui.

9 Q. **[1296]** Vous souvenez-vous combien vous avez prêté à
10 monsieur Gaudreau?

11 R. Moi, c'est pas moi qui avais fait le prêt,
12 honnêtement. Ce monsieur-là je le connaissais pas,
13 c'est Louis-Pierre qui a fait ça dans un
14 restaurant.

15 Q. **[1297]** O.K. Il lui a prêté combien?

16 R. Deux cent vingt-cinq mille (225 000).

17 Q. **[1298]** Deux cent vingt-cinq mille piastres
18 (225 000 \$). Bon.

19 R. Oui. En... en garantissant... en promettant d'aller
20 chez le notaire le lundi, admettons, là. On était
21 un vendredi, là.

22 Q. **[1299]** Mais il lui a prêté l'argent avant d'aller
23 chez le notaire?

24 R. Pour une bâtisse. Pour une bâtisse.

25 Q. **[1300]** Quel genre de bâtisse?

- 1 R. C'était... je l'ai suivi un peu ce dossier-là, là.
2 C'est une affaire de... des personnes âgées.
- 3 Q. **[1301]** Personnes... un foyer pour personnes âgées?
4 R. Oui, c'est ça.
- 5 Q. **[1302]** O.K. Il était où ce foyer-là pour personnes
6 âgées?
7 R. Mirabel, je pense.
- 8 Q. **[1303]** O.K. Alors, on prête deux cent vingt-cinq
9 mille (225 000) sans aucune garantie, comme ça, au
10 restaurant?
11 R. On l'avait fait parce que, comme je vous dis, on
12 était supposés d'aller chez le notaire le lundi. On
13 est des personnes qui fait (sic) confiance aux
14 personnes. J'ai toujours fait confiance. Puis lui,
15 bien... il nous a eus. Qu'est-ce que tu veux que je
16 te dise, on était jeune puis...
17 Q. **[1304]** Ça fait qu'on... on n'est pas allés chez le
18 notaire, pas eu de garantie. Est-ce qu'il vous a
19 remboursé?
20 R. Une semaine après on est allés chez le notaire pour
21 que le notaire nous dise que lui avait réemprunté
22 de l'argent ailleurs puis qu'il y avait une
23 garantie sur la bâtisse. C'était fini.
- 24 Q. **[1305]** Je veux juste vous demander... Je vais
25 demander, Madame Blanchette...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1306]** Voulez-vous répéter ça, s'il vous plaît,
3 qu'est-ce qu'il...

4 R. Une semaine après on est allés...

5 Q. **[1307]** D'abord, vous dites « on », cette fois-ci
6 vous étiez impliqué?

7 R. Bien, c'est moi puis Louis-Pierre, probablement, ou
8 Louis-Pierre, il est allé chez le notaire puis...

9 Q. **[1308]** Non, mais vous êtes... vous étiez tous les
10 deux, là, vous êtes au courant, vous nous l'avez
11 dit, de cette transaction-là.

12 R. J'étais au courant parce qu'on l'a poursuivi, lui.

13 Q. **[1309]** O.K. Parce que?

14 R. On l'a poursuivi.

15 Q. **[1310]** O.K. Parfait.

16 R. En cour.

17 Q. **[1311]** Ce monsieur Gaudreau là, il a quel prénom?

18 R. C'est Marc.

19 Q. **[1312]** O.K.

20 R. Ou Jean-Marc.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 L'onglet 5, s'il vous plaît.

23 Q. **[1313]** Regardez le REQ, registre des entreprises, à
24 partir de deux mille six (2006), puis regardez le
25 président puis secrétaire, Marc Gaudreau, Jean-Marc

- 1 Gaudreau, Marc Gaudreau, Jean-Marc Gaudreau, c'est-
2 tu la même personne?
- 3 R. Oui, c'est la même. Je le sais pas pourquoi qu'il a
4 fait ça...
- 5 Q. **[1314]** Là, vous allez nous expliquer ça, là,
6 Monsieur Payette, là.
- 7 R. Bien ça... je le sais pas pourquoi. Ça change quoi,
8 là c'est plus rien, c'est une coquille vide d'après
9 moi, là.
- 10 Q. **[1315]** Expliquez-nous ça. Vous lui prêtez de
11 l'argent...
- 12 R. Oui, mais lui, il pensait en refaire, d'après moi,
13 avec ça, là, je le sais pas.
- 14 Q. **[1316]** Oui, mais vous lui prêtez de l'argent à
15 monsieur Gaudreau, deux cent vingt-cinq mille
16 (225 000), pas de garantie, il vous a...
- 17 R. Bien pas de garantie, c'est pas vrai, Monsieur,
18 j'en avais une garantie, on l'a pas pris. On a mal
19 fait nos affaires, là. Ça arrive, là.
- 20 Q. **[1317]** O.K. Mais ça, c'est le même monsieur qui
21 devient président puis secrétaire de votre
22 entreprise...
- 23 R. Bien oui, bien oui, il a tout le temps tourné en
24 rond, lui puis...
- 25 Q. **[1318]** O.K. Comment ça se fait? Puis ça c'est au

1 moment, c'est après le prêt d'argent, là, on est en
2 deux mille six (2006), jusqu'en deux mille huit
3 (2008)?

4 R. Oui, oui, je le sais, il avait toujours des
5 promesses longues comme le bras qu'il nous payerait
6 puis c'est ça, il nous a jamais payés.

7 Q. **[1319]** Êtes-vous allé en cour pour tenter de...

8 R. Je suis en cour puis j'ai... justement, là, on a
9 regardé ça encore, là. Je pense que j'ai un
10 jugement là-dessus, là. Je sais pas quand mais j'ai
11 un jugement puis lui, c'est sûr qu'il va être
12 saisi.

13 Q. **[1320]** C'est parce qu'on le laissera pas...

14 R. (Inaudible) d'argent.

15 Q. **[1321]** Hein, on le laissera pas partir avec votre
16 argent?

17 R. Non.

18 Q. **[1322]** Mais en même temps, six, sept millions (6-
19 7 M), on en perd, on en gagne.

20 R. Oui, bien là, je veux dire, lui, c'est parce que
21 c'est énervant, là, je veux dire t'en perds, t'en
22 gagnes, c'est correct, là, quand t'es en affaires,
23 c'est comme ça. Mais celle-là, quand le gars te
24 serre la main puis il dit: « On s'en va chez le
25 notaire lundi » puis on l'appelle puis « On va y

1 aller mardi, on va y aller mercredi » puis là,
2 quand on y va, bien il avait fait un... tu sais, ça
3 c'est pas être en affaires, c'est vraiment nous
4 avoir, là, tu sais.

5 (16:06:46)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[1323]** Qu'est-ce qu'il avait fait?

8 R. C'était volontaire... pardon?

9 Q. **[1324]** Qu'est-ce qu'il avait... qu'est-ce que...
10 qu'avait-il fait?

11 R. Qu'avait-il fait? Il avait été voir une autre
12 banque puis il avait emprunté l'argent ailleurs
13 puis la banque avait pris un lien sur la bâtisse
14 puis nous, bien, on s'est ramassé pas de lien.
15 Avant de faire le chèque, il aurait fallu prendre
16 le lien, faire le chèque après, là, ça, ça aurait
17 été la manière de le faire d'après moi, là, mais
18 ça... on s'est trompé.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[1325]** Alors lui, ce créancier-là, vous le
21 poursuivez jusqu'au bout pour tenter de collecter
22 alors que d'autres, vous avez perdu des sommes...

23 R. Ah, mais lui...

24 Q. **[1326]** ... phénoménales...

25 R. Lui c'est parce que j'avais un petit... un petit

1 quelque chose personnel.

2 Q. **[1327]** O.K. On n'aime pas ça perdre de l'argent.

3 R. Bien, on n'aime pas ça! Pas se faire avoir, c'est
4 la manière qu'il l'a fait. Perdre de l'argent, t'en
5 perds, je vous l'ai dit, puis t'en gagnes. Mais la
6 manière que lui l'a fait, ça... ça a fait un petit
7 quelque chose, là, un petit pincement au coeur.

8 Q. **[1328]** Est-ce que vous avez déjà fait affaire, on a
9 vu tantôt, vous nous avez parlé du contrat avec DV
10 Capital et quand je vous ai parlé de ce... de ce
11 contrat-là, où DV Capital va affacturer vos fact...
12 vos comptes recevables, est-ce que c'est la seule
13 fois où vous avez fait affaire avec DV Capital?

14 R. Bien, à ma connaissance, oui, là.

15 Q. **[1329]** Bien, à votre connaissance, est-ce que...

16 R. À ma connaissance, on n'a jamais refait affaire
17 avec, là. Je le savais même pas (inaudible) vous me
18 l'avez appris, là.

19 Q. **[1330]** C'est la seule fois où vous avez fait
20 affaire?

21 R. Oui.

22 Q. **[1331]** Monsieur André B. Vincent, le connaissez-
23 vous?

24 R. Non.

25 Q. **[1332]** Le père de Denis Vincent?

- 1 R. O.K.
- 2 Q. **[1333]** Oui, vous savez c'est qui?
- 3 R. Bien là, vous me dites c'est son père, là. Je sais
- 4 pas c'est qui.
- 5 Q. **[1334]** Oui, oui, donc l'avez-vous déjà rencontré?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[1335]** De sorte que lui, il n'est jamais venu vous
- 8 porter de l'argent chez Fortier Transfert?
- 9 R. Non.
- 10 Q. **[1336]** Des sacs d'argent comptant?
- 11 R. Non.
- 12 Q. **[1337]** À vous ou à monsieur Lafortune?
- 13 R. Je peux pas vous parler pour monsieur Lafortune.
- 14 Q. **[1338]** Bien, à votre connaissance? Si monsieur
- 15 Lafortune vous l'a dit. Vous faites des affaires
- 16 ensemble.
- 17 R. Bien oui mais là, vous lui poserez la question,
- 18 Monsieur, là. Moi j'en ai pas eu.
- 19 Q. **[1339]** Non?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1340]** L'entreprise Guarda est-tu déjà venue livrer
- 22 de l'argent comptant chez vous?
- 23 R. Non.
- 24 Q. **[1341]** O.K. à coups de cent mille (100 000), deux
- 25 cent mille (200 000), trois cent mille (300 000)?

- 1 R. Bien voyons donc, non.
- 2 Q. **[1342]** Je vous demande, on voit un reçu de trois
3 cent mille dollars (300 000 \$) que vous nous avez
4 pas encore expliqué, Monsieur Payette.
- 5 R. Bien là, je... ça peut être comme un... comme
6 monsieur l'a dit tantôt, là.
- 7 Q. **[1343]** Non, qu'est-ce que vous nous dites, vous?
- 8 R. J'ai pas reçu ça. Moi, je l'ai dit à peu près dix
9 (10) fois, là.
- 10 Q. **[1344]** O.K.
- 11 R. Je peux le dire une onzième (11^e) fois si vous
12 voulez, là...
- 13 Q. **[1345]** Oui.
- 14 R. ... je l'ai pas reçu, c'est-tu clair ça? O.K.?
- 15 Q. **[1346]** Vous avez pas reçu cet argent-là?
- 16 R. Non.
- 17 Q. **[1347]** Vous avez signé un reçu pour ça.
- 18 R. J'ai peut-être reçu de l'argent, mais pas de
19 l'argent, des chèques, peut-être, je le sais pas
20 c'est quoi ce reçu-là, je lui ai dit qu'on était
21 pour regarder à monsieur Blackburn puis à vous, on
22 va essayer d'éclaircir ça.
- 23 Q. **[1348]** O.K.
- 24 R. Je le sais pas c'est quoi, Monsieur.
- 25 Q. **[1349]** O.K. Alors, pour des chèques, vous auriez

- 1 R. Oui. Oui, oui.
- 2 Q. **[1360]** Qu'est-ce qu'elle a fait, elle, Équipements
3 Transit?
- 4 R. D'après moi, elle a jamais rien fait.
- 5 Q. **[1361]** Si je vous dis « en vigueur depuis le vingt-
6 trois (23) novembre deux mille quatre (2004) », ça,
7 c'est tout de suite après la vente à Guay.
- 8 R. Oui, oui.
- 9 Q. **[1362]** Qu'est-ce que ça fait comme...
- 10 R. Oui. Parce que, moi, je voulais acheter des
11 équipements puis les revendre.
- 12 Q. **[1363]** O.K.
- 13 R. C'est pour ça Équipements Transit.
- 14 Q. **[1364]** O.K.
- 15 R. Je voulais faire du trading, moi, puis j'en ai
16 jamais fait finalement.
- 17 Q. **[1365]** O.K. Outils industriels performance en
18 vigueur depuis le vingt-trois (23) novembre deux
19 mille quatre (2004).
- 20 R. Ça, ça marche...
- 21 Q. **[1366]** Yannick Payette, premier actionnaire.
- 22 R. Ça, ça marche plus ça d'après moi Outils
23 performance.
- 24 Q. **[1367]** Non, mais est-ce qu'elle a existé?
- 25 R. Ça se peut qu'elle ait existé dans le lot qu'il

- 1 avait parti en même temps, là.
- 2 Q. **[1368]** Faubert et Associés?
- 3 R. Oui. Faubert, c'est vrai, Faubert.
- 4 Q. **[1369]** C'est quoi ça Faubert?
- 5 R. Faubert, on avait essayé de faire de quoi de
- 6 construction.
- 7 Q. **[1370]** Vous avez essayé. Est-ce que vous avez fait
- 8 quelque chose...
- 9 R. On a bâti quelques chalets, puis ça a pas... ça a
- 10 fait patate ça avec.
- 11 Q. **[1371]** O.K. Les... mais la compagnie a opéré
- 12 pendant un certain temps.
- 13 R. Je pense qu'elle est encore en vigueur, mais il y a
- 14 pas... ça va faire... c'est fermé ou ça va fermer,
- 15 là.
- 16 Q. **[1372]** Est-ce que ça se peut que ce soit Faubert
- 17 qui a eu le contrat comme entrepreneur général pour
- 18 bâtir le nouveau garage...
- 19 R. Oui, c'est vrai.
- 20 Q. **[1373]** ... de monsieur Guay?
- 21 R. C'est... bien, c'est vrai, oui.
- 22 Q. **[1374]** O.K. De sorte que ça a travaillé, là,
- 23 Faubert.
- 24 R. Oui, il y avait deux, trois employés d'après moi,
- 25 là.

- 1 Q. **[1375]** Pardon?
- 2 R. Deux, trois employés.
- 3 Q. **[1376]** Deux, trois employés.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. **[1377]** Donc, c'était le nouveau garage de Guay,
6 c'est ça?
- 7 R. Bien, c'est le nouveau garage de Fortier acheté par
8 Guay.
- 9 Me PAUL CRÉPEAU :
- 10 Q. **[1378]** O.K. Ça s'appelait Fortier, mais là à ce
11 moment-là...
- 12 R. Oui, oui.
- 13 Q. **[1379]** ... c'est Guay qui est propriétaire.
- 14 R. Oui, oui.
- 15 Q. **[1380]** C'était situé ça au coin de Marien.
- 16 R. Marien.
- 17 Q. **[1381]** O.K. Un gros garage...
- 18 R. Métropolitain.
- 19 Q. **[1382]** ... c'est... c'est gros ça.
- 20 R. Oui, oui.
- 21 Q. **[1383]** C'est... c'est assez... c'est assez grand et
22 gros...
- 23 R. Oui. Oui, oui.
- 24 Q. **[1384]** ... pour opérer le commerce de grues.
- 25 R. Oui.

- 1 Q. **[1385]** O.K. Est-ce que... Quelles sont les
2 entreprises qui sont installées au deuxième étage
3 de ce garage-là?
- 4 R. Il y avait pas d'entreprise à part le SCA qu'on a
5 mis là après, là.
- 6 Q. **[1386]** SCA. Oui. Est-ce que monsieur Payette y a...
7 « monsieur Payette », excusez-moi, monsieur
8 Lafortune et vous, avez-vous amené d'autres
9 entreprises? Comme Faubert, est-ce qu'elle était
10 située à cet endroit-là?
- 11 R. Ah! Bien, Faubert, il se passait rien, Faubert. Ça
12 se peut que ça... l'adresse était là, là, parce
13 qu'on recevait tous nos papiers là. C'était plus
14 facile pour nous autres aussi, là.
- 15 Q. **[1387]** O.K.
- 16 R. On travaillait là.
- 17 Q. **[1388]** Gestion Beurivage incorporée, on en a parlé
18 tantôt là.
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1389]** Ça, c'est la vieille compagnie, puis on
21 terminera avec ça, c'est la vieille compagnie par
22 laquelle, vous et monsieur Lafortune, vous avez
23 opéré - on le voit au tableau - vous avez opéré
24 Fortier Transfert. Est-ce que, à un moment donné,
25 monsieur... en deux mille sept (2007), monsieur

1 Jean-Marc Gaudreau est président de cette
2 compagnie-là?

3 R. Je peux pas vous dire.

4 Q. **[1390]** Pourquoi... pourquoi monsieur Gaudreau?

5 R. Je sais pas qu'est-ce qu'il fait là monsieur
6 Gaudreau. Je sais pas qu'est-ce qu'il fait là. Il y
7 a un bout qui me manque, là.

8 Q. **[1391]** Oui.

9 R. Je le sais pas, là. Je sais que, lui, il était
10 spécial un peu ce monsieur-là, là. C'est une
11 personne assez âgée puis... un vite en affaire, là.
12 Je sais pas si... je sais pas. On a... il a pas dû
13 payer pour ça certain, là.

14 Q. **[1392]** O.K.

15 R. Parce qu'il avait pas une cenne.

16 Q. **[1393]** Mais, vous avez pas plus de détail que ça,
17 puis vous cherchez...

18 R. Non.

19 Q. **[1394]** ... toujours à collecter votre deux cent
20 mille dollars (200 000 \$).

21 R. Oui. Oui, oui, oui, oui. Là je travaille pas, puis
22 c'est... C'est ça, j'ai ressorti des vieux papiers,
23 là.

24 Q. **[1395]** Je veux juste regarder une dernière. Société
25 de portefeuille 9180-9780 Québec inc. depuis le

1 seize (16) avril deux mille sept (2007), Yannick
2 Payette, premier actionnaire majoritaire, Louis-
3 Pierre Lafortune, deuxième actionnaire majoritaire.
4 Est-ce que ça se peut ça?

5 R. C'est quoi ça?

6 Q. **[1396]** Je sais pas. On dit que vous êtes premier
7 actionnaire majoritaire dans Société de
8 portefeuille 9180-9780 Québec inc., une société de
9 portefeuille.

10 R. Ça veut dire quoi ça?

11 Q. **[1397]** Je sais pas.

12 R. Je sais pas c'est quoi.

13 Q. **[1398]** Vous êtes le président de l'entreprise,
14 premier actionnaire.

15 R. Bon, bien, je sais pas c'est quoi, Monsieur. Moi...
16 moi, dans ma tête à moi, ça me sonne rien rien rien
17 rien rien « pantoute ».

18 Q. **[1399]** Non, mais...

19 R. Une compagnie à numéro. Vous avez nommé des noms
20 tantôt, là.

21 Q. **[1400]** Oui.

22 R. Je les... ça, c'est correct, mais un numéro, je
23 sais pas c'est...

24 Q. **[1401]** Une compagnie à numéro, ça vous dit rien.

25 R. Non.

- 1 Q. **[1402]** Mais, savez-vous si cette compagnie-là a
2 existé puis que vous en avez été le premier
3 actionnaire majoritaire.
- 4 R. Je sais pas qu'est-ce qu'elle aurait pu faire.
- 5 Q. **[1403]** Je vais même vous aider. Deuxième
6 actionnaire qui est monsieur Louis-Pierre Lafortune
7 et secrétaire et président de cette entreprise-là,
8 Jean-Marc Gaudreau.
- 9 R. Hein!
- 10 Q. **[1404]** Il revient encore le Jean-Marc Gaudreau.
- 11 R. Bien, là, ça doit pas être le numéro ici, là?
- 12 Q. **[1405]** Non.
- 13 R. C'est quoi votre numéro?
- 14 Q. **[1406]** Je vous le demande, là, 91... Non, non. Ça,
15 c'est la... ça, c'est la 9148... Regardez...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[1407]** ... 2786. Moi, je vous parle d'une autre
18 société de portefeuille.
- 19 R. C'est quoi? 91 quoi l'autre?
- 20 Q. **[1408]** 9180-9780, une compagnie où vous-même,
21 monsieur Lafortune et monsieur Gaudreau, monsieur
22 Gaudreau agit comme secrétaire et président. Ça
23 vous dit quelque chose?
- 24 R. C'était quoi ça? En quelle année?
- 25 Q. **[1409]** En deux mille sept (2007).

1 qu'est-ce qu'il faisait. On était deux pour faire
2 deux fois plus d'affaires, pas pour les deux se
3 « checker » puis se « watcher » là, en faire,
4 t'sais. C'est... c'est comme ça, puis, moi, j'ai
5 tout le temps fait confiance à mes clients, mes
6 employés, à n'importe qui.

7 Q. **[1416]** Comme ça, monsieur Lafortune, lui, serait
8 pas capable de nous expliquer votre reçu de trois
9 cent mille dollars (300 000 \$). C'est vous qui avez
10 reçu cet argent-là. C'est vous qui avez signé le
11 reçu, excusez-moi.

12 R. Je sais pas s'il peut l'expliquer.

13 Q. **[1417]** Merci, Monsieur Payette. Je n'ai pas d'autre
14 question.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Est-ce que les parties auront un interrogatoire?

17 Me PIERRE HAMEL :

18 Les questions ont été couvertes par maître Crépeau.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Parfait.

21 Me DENIS HOULE :

22 On n'a pas de question, Madame.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 O.K.

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 J'ai une collègue qui m'a suggéré une question à la
2 pause. J'ai la feuille de papier ici, si vous me
3 permettez.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Une collègue d'où?

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 De... représentante du... du Barreau. C'est un
8 sujet que j'ai pas couvert.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 O.K.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 C'est une précision.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 O.K. Juste un instant, il y a un micro d'ouvert.

15 Me DENIS HOULE :

16 Excusez-moi.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Maître Houle, vous n'aurez pas de question, c'est
19 ça?

20 Me DENIS HOULE :

21 Non.

22 LA PRÉSIDENTE:

23 O.K. Parfait. Allez-y.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[1418]** O.K. Vous avez dit c'était... Quand... quand

1 il a été question - je vous ai interrogé au début
2 d'après-midi sur des transferts, les deux
3 transferts d'argent de trois point trois quelques
4 millions qui faisait six point six cent soixante-
5 quinze mille (6 676 000 \$). Vous avez dit à un
6 moment donné dans votre réponse que c'étaient des
7 avocats qui s'occupaient de tout ça, là. Pouvez-
8 vous préciser ce que vous vouliez dire par cette
9 réponse-là? Est-ce que ce serait des avocats qui
10 auraient fait ces transferts-là?

11 R. Des spécialistes, là, des... des conseillers, je
12 pourrais pas vous dire si c'est des avocats, là.

13 Q. **[1419]** Mais, qui auraient fait les transferts
14 d'argent?

15 R. Bien, il s'est occupé de ça, là, le... les contrats
16 qu'on avait à l'étranger puis...

17 Q. **[1420]** Je comprends. Mais, quand est venu le temps
18 de payer, spécifiquement à faire les traites
19 bancaires, est-ce que c'est vous, vous avez fait
20 des traites bancaires ou si, à votre connaissance,
21 un ou des avocats ont fait des traites...

22 R. Je peux pas vous dire, je sais pas comment ça
23 marche.

24 Q. **[1421]** Vous savez pas comment ça marche faire des
25 traites bancaires.

1 R. Non.

2 Q. **[1422]** O.K. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 À demain matin.

5

6 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

7 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

8

9

10

1

2

3

SERMENT

4

Nous, soussignées, ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN,

5

sténographe officielles, certifions que les pages

6

qui précèdent sont et contiennent la transcription

7

fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le

8

tout hors de notre contrôle et au meilleur de la

9

qualité dudit enregistrement.

10

11

Le tout conformément à la loi.

12

13

Et nous avons signé,

14

15

16

17

Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

18

Sténographe officielle

19

20

21

22

Claude Morin (Tableau #200569-7)

23

Sténographe officiel

24